

France Forum

- *Mai 81 et Juin 81*
- *Les inégalités sociales*
- *La violence et la sécurité*
- *D'abord qu'existe une philosophie !*
- *Le retour de l'Immatériel*
- *Le Dieu de Saint-John Perse*
- *Le socialisme et son destin*
- *Arts, lettres, chroniques*

René REMOND — Jacques MERAUD — Georges PICCA — Jean-Marie DOMENACH —
Jean ONIMUS — Benoît VERMANDER — Philippe SENART — Yvan CHRIST — Jacques
RIGAUD — Henri BOURBON — Jean CHELINI — Étienne BORNE —

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : 544 75 50

Abonnement annuel 80 F

Abonnement de soutien 100 F

Sommaire **189-190**

Juillet-Août-Septembre 1981

20 F

DOSSIERS ET ETUDES

LE POINT SUR MAI 81 ET JUIN 81
INTERVIEW DE RENÉ RÉMOND p. 2

LA VIOLENCE ET LA SÉCURITÉ
PAR GEORGES PICCA p. 11

LES INÉGALITÉS SOCIALES
PAR JACQUES MÉRAUD p. 16

POUR UNE PENSÉE QUI NE SOIT PAS SUR LA DÉFENSIVE
PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 21

LE RETOUR DE L'IMMATÉRIEL
PAR JEAN ONIMUS p. 26

LE DIEU DE SAINT-JOHN PERSE
PAR BENOIT VERMANDER p. 29

ARTS

LA VIE LITTÉRAIRE
PAR PHILIPPE SÉNART p. 38

UNE ÉDUCATION NATIONALE SANS HISTOIRE DE L'ART...
PAR YVAN CHRIST p. 41

ANIMATIONS CULTURELLES
A LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE
INTERVIEWS DE JACQUES RIGAUD,
ANNY MILOVANOFF, DENIS RAISON p. 44

NICOLAS DE STAEL OU LA JOIE POIGNANTE DE PEINDRE
PAR HENRI BOURBON p. 47

NOTES DE LECTURE

LETTRÉ OUVERTE AUX BRADEURS DE L'HISTOIRE
DE PIERRE MIQUEL
PAR JEAN CHELINI p. 50

A QUOI SERT LE P.C.F. DE GEORGES LAVAU
ET AUTRES LIVRES
PAR BENOIT VERMANDER p. 51

DROITS DE L'HOMME ET RÉPRESSION EN URSS
DE MARIE SAMATAN
PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 53

A PROPOS DE "LA MÉTHODE" D'EDGAR MORIN
PAR BENOIT VERMANDER p. 54

MONTHERLANT ENTRE LE TIBRE ET L'ORONTE
D'ERIC VATRÉ
PAR ANTOINE CASSAN p. 55

QUELQUES LECTURES POUR L'ÉTÉ p. 56

PROPOS DU TEMPS

LE SOCIALISME ET SON DESTIN
PAR ETIENNE BORNE p. 58

LE POINT SUR MAI 81 ET JUIN 81

INTERVIEW DE RENÉ RÉMOND

Henri Bourbon - *Mai 1981-Juin 1981, François Mitterrand élu Président de la République, un Premier ministre socialiste à Matignon, une majorité absolue de socialistes à l'Assemblée Nationale, des ministres communistes au gouvernement, c'est un événement considérable et, semble-t-il, un tournant dans l'histoire de la V^e République.*

Quelle est, René Rémond, votre interprétation de ce phénomène socialiste et peut-on dire que le phénomène socialiste a remplacé aujourd'hui le phénomène gaulliste ?

René Rémond - D'abord les ordres de grandeur sont comparables et même d'une façon qui est surprenante. Le Parti Socialiste a atteint au premier tour des élections législatives le pourcentage qu'avait obtenu l'U.D.R. en juin 1968.

En second lieu, la composition de l'électorat présente sans doute quelques analogies. De même que le parti gaulliste se flattait d'être l'expression la plus approchée de la diversité de la société française, de même aujourd'hui le Parti Socialiste est probablement celui, qui dans son électorat — sinon dans son groupe parlementaire — reflète le plus exactement cette diversité. Je pense que dans l'électorat socialiste, les pourcentages d'ouvriers, de cadres, d'agriculteurs, ne sont pas très éloignés de ceux de la population française. En ce qui concerne le groupe parlementaire socialiste, par contre, il compte une très forte proportion d'enseignants.

En troisième lieu, il est clair que le succès, on pourrait presque dire le triomphe, du Parti Socialiste, s'explique assez largement par les institutions même qui avaient assuré au parti gaulliste pendant une vingtaine d'années la domination du Pouvoir. Il y a l'effet présidentiel, il est primordial. Les élections législatives confirment que, pour le corps électoral, le temps fort de la vie politique, c'est le choix du Président et que le reste est au fond un effet induit. De même qu'en 1958 et en 1962, après les référendums, le pays avait envoyé une majorité de députés qui s'étaient prononcés pour le « oui », de même le corps électoral a envoyé une majorité de candidats qui se

réclamaient de la légitimité du Président que le pays venait d'élire.

H.B. - *Donc les socialistes ont bénéficié des institutions de la V^e République comme les gaullistes en avaient bénéficié précédemment ?*

R.R. - Pleinement ! Et il y a aussi un effet de réciprocité : les institutions en reçoivent un complément de légitimité. Elles avaient été jusque-là contestées dans un premier temps, et acceptées ensuite avec résignation par l'opposition d'hier, les voilà maintenant adoptées par la majorité nouvelle. C'est un second baptême en quelque sorte pour ces institutions ; il n'est plus possible de dire que ces institutions n'ont été faites que pour le Général de Gaulle, puisqu'elles vont comme un gant à son principal contradicteur. D'ailleurs, il s'y trouve à l'aise et il exerce la totalité des prérogatives que la Constitution lui accorde.

Le grand succès socialiste s'explique par le mode de scrutin aux législatives. De même qu'avait été amplifiée la supériorité des gaullistes sur leurs adversaires, le même phénomène vient de se reproduire en assurant au Palais Bourbon une sur-représentation du Parti Socialiste qui, avec une majorité relative de suffrages, dispose d'une majorité absolue de sièges. C'est la répétition de ce que l'on observait depuis 1958 avec ce mode de scrutin.

H.B. - *Nous nous trouvons devant un parti socialiste dominant et fortement dominant ; à quoi s'ajoute le fait qu'a signalé le Président de la République lui-même, dans un de ses premiers discours : la coïncidence de la majorité sociale et de la majorité politique ?*

R.R. - C'est une idée chère à François Mitterrand qu'il existe en France une majorité sociologique de salariés. C'est vrai puisque en une vingtaine d'années le pourcentage de la population active qui vit sous le régime du salariat est passée de 62 à 82 % ; il s'agit d'une mutation considérable, d'une révolution sociale à laquelle on n'avait peut-être pas prêté suffisamment attention, qui a transformé la France en un pays de salariés. Le pourcen-

tage des travailleurs indépendants a diminué, en effet, de moitié en vingt ans.

François Mitterrand a toujours développé la thèse que tôt ou tard, à cette majorité sociologique de salariés devait correspondre une majorité politique de gauche. Je fais des réserves profondes sur cette assimilation, car il n'y a pas de corrélation étroite ni automatique entre le statut socio-professionnel et le choix politique. S'il y avait vraiment une relation de cause à effet entre l'appartenance sociale et les choix politiques, la gauche aurait dû toujours avoir le pouvoir en France et on ne s'expliquerait pas que la droite ait pu également l'exercer. Il faut donc bien admettre que l'électeur ne conclut pas nécessairement de sa situation sociale à son choix politique. Curieusement, sur ce point, Valéry Giscard d'Estaing partageait la conviction de François Mitterrand, car dans « Démocratie française », il fonde son espérance d'un gouvernement au Centre sur l'évolution sociologique. Constatant la croissance du secteur tertiaire et la transformation de la classe ouvrière en voie de déprolétarianisation, il pensait qu'il y avait un avenir pour le Centre dans cette masse considérable. L'un comme l'autre souscrivent à ce postulat selon lequel la politique est en somme la projection ou le prolongement de la sociologie. Or, je crois que cette opinion est très discutable ; il y a une autonomie des comportements politiques, une indépendance des choix politiques par rapport aux déterminations sociales. Le résultat récent n'infirme pas ma conviction, car avec 82 % de salariés, la gauche à l'Assemblée Nationale ne représente que 56 % des suffrages. Et François Mitterrand avait obtenu, le 10 mai, 52 % des voix. Il reste à expliquer la discordance des suffrages des votants.

H.B. - *Le pourcentage de 56 % s'applique aux votants et non pas aux inscrits.*

R.R. - Les abstentionnistes, il y en a partout ! C'est une illusion de croire qu'ils se recrutent dans un camp seulement, cela dépend beaucoup de la situation. Généralement, c'est le camp qui est perdant qui comporte le plus d'abstentionnistes. Ce fut la gauche au cours des consultations précédentes, et le parti gaulliste avait bénéficié indirectement en quelque sorte du grossissement de l'abstention. Aujourd'hui, c'est dans l'ancienne majorité que se situe sans doute le plus grand nombre d'abstentionnistes.

Il subsiste donc une discordance profonde entre la distribution socio-professionnelle et la répartition des suffrages. Néanmoins, on peut admettre qu'un des éléments qui explique la poussée de la gauche, c'est sans doute la transformation de la société française au cours de ces dernières années.

H.B. - *Justement, j'allais vous demander ce que vous pensiez de ce fameux rapport de la Cofremca, dont on a parlé beaucoup dans la presse, et qui avait été réalisé avant l'élection présidentielle. Il constatait une évolution*

des courants socio-culturels français, il notait que le rejet de l'autorité, notamment après une phase de stabilité, avait repris sa progression depuis 1976, et il soulignait que ce phénomène de rejet de l'autorité était surtout sensible chez les femmes, chez les jeunes, chez les cadres, chez les employés.

François Mitterrand

R.R. - J'incline à accorder beaucoup plus d'importance aux facteurs culturels qu'aux facteurs socio-économiques. Cela me paraît beaucoup plus déterminant. Je le répète ; il n'y a pas de relation directe entre l'économique et le politique. La relation passe par la médiation de facteurs d'un autre ordre qui sont des facteurs culturels ou idéologiques. Il peut y avoir une certaine relation entre le socio-économique et le culturel et ensuite entre le culturel et le politique ; c'est par ce biais-là que la mutation sociale est susceptible d'avoir des incidences sur le système des forces politiques. Mais ce n'est pas une relation directe, et par conséquent, il faut davantage chercher, dans l'immédiat, les explications dans les courants culturels et les influences.

Parmi ces facteurs socio-culturels intervient, autant que la progression du salariat, le travail des femmes. Il modifie leurs conditions de vie, qui les rend plus perméa-

bles aux évolutions intellectuelles et culturelles. Il y a enfin l'évolution religieuse qui elle, fait partie de plein droit, du monde culturel.

Pour en finir avec l'enquête que vous évoquiez, qui attache de l'importance à la contestation de l'autorité, à la revendication de l'autonomie, on pourrait dire d'une certaine façon que la victoire du Parti Socialiste en 1981 est un rebondissement de mai 68. On s'est peut-être trop pressé d'enterrer mai 68 et de considérer que c'était une parenthèse refermée. Effectivement, mai 68 n'a rien produit, n'a laissé aucune conséquence institutionnelle et très vite, ce que le gauchisme appelle la récupération l'a emporté. Les Français ont considéré que mai 68 était un psychodrame passager, une défaillance momentanée de l'appareil d'Etat.

J'ai souvent dit que rien après 68 ne pouvait être tout-à-fait comme avant ! Je pense qu'on assiste à une sorte de reprise de mai 68 sur un mode très différent. Car 68 s'est déroulé sur un mode effervescent, lyrique, insurrectionnel et anti-institutionnel. Nous avons assisté cette année, en quelque sorte, à une reprise de mai 68 dans un cadre légal, par le jeu normal des institutions, par l'expression organisée de la volonté populaire. Une des inconnues, pour les années suivantes, est de savoir comment le Parti Socialiste va canaliser, maîtriser, ordonner ce courant ? Il a réussi à le faire électoralement. Comment va-t-il donner satisfaction à ces aspirations dans le cadre de réformes réalisées institutionnellement par le jeu de la loi et non pas par l'insurrection contre la loi. Le paradoxe est que dans une large mesure, cette résurgence s'est opérée dans une génération qui n'a pas vécu 68. Ce phénomène est un peu analogue à celui qu'on connaît en botanique, le marcottage... Je crois qu'il s'inscrit dans une certaine continuité ; il y a aujourd'hui comme en 68 une réaction contre une société trop organisée, trop autoritaire, et une aspiration à l'autonomie ; la revendication culturelle, le régionalisme, la décentralisation, l'autogestion, tout cela est demeuré latent dans les esprits. Ce qu'il y a de positif du point de vue de notre démocratie française, c'est qu'au lieu de s'exprimer d'une façon inorganique, inefficace, anarchique, sauvage en quelque sorte, ces aspirations s'affirment sans violence et s'expriment par le fonctionnement normal des institutions démocratiques. Il n'est pas inexact de considérer qu'à cet égard la démocratie a relevé le défi de 68 et l'intègre dans un système de relations organisées ; de ce point de vue on peut voir là une preuve de maturité d'un peuple.

H.B. - Je pense que Maurice Grimaud, qui a été "le Préfet de mai 68" et qui nous a exposé à "France-Forum" son point de vue sur ce phénomène, partagerait assez votre sentiment (1). Ce n'est peut-être pas un hasard s'il occupe aujourd'hui des fonctions importantes auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

R.R. - C'est un paradoxe de voir un Préfet de police se faire l'artisan de l'abaissement des préfets...

Je pense qu'il faut noter aussi l'importance de l'évolution religieuse ! Le phénomène s'est manifesté pour la première fois à l'occasion des élections municipales de 1977. De même que la réaction de juin 68 a probablement amené à considérer trop vite que mai 68 était du passé, de même la courte victoire de la majorité sortante aux élections législatives de 78 a probablement trop vite amené à considérer que l'accident c'était la victoire de la gauche aux municipales de 1977. On en vient à se demander aujourd'hui si ce n'est pas 1978 qui était l'anomalie : le pays a hésité au moment d'envoyer une majorité de gauche à l'Assemblée, il a laissé en somme un sursis à la majorité sortante ; mais 81 est dans le prolongement du mouvement que manifestait les municipales de 77, qui, elles-mêmes, d'une certaine façon, prolongeaient les législatives de 73.

On avait déjà observé avec surprise, la pénétration de la gauche socialiste dans des régions qui traditionnellement étaient conservatrices et qui étaient en partie attachées à une tradition religieuse. Là encore, il n'y avait pas une causalité directe ; ce n'est pas parce qu'ils étaient catholiques que ces électeurs étaient conservateurs, mais ils étaient les deux à la fois. La pratique religieuse d'une part et des positions de droite d'autre part s'inscrivaient dans un système culturel cohérent. Or, c'est ce système qui s'est aujourd'hui désagrégé. L'évolution de l'Eglise post-conciliaire a entraîné une dissociation profonde de la foi et d'un certain système de valeurs socio-politiques. Dans le cas, par exemple, de la conquête de la Bretagne par le P.S. on s'est beaucoup demandé : est-ce que c'est parce que la Bretagne est moins pratiquante qu'elle devient socialiste ou est-ce qu'au contraire son glissement vers le socialisme est le prolongement du militantisme catholique ? Les deux réponses sont également valables : au niveau des militants, c'est l'engagement à gauche et le prolongement de leurs options religieuses, et pour la masse électorale, c'est plutôt le détachement progressif des structures religieuses. Je pense qu'il y a conjonction de ces deux évolutions. Le phénomène religieux a donc, sans être la cause unique, beaucoup contribué au succès socialiste. J'étais frappé, ces jours-ci, en parcourant la longue liste de biographies proposées par « Le Monde » des nouveaux élus, de constater que le groupement parlementaire socialiste se compose pour un tiers environ d'hommes qui sont des nouveaux venus à la politique. Dans ce qu'on trouve à dire de leurs états de service antérieurs ou de leurs antécédents figure souvent leur appartenance aux mouvements d'action catholique ou au syndicalisme d'inspiration chrétienne. Ils sont devenus socialistes parce qu'ils ont été à la J.O.C., à la C.F.D.T., à l'A.C.O., à la J.E.C. ou autres groupements chrétiens. Plusieurs de ces nouveaux députés possèdent des états de service importants dans l'appareil ecclésial.

H.B. - Ce qui veut dire qu'au fond, ces militants-là, à la Libération, auraient été des responsables du M.R.P., mouvement qui alors s'affirmait partisan de "la révolution par la loi".

R.R. - Exactement, je crois que, d'une certaine façon, nous vivons l'étape suivante. On voit d'ailleurs mieux se dessiner avec le recul ce qu'a été le rôle historique du M.R.P. Il a été une étape, il a représenté pour une génération l'occasion de l'apprentissage politique. Cette génération maintenant est plus âgée, elle s'est d'ailleurs dispersée. Le M.R.P. a essaimé en quelque sorte. Je crois que de ce point de vue il a joué un rôle important dans la diffusion de certaines idées. Il a contribué à faire accepter à tout un électorat qui, jusque-là, était réservé à l'égard de la République et de la démocratie, le régime républicain et la société moderne. La génération suivante refait une expérience analogue, elle le fait au Parti Socialiste. A un tiers de siècle de distance, on voit se reproduire ce même phénomène, d'une intelligentsia catholique, d'une élite militante, ouvrière ou rurale, d'inspiration chrétienne, qui cherche un engagement, un point d'ancrage, qui ne veut pas le faire dans les structures traditionnelles, car elle a rompu avec la droite conservatrice ou réactionnaire. Cette expérience, elle l'a faite au M.R.P., en 1945 ; elle le refait au Parti Socialiste dans les années 70. Elle l'a faite en 1945 par réaction contre la III^e République ; elle le fait aujourd'hui par réaction contre ce qu'elle trouve de trop conservateur dans le gaullisme ou le giscardisme de la V^e République. Il faut bien se rendre compte que, pour beaucoup de chrétiens militants, voter M.R.P. ou adhérer au M.R.P. en 1945, c'était s'engager à gauche, comme d'autres s'engagent maintenant au Parti Socialiste.

H.B. - *Tout ce que vous dites paraît profondément vrai à quelqu'un comme moi qui était un militant du M.R.P. pendant les années de la Libération et qui l'a été jusqu'au bout. Mais il faut, pour la période actuelle, rappeler que nombre de militants catholiques, de militants d'inspiration chrétienne attachés aux mêmes valeurs, plutôt que de choisir l'option socialiste, ont choisi l'option centriste et réformiste. Je pense aux démocrates sociaux qui se retrouvent aujourd'hui au C.D.S.*

R.R. - C'est vrai ; mais le régime électoral leur a été très défavorable, car il ne permet pas à une formation de ce type de préserver son existence parlementaire sans s'allier à l'un ou l'autre des deux blocs affrontés. En fait, cette famille d'esprit a subi la même épreuve que le radicalisme, par exemple. Le radicalisme ne l'a pas davantage surmonté, il a même éclaté et s'est scindé en deux fractions, dont l'une et l'autre se sont rattachées à chacun des deux blocs.

La formation politique héritière du M.R.P. a mieux préservé son unité, mais elle ne l'a pu qu'en s'intégrant dans une coalition dont elle n'était plus l'inspiratrice principale. Elle n'y a pas perdu son âme, mais elle y a perdu de sa spécificité, si bien qu'elle est apparue quelque peu conservatrice à beaucoup, et là, est une difficulté... Au reste, ce courant de démocratie d'inspiration chrétienne le savait bien, qui en 1945 jugeait qu'il n'y avait d'avenir pour le M.R.P. que dans un système de représentation proportionnelle.

H.B. - *Nous reviendrons sur le problème de la proportionnelle. Mais ce que vous venez de dire sur l'esprit de mai 68, sur les phénomènes socio-culturels, sur l'évolution religieuse, on a le sentiment que le Pouvoir précédent ne l'avait pas suffisamment perçu, car il donnait l'impression de s'intéresser surtout à l'économie et à la productivité. Il tenait un langage courageux, mais peut-être trop raisonnable, il ne laissait pas assez de place aux rêves. Il est vrai que souvent les rêves se brisent sur les faits...*

R.R. - Il l'a peut-être perçu, mais n'en a pas tiré les conséquences. Je crois d'ailleurs qu'il faut distinguer entre les deux présidences successives, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing. Georges Pompidou était profondément conservateur de tempérament et son « quinquennat » a été plus conservateur que ne l'a été le septennat giscardien dans ses débuts. La préoccupation majeure de Georges Pompidou a été de limiter les novations, car il était convaincu que réaliser trop de réformes ferait exploser la société française, d'autant que celle-ci aspirait en profondeur à la stabilité.

H.B. - *C'est le problème de Jacques Chaban-Delmas et de sa " nouvelle société ".*

R.R. - C'est effectivement le problème Chaban-Delmas, et celui de la discordance profonde entre l'inspiration du Premier Ministre qui voulait prendre l'initiative des réformes nécessaires, et par conséquent donner satisfaction aux aspirations vers le changement, et l'inspiration plus prudente du Président de la République. D'une certaine manière, il y avait chez Chaban-Delmas une sorte d'anticipation de ce que François Mitterrand se propose de réaliser, sans bien entendu aller aussi loin dans le changement et les transformations !...

H.B. - *Ce qui expliquerait un peu le passage de Jacques Delors du Cabinet du Premier Ministre Chaban-Delmas au gouvernement Mauroy actuel ?*

R.R. - Je pense que Jacques Delors ne se déjuge point, qu'il n'est pas infidèle aux idées qu'il a essayé de faire prévaloir lorsqu'il était un des conseillers de Chaban-Delmas, en devenant Ministre du premier et du second gouvernement Mauroy. Jacques Chaban-Delmas s'est heurté au scepticisme de Pompidou. Conservateur politiquement, en même temps très moderniste dans l'ordre économique, Georges Pompidou a fait le pari d'une industrialisation accélérée ; cette modernisation presque brutale de la France a eu probablement pour conséquence, à retardement, de favoriser la victoire des socialistes aujourd'hui... Accélérer l'industrialisation et l'urbanisation de la France entraîne, en effet, une certaine socialisation.

Le septennat giscardien m'inspire une appréciation très différente. Je crois qu'au départ, Valéry Giscard d'Estaing a clairement perçu l'aspiration au changement,

et c'est d'ailleurs là-dessus qu'il s'est fait élire; il l'a clairement dit et les premières années marquent la volonté de «conduire le changement», selon son expression. Il prend un certain nombre de réformes qui donnent satisfaction, et puis, curieusement, ce septennat a évolué et de libéral avancé qu'il était au début, il est devenu conservateur.

Il y a une espèce d'évolution qui est peut-être dans la logique du libéralisme; et c'est là sans doute qu'on perçoit tout ce qui sépare la démocratie d'inspiration chrétienne du libéralisme et que, à devoir vivre ensemble l'un ou l'autre nécessairement altère sa spécificité, parce que le libéralisme oscille entre une orientation avancée et une orientation conservatrice selon la tendance qui l'emporte à l'intérieur et selon la conjoncture. Or, j'ai le sentiment qu'en sept années, le libéralisme giscardien a parcouru tout l'espace entre la gauche et la droite du libéralisme. Il commence à gauche! une partie de ses électeurs d'ailleurs se sentent frustrés. Il y a eu la même déconvenue et la même irritation de la part d'électeurs qui ont voté Giscard en 1974 et qui le voient accomplir des réformes qu'ils désapprouvent, que des électeurs qui en 1958 ont voté pour de Gaulle pour qu'il sauvegarde l'Algérie française et qui lui voient réaliser l'indépendance de l'Algérie.

Une des causes de l'échec de Giscard est que la droite de son électorat ne lui a jamais pardonné de l'avoir trompé. Il est battu autant par la Droite que par la Gauche. Ceux qui n'ont pas admis l'abaissement de l'âge de la majorité électorale, la poignée de main aux prisonniers à Lyon, la libéralisation de l'avortement, la loi des plus-values ont voté contre le Président sortant.

Il y a donc une fraction d'électeurs qui se sont reportés sur Jacques Chirac et qui représentent une droite aux vues singulièrement courtes. En outre, progressivement dans les derniers temps de son septennat, le Président a cru devoir donner des satisfactions à l'appétit de sécurité et au désir de conservation. Sa politique universitaire, et, dans la seconde partie du septennat, sa politique judiciaire ont été des politiques conservatrices, voire réactionnaires. Il faut d'ailleurs dire que tout le monde ou presque a cru, dans ces derniers temps, que l'opinion française glissait à droite et que par conséquent il fallait aller au-devant d'une aspiration conservatrice. Je pense que, de ce côté-là, les Etats Unis nous ont fait beaucoup de tort, l'élection de Reagan a convaincu la plupart des observateurs français que la France était aussi Reaganienne.

H.B. - *Notamment Jacques Chirac?*

R.R. - Notamment Chirac. Alors, en définitive, il y a eu surenchère à droite, car le R.P.R. n'a pas été en reste et le Parti Communiste aussi.

H.B. - *Et le Parti Socialiste avec ses affiches sur "la force tranquille" participait du même sentiment qu'il fallait rassurer.*

R.R. - C'est vrai! Tout le monde a cru qu'il fallait rassurer, mais il faut reconnaître que des quatre grandes formations, c'est probablement le Parti Socialiste qui dans son programme a consenti le moins de concessions à cette orientation-là. Le Parti Communiste a fait de la surenchère pour apparaître comme un parti de l'ordre, cela lui a coûté cher d'ailleurs; à la majorité sortante aussi.

H.B. - *En allant dans la logique de ce que vous dites, on serait amené à juger que le Gouvernement de Raymond Barre était un gouvernement conservateur. Est-ce que vous ne pensez pas tout de même que les contraintes économiques, la crise mondiale, ont pesé et ont gêné un certain nombre d'options en empêchant ou en limitant des améliorations et des évolutions souhaitables et souhaitées.*

Je me souviens que Raymond Barre en concluant, en 1975, notre colloque "France-Forum" consacré à la crise insistait sur la nécessité de la quête d'un sens et d'une finalité pour nos sociétés industrielles. Rappelant la formule de Jaurès dans son "Discours à la jeunesse", il soulignait que le courage c'est d'aller à l'idéal, mais aussi de mieux comprendre le réel. Faire la juste part entre les exigences de l'idéal et celles du réel, tel est le constant et difficile problème qu'affrontent les responsables politiques, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier.

R.R. - Il faut être équitable. Le Gouvernement Barre n'a pas été conservateur sur toute la ligne, loin de là! Sur certains terrains, le septennat a eu une politique audacieuse, clairvoyante, courageuse, notamment du point de vue social; il a beaucoup contribué à réduire les inégalités. Aucun Gouvernement n'a autant fait dans le passé en faveur des catégories les plus déshéritées. Lorsque le Gouvernement de Pierre Mauroy prend des mesures en faveur du troisième âge, des familles, du relèvement du SMIC, il prolonge la politique précédente. Il y a eu un effort volontaire, systématique, persévérant pour réduire certains écarts. La politique de réduction des inégalités a été une réalité. Une réalité aussi la politique de modernisation menée afin de placer la France en position de compétitivité économique. Donc, le jugement global doit être nuancé, et probablement différencié selon les secteurs. Reste qu'il y a eu quand même une dérive. Une dérive conservatrice qu'a probablement sanctionné le corps électoral. Certains aspects de cette dérive s'expliquent, bien sûr, par des contraintes objectives que d'ailleurs les gouvernements socialistes vont connaître maintenant. La récession, les deux chocs pétroliers, la compétition économique, l'ouverture des marchés, le dollar, tout cela explique largement que l'on n'ait pas pu faire davantage du point de vue social. Mais il me semble qu'on aurait pu, dans les deux dernières années, éviter de prendre un certain nombre de mesures que n'imposait aucune contrainte économique et qu'on a cru devoir prendre pour se concilier ce que l'on croyait être l'opinion profonde du pays. Or, les élections montrent que ce

calcul n'a pas été payant.

H.B. - Vos remarques expliqueraient le glissement de l'électorat du centre-gauche et même d'une partie du centre vers les socialistes? Alors que Valéry Giscard d'Estaing voulait gouverner au centre...

R.R. - Sûrement ! On s'est trompé. Il est très difficile de rester au centre, c'est une position précaire et c'est pourquoi je préfère généralement parler des centres plutôt que du centre. Il y a un centre-gauche et un centre-droit, et l'électorat centriste oscille entre l'attraction à droite et la sollicitation à gauche. On a pensé que c'est à droite qu'on le rencontrerait, et c'est la raison pour laquelle les libéraux ont cru devoir faire une politique qui, dans les dernières années, penchait à droite; finalement on s'aperçoit que c'est plutôt à gauche que cet électorat penche. On a fait là une erreur de stratégie. Effectivement, la masse des cadres, des employés, brusquement a eu envie de changement et aussi de nombreux jeunes.

H.B. - Pratiquement, la France est coupée en deux camps. Est-ce que vous ne pensez pas que cette situation est grave et préjudiciable à la démocratie du dialogue et de la concertation. Si le fait de l'élection d'un Président au suffrage universel a un aspect positif en assurant la stabilité politique du pays, le scrutin législatif amplifie, aujourd'hui comme en 1968, et aggrave cette coupure. Le recours à la proportionnelle ne pourrait-il corriger certains inconvénients de la Constitution actuelle ?

R.R. - Le partage en deux camps, il est inévitable. Il est en quelque sorte inscrit dans la nature même des choix politiques qui sont forcément binaires. On vote pour, on vote contre. On dit oui, on dit non; on fait une réforme ou on ne la fait pas; on construit une Centrale atomique ou on ne la construit pas; c'est la nature des décisions humaines. Par conséquent, il n'y a rien d'anormal ni de scandaleux à ce que le pays se partage et qu'il y ait une majorité et une minorité, que la majorité soit au Pouvoir et que la minorité soit dans l'opposition. Cela, c'est dans l'ordre des choses. Ce qui est regrettable et préjudiciable, c'est si la coupure est absolue et si dans tous les cas et sur tous les problèmes la majorité se retrouve unanime pour une solution, tandis que l'opposition est unanime dans l'hostilité à cette solution. Il devrait y avoir des possibilités d'accords dans telle ou telle circonstance. Quand on dit une « opposition constructive », cela signifie que cette opposition n'est pas systématique et qu'il y a des points sur lesquels elle peut donner son aval aux décisions de la majorité, tandis que la majorité accepte d'être parfois approuvée par l'opposition. Il faut en outre que la majorité ne cherche pas à enfermer l'opposition dans un ghetto. Il serait très bénéfique que les relations entre la majorité et la minorité ne soient pas uniquement antagonistes; pourquoi pas même, dans certains cas, des relations de coopération? Il faut donc organiser à cet effet une répartition des tâches et des responsabilités; la proposition faite, par exemple, par Pierre Mauroy, de confier des présidences de commission à l'opposition me

paraît sage. On doit se rappeler que telle était d'ailleurs l'intention de Valéry Giscard d'Estaing et que c'est sa majorité, notamment le R.P.R., qui ne lui a pas permis de mener à bien ce projet, c'était une faute.

En ce qui concerne l'effet que produit le mode de scrutin, il y a deux aspects à distinguer. D'une part la sur-représentation du vainqueur, et de ce point de vue le Parti Socialiste se trouve jouir d'une supériorité qu'on peut trouver excessive. Excessive parce qu'elle déforme l'expression du suffrage universel, excessive aussi parce qu'il n'est pas souhaitable qu'une seule formation dispose d'une majorité absolue et puisse par conséquent passer outre aux observations de l'opposition, aux désirs des autres forces politiques.

L'autre aspect des choses, c'est évidemment que ce mode de scrutin privilégie le dualisme au détriment du pluralisme, et oblige les formations à s'enrégimenter dans un des deux camps. Le R.P.R., par exemple, n'a jamais pu transformer, dans les années précédentes, son désaccord sur certains points des projets gouvernementaux en des amendements importants ou des modifications satisfaisantes pour lui, il a été réduit en quelque sorte à maugréer et puis finalement à s'incliner. Il en adviendra de même pour la nouvelle majorité; si le Parti Communiste n'est pas d'accord, il aura le choix entre passer à l'opposition déclarée ou accepter les positions du Parti Socialiste. Le recours au vote bloqué permet au parti dominant de dominer et de contraindre ses partenaires. Ces sortes de dispositions ne sont pas très saines, parce qu'en fait elles cassent le dialogue et qu'elles permettent à ceux qui sont dominants de devenir dominateurs. Il y a là une tentation permanente. Je crois volontiers à la sincérité des déclarations actuelles des dirigeants de la nouvelle majorité: « nous ne serons pas dominateurs », mais de l'intention à la réalisation il y a un intervalle qui est difficile à franchir. Quand on dispose du pouvoir, il est légitime de vouloir faire aboutir ses réformes, son programme. Il est tellement tentant d'utiliser en conséquence toutes les armes que donnent les institutions pour réduire au silence les objections et les oppositions. Je ne crois en définitive qu'à la vertu des dispositifs institutionnels. Et, à mon sens, le vote bloqué a plus d'inconvénients que de vertus.

H.B. - Et le recours à la proportionnelle ?

R.R. - La proportionnelle ! je connais bien ses défauts ! Elle disloque les majorités, elle risque de paralyser le fonctionnement des institutions, inévitablement elle engendre une certaine indétermination dans la formation des majorités. Mon sentiment c'est qu'il n'y a pas de bon système électoral. Il n'y en a pas de mauvais non plus. Chacun a ses avantages et chacun aussi a ses inconvénients. Et plus on pratique le même mode de scrutin plus les inconvénients s'exaspèrent. C'est un organisme qui secrète des toxines et qui n'a plus d'anti toxines... je sais bien que ma proposition peut paraître farfelue et qu'elle n'a aucune chance d'être prise en considération,

mais je souhaiterais qu'on inscrive dans la Constitution que automatiquement la France change de scrutin tous les dix ans ou tous les quinze ans !

H.B. - *Donc, compte-tenu de la situation présente, vous estimez que la proportionnelle constituerait un correctif utile à la domination d'un seul parti et faciliterait une certaine coopération entre majorité et opposition ?*

R.R. - Ce n'est pas l'intérêt du Parti Socialiste. Mais c'est l'intérêt des institutions, c'est l'intérêt du pays. Je dirais même que c'est probablement l'intérêt du Président de la République parce que le tête à tête avec un seul parti, même si c'est le parti dont il provient, risque d'affaiblir sa marge de jeu. Car on peut très bien imaginer que ce parti devienne exigeant et considère que le Président ne réalise pas aussi vite qu'il le souhaite la totalité des réformes inscrites dans son programme. Nous savons bien qu'il y a un décalage entre le « projet socialiste » et les propositions et engagements du Président Mitterrand.

H.B. - *Pendant la campagne on l'a beaucoup dit !*

R.R. - C'était une des ambiguïtés de la campagne et ce fut un des arguments de l'opposition. Mais chaque fois que la question lui a été posée, François Mitterrand a toujours répondu qu'il ne se sentait engagé que par ses propositions. D'ailleurs, on constate qu'il reste fidèle à ses propositions actuellement, puisque les positions sur lesquelles le P.S. a exigé que le Parti Communiste s'aligne, ce sont les propositions du Président. Mais qui nous garantit que dans dix-huit mois ou dans deux ans, le Parti Socialiste ne demandera pas la réalisation de son « projet » ? On sait que ce document a été établi par la gauche du Parti Socialiste, c'est-à-dire par le CERES et par J.P. Chevènement. Est-ce que le Président sera en mesure, face à un groupe parlementaire qui dispose à lui seul de la majorité absolue, de faire entendre raison à son ancien parti. Le Président serait beaucoup plus fort si, le groupe socialiste n'ayant que la majorité relative, il pouvait sur tel ou tel point s'appuyer aussi sur d'autres tendances de l'Assemblée. Une des raisons pour lesquelles le Général de Gaulle a souhaité que les élections de 58 aient lieu au scrutin majoritaire, c'est qu'il ne voulait pas être enfermé dans un tête à tête avec un parti gaulliste. On se rappelle qu'en octobre 1958 il avait interdit aux candidats de se réclamer de son nom.

H.B. - *Le scrutin d'arrondissement avait été proposé par Guy Mollet en 1958 pour réduire les risques d'un raz de marée gaulliste.*

R.R. - Je crois que le choix de ce mode de scrutin résulte de la conjonction entre le désir du Général de Gaulle de ne pas être dans la dépendance d'un parti gaulliste trop puissant et celui de Guy Mollet qui craignait que le retour à la proportionnelle ne lamine le Parti Socialiste.

H.B. - *Maintenant, nous sommes dans la situation contraire ?*

R.R. - Exactement contraire. L'on sait que le Parti Socialiste a inscrit à son programme, et François Mitterrand aussi, le retour à la proportionnelle. Par conséquent les chances me paraissent relativement grandes du retour à la proportionnelle. Bien que ce ne soit pas l'intérêt électoral du Parti Socialiste, car il serait alors dans une position moins forte vis-à-vis du Parti Communiste. Avec la proportionnelle, on aurait aujourd'hui environ 200 socialistes et 80 communistes ; le rapport entre les deux partis serait donc de 5 à 2 alors qu'actuellement il est de 7 à 1. Il est probable que les conversations des lundi 22 juin et mardi 23 juin entre les deux partis se seraient déroulées différemment, si Georges Marchais avait pu se prévaloir de 80 parlementaires en face d'un Parti Socialiste qui ne disposait pas de la majorité absolue et qui avait donc besoin de l'appoint communiste. C'est probablement une dizaine de Ministres que le P.C. aurait obtenu.

Je présume que pour les élections aux conseils régionaux et pour les élections municipales du printemps 83, le pays va faire l'expérience du retour à la proportionnelle.

Valéry Giscard d'Estaing

H.B. - *Vous avez beaucoup parlé du Président de la République, du Parti Socialiste, du Parti Communiste ; pourriez-vous nous dire maintenant comment vous voyez les chances de l'opposition et des deux groupes qui la constituent, c'est-à-dire le R.P.R. et l'U.D.F. - et puis si on divise l'U.D.F. en ses composantes : le C.D.S., le P.R. et le Parti Radical.*

R.R. - L'opposition n'a pas de chance raisonnable de revenir au pouvoir à très court terme. Je crois que l'événement efface les espérances ou les illusions de ceux qui s'imaginaient que l'arrivée des socialistes au Pouvoir ramènerait très vite la majorité sortante. Le calcul de Jacques Chirac s'est avéré tout à fait faux. Il a, à coup

sûr, gagné dans un premier temps, en ce sens qu'il a évincé son rival immédiat, Valéry Giscard d'Estaing ; il s'est trouvé en situation de leader de l'opposition pendant la campagne des législatives, mais il a perdu dans le long terme. Lui et ses conseillers avaient spéculé sur un vote de compensation des électeurs qui enverraient une Assemblée qui ne serait pas de gauche et avec laquelle, par conséquent, le Président devrait compter puisqu'il ne pouvait plus user du droit de dissolution dans l'immédiat. Ce calcul s'est avéré totalement faux, et l'intuition de François Mitterrand a révélé un stratège génial en quelque sorte, qui a eu autant de chance que le Général de Gaulle en 1962. C'était tout à fait comparable. Le Général de Gaulle avait fort bien compris que les partis du « cartel des non » se suicidaient, car ils n'arriveraient pas à faire comprendre à l'électeur comment le fait de confier à tous les Français le choix du Président de la République était contraire à la démocratie. Le Général de Gaulle a gagné. Et de même François Mitterrand avait perçu qu'il ne serait pas possible à la majorité sortante de faire admettre à l'électeur que la thèse, soutenue depuis 23 ans, de la nécessité de l'accord entre le chef de l'Etat et la majorité parlementaire, perdait brusquement sa validité. On avait si bien intériorisé dans la conscience de l'électeur la nécessité de l'harmonie entre les deux que, inévitablement l'élection du Président de la République devait entraîner dans la foulée, après une dissolution, l'élection de députés appartenant à la majorité présidentielle. Par conséquent, je vois mal comment, dans l'avenir, Jacques Chirac pourra être le recours qu'il espérait incarner.

Normalement, sauf catastrophe économique ou crise internationale, la majorité est assurée de cinq années. Le Président a sept ans devant lui. Sauf dégradation grave de la situation économique, la conjoncture démographique amènera d'ici trois ou quatre ans un renversement du rapport entre l'offre et la demande pour l'emploi, ce qui permettrait à la majorité sortante de se présenter avec, du point de vue de l'emploi, un bilan plus satisfaisant. Le chômage va croître pendant les trois années à venir, mais la courbe va se renverser et décliner à partir de 84 pour des raisons démographiques. Il n'est pas exclu que les élections de 1986 renvoient une majorité de même couleur, sans doute un peu moins forte ; à moins que la proportionnelle soit instituée !

Il demeure, bien entendu, que le P.S. et le P.C. seront confrontés, pendant la législature, outre au chômage, aux problèmes de l'inflation, du niveau de vie, du franc, de la compétitivité, de la concurrence internationale, etc... et à la nécessité d'y apporter leurs solutions. C'est l'épreuve des dures réalités.

Il faut que l'opposition se prépare à une traversée du désert. Elle serait imprudente de s'imaginer qu'elle va être ramenée au pouvoir dans les mois qui viennent ; elle aurait tort de jouer la politique du pire et de faire du catastrophisme. L'opinion publique lui tiendrait rigueur de spéculer sur la dégradation économique. Elle devrait

jouer le jeu d'une opposition raisonnable et intelligente, qui donne son accord à celles des réformes qui lui paraissent justes et qui critique les autres en expliquant pour quelles raisons elle les critique. Une des erreurs, à mon avis, du R.P.R. est d'avoir affaibli la fonction présidentielle, d'avoir, ces dernières années, tout en affirmant son attachement aux institutions de la V^e République, diminué l'autorité du Président par une critique permanente. Le rôle de l'opposition est de s'établir dans une attitude responsable et constructive, de retrouver la fidélité à ses origines, à ses sources. Ce sera plus facile à mon avis au C.D.S. et aux libéraux qu'aux R.P.R., car dans ces derniers mois, Jacques Chirac a tenu un langage parfaitement contradictoire, il a fait campagne à fronts renversés. Il a fondé une partie de sa campagne électorale sur la dénonciation du rôle de l'Etat, ce qui ne se situe pas dans l'héritage de la pensée du Général de Gaulle. L'authenticité du gaullisme c'est en effet de maintenir le sentiment que l'Etat a une responsabilité, qu'il est l'arbitre, qu'il est et reste supérieur aux féodalités, ce n'est pas de faire du néo-poujadisme et de la démagogie auprès des travailleurs indépendants et des petits boutiquiers.

Un problème se pose : est-ce que l'opposition doit jouer le jeu de l'unité ou de la pluralité ? Evidemment, une opposition divisée contre elle-même sera peu crédible. Mais je crois qu'il appartient à chacune des quatre familles de l'opposition qui sont des familles distinctes, de manifester leur originalité sans se diviser ni s'opposer. Je demeure persuadé que si la majorité sortante avait surmonté ses divisions, il y a de grandes chances qu'elle serait restée la majorité. Les responsabilités sont lourdes et elles sont partagées ; je pense que le Parti Républicain entre 1974 et 1976 a inquiété la famille gaulliste sans réussir à la détruire et a créé un climat de suspicion et qu'à partir de 1976, les gaullistes en essayant d'affaiblir la présidence de la République n'ont pas cessé de préparer la défaite. Il y a finalement entre les partis de l'opposition autant de différences, mais pas davantage, qu'il n'y en a entre les composantes de la nouvelle majorité, entre les communistes et les socialistes et entre les diverses tendances du Parti Socialiste. On retrouve à l'intérieur du Parti Socialiste, où cohabitent marxistes et non marxistes, toutes les tendances et divergences du courant socialiste, ce qui fait de lui une sorte de nébuleuse.

L'opposition a ses vertus ; elle présente des avantages, si on sait les utiliser ; elle permet de réfléchir sur le passé et sur le présent, d'analyser les erreurs commises et leurs causes, puis de préparer le futur, de reconstituer un patrimoine intellectuel et doctrinal. La victoire des socialistes, c'est un peu cela depuis dix ans. Quand on songe au point où était tombée la vieille S.F.I.O., qui avait obtenu 5 % des voix aux présidentielles de 1969 alors qu'aujourd'hui le P.S. rassemble 38 % d'électeurs, on est frappé par cette prodigieuse remontée, qui doit être une leçon d'espérance pour toute l'opposition.

H.B. - Vous parlez des quatre familles de l'opposition, mais vous savez bien qu'il y a, pour le moment, deux

groupes dans l'opposition, le R.P.R. et l'U.D.F.; laquelle se subdivise en trois composantes ou trois courants; la tendance libérale qui s'exprime au sein du Parti Républicain, la tendance centriste, postérité du M.R.P., qui se réunit dans le C.D.S., et puis la tendance radicale faite de la fraction du radicalisme qui n'a pas rejoint l'alliance avec François Mitterrand.

R.R. - Il y a lieu de distinguer entre le plan de l'existence comme famille politique possédant son individualité et puis le terrain des modalités d'organisation et de stratégie. L'U.D.F. est un regroupement qui sans doute présente de réels avantages pratiques du point de vue de l'action, de la compétition électorale, de l'élaboration d'un programme de gouvernement; mais cela ne dispense pas, pour autant, chacune des familles qui la constituent de poursuivre son propre effort et de préserver son identité, sa spécificité. On a pu craindre dans les dernières années que certaines de ces familles ne perdent un peu ce qui faisait leur originalité au bénéfice d'un dénominateur commun qui était essentiellement le libéralisme. Il n'est pas contestable que le libéralisme possède une justification intellectuelle, technique et politique et qu'il a un rôle indispensable à remplir, il ne doit pas être absent du concert des idéologies; pas plus que le radicalisme qui a son langage original et son histoire. Mais je suis sûr que le C.D.S. représente une tradition de pensée et d'action, un courant historique; il manquerait quelque chose d'essentiel à la réflexion politique en France si cette famille de pensée, qui se rattache à la démocratie d'inspiration personaliste et chrétienne, se dissolvait à l'intérieur d'un rassemblement où plus rien ne subsisterait de son originalité.

Ce qui distingue entre elles les tendances actuelles de l'opposition, c'est probablement aussi une certaine différence de sensibilités entre l'U.D.F. et le R.P.R. et au sein de l'U.D.F. entre ses diverses composantes, et peut-être même au sein du R.P.R.... entre Jacques Chirac et Jacques Chaban-Delmas par exemple.

Les diversités ne sont pas une faiblesse, à condition qu'elles n'empêchent pas l'union quand elle est nécessaire.

H.B. - *Pour revenir à l'autorité suprême de l'Etat, c'est-à-dire au Président de la République et au septennat, voyez-vous une différence importante de symboles entre le septennat précédent et le septennat actuel?*

R.R. - L'un et l'autre attachent une grande importance aux symboles. Ce que l'on a appelé parfois, par dérision, les gadgets dans le cas du septennat giscardien, c'était des symboles, qui n'avaient pas de conséquence pratique, mais qui possédaient une importance véritable au niveau du signe et du sens. Les symboles sont importants dans l'exercice du Pouvoir, ce ne sont pas automatiquement des attrapes-nigauds; les peuples ont besoin de gestes qui expriment, qui possèdent une signification qui dépasse leur matérialité même.

Il y a une différence profonde dans la nature des symboles choisis par les deux Présidents. On voit bien que les symboles retenus par François Mitterrand sont des références historiques, et de ce point de vue là, il est beaucoup plus proche du Général de Gaulle que Valéry Giscard d'Estaing. Il y a chez les deux hommes — le fondateur de la V^e République et son successeur actuel — une même culture historique, une même conviction que l'instant s'inscrit dans une perspective, dans la durée, qu'un peuple c'est un être collectif et que ses choix sont très largement déterminés par son passé. Ce ne sont pas les mêmes références historiques. Les références de François Mitterrand, on l'a assez vu dans son discours inaugural, c'est le XIX^e siècle démocratique, c'est 1848, c'est la France de Victor Hugo. Le Général de Gaulle avait probablement une vision de l'histoire plus globale, plus totale, acceptant et assumant dans son intégralité le passé de la France. François Mitterrand choisit à l'intérieur de l'histoire les moments auxquels sa sensibilité est davantage accordée.

Valéry Giscard d'Estaing avait certainement une moindre prédilection pour la culture historique et il était plutôt tourné vers l'avenir; non que le Général de Gaulle n'ait pas eu d'avenir dans l'esprit, ni que François Mitterrand ne se propose d'orienter la France vers l'avenir, mais incontestablement, la culture de Valéry Giscard d'Estaing est bien davantage une culture scientifique, économique et technique, c'est un polytechnicien. De Gaulle et François Mitterrand sont des littéraires dont la culture est une culture humaniste, beaucoup plus proche des écrivains et des historiens. D'une certaine façon, le succès de François Mitterrand c'est la revanche de l'historicisme sur l'économisme, il renoue avec une certaine tradition, qui n'est pas seulement celle de la gauche, et se situe en réaction contre l'économico-technique. Il serait dangereux que cette réaction tombe dans l'utopie et néglige les contraintes économiques. D'un certain point de vue, la victoire de François Mitterrand, c'est une sorte de défaite de ce qu'il y a d'économisme dans le marxisme. C'est aussi et surtout une revanche de la volonté. Il y a du volontarisme dans le calcul de faire déperir le Parti Communiste, de modifier le rapport des forces entre la droite et la gauche, le rapport des forces à l'intérieur de la gauche entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste. De même que le Général de Gaulle avait pensé que tout n'était pas joué en 1940 et que la volonté des hommes pouvait renverser le cours de l'histoire, de même François Mitterrand n'a pas admis que le socialisme eût écrit ses dernières pages en 1969. Il a refait d'un parti, dont beaucoup pensaient qu'il était moribond, la première force politique de la France. C'est une éclatante revanche de la liberté et de la volonté sur la nature des choses et sur la fatalité.

René Rémond, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, était interviewé par Henri Bourbon.

(1) " *En Mai, fais ce qu'il te plaît* " par Maurice Grimaud - Edit. Stock.

LA VIOLENCE ET LA SECURITÉ

par Georges PICCA

La sécurité des personnes et des biens est aujourd'hui devenue une préoccupation essentielle. De nombreuses enquêtes d'opinion en témoignent et les pouvoirs publics le confirment. D'aucuns pensent, néanmoins, que notre époque est ni plus, ni moins violente qu'une autre. Quant à l'augmentation de la criminalité, elle a connu des précédents. Mais l'efficacité de la police est mise en doute et l'indulgence de la justice mise en cause. L'auto-défense a déjà suscité de nombreux drames et le commerce de l'insécurité (dispositifs d'alarme, sociétés privées de surveillance, etc...) est en pleine expansion car, le « temps des assassins » s'accompagne, désormais, de celui des vigiles.

Cet état de choses est le fait de nombreux pays. Des symptômes semblables ont déjà été observés, il y a plus de dix ans, en Amérique du Nord avant de gagner l'Europe. Ils se manifestent aujourd'hui dans la plupart des Etats occidentaux. Certains, comme la République Fédérale d'Allemagne ou l'Italie, se sont particulièrement signalés dans le domaine du terrorisme. Mais on doit admettre que violence et crime ignorent désormais les frontières, même si ceux-ci paraissent bien plus particulièrement répandus dans les sociétés développées. A côté de la criminalité traditionnelle, la piraterie aérienne, les prises d'otages et les enlèvements de personnalités sont les illustrations les plus spectaculaires de la violence contemporaine. Il est vrai que des Etats, eux-mêmes, ont également recours à des formes de violence jusqu'ici traditionnellement considérées comme « de droit commun » pour favoriser leurs desseins politiques (1).

L'inquiétude manifestée par l'opinion est d'autant plus compréhensible que celle-ci ne voit pas d'issue à cette situation. N'est-il pas révélateur de constater que 50% des Français interrogés estimaient, il y a une année, « impossible de réagir contre la violence sans changer d'abord de société » (2).

Cependant, les pouvoirs publics ont pris conscience de la gravité des circonstances. Aux U.S.A., au Canada, puis en Europe, des commissions gouvernementales se sont penchées sur le problème du crime et de la violence. Après avoir pris l'avis d'experts et procédé à de larges investigations, elles ont analysé les causes de ces phéno-

mènes. Elles ont, aussi, souligné l'insuffisance et l'inadaptation des actions mises en œuvre jusqu'ici, que ce soit sur le plan de la politique criminelle ou de la prévention sociale. Des mesures ont également été proposées et mises en application. Des Comités de prévention de la violence ont été créés en 1978 dans tous les départements (3), la législation pénale a été renforcée en 1978 et en 1981 (4). En dépit de ces initiatives, force est de constater que la peur n'a pas été exorcisée et que la sécurité demeure un problème social. Il faut, par suite, conduire la réflexion au-delà du constat et, des solutions actuelles.

REFLECHIR AU-DELA DE LA STATISTIQUE

C'est un fait que l'amélioration des conditions de vie dans les Etats développés et, les progrès de la technologie se sont accompagnés d'une évolution dans la criminalité. Celle-ci présente un nouveau visage. « Brutale, elle émane d'individus plus dangereux, car plus impulsifs. Spectaculaire, elle s'est renouvelée dans ses formes », observe le rapport du Comité d'études sur la violence. Mais les sociétés occidentales n'ont pas le monopole du crime, même si le souligne Soljenitsyne (5) « l'Occident, où les conditions sociales sont les meilleures, a une criminalité indiscutablement plus élevée et nettement plus forte que la société soviétique avec sa misère et son absence de lois ».

Il ne s'agit pas en fait de phénomènes nouveaux, ni imprévisibles. Le caractère inévitable du crime « lié aux conditions fondamentales de la vie sociale » a été souligné depuis le XIX^e siècle, notamment par le philosophe Emile Durkheim. Nous savons, aussi, que la criminalité se transforme avec les structures politiques, le développement économique et l'évolution des mœurs. La concentration de la délinquance dans les zones urbaines témoigne du fait que la criminalité est, aussi, une conséquence de l'urbanisation. De même, la démographie influe sur le volume de la délinquance. Enfin, le crime n'est pas ressenti de la même manière, dans le temps et, dans toutes les sociétés aussi. Tout cela est, désormais, connu. Pourtant, nous ne disposons pas de « données irréfutables sur la causalité en matière criminelle et des moyens adéquats permettant de traduire dans un programme d'action ces connaissances théoriques » (6).

Nous ignorons, en effet, quels sont les facteurs déterminants qui peuvent conditionner les transformations de la criminalité, de même que nous ignorons ce qui peut conduire un individu plutôt qu'un autre placé dans les mêmes conditions à devenir un criminel.

Quant à la violence, liée à la survie de l'individu et à la pérennité du groupe social, elle se confond avec l'origine de l'humanité. Elle a dominé l'histoire des peuples et il ne peut être question de l'éliminer ; on ne peut songer qu'à la réduire ou la canaliser. Généralement considérées comme une atteinte illicite aux normes sociales, ces dernières ne sont pas, en réalité, toujours clairement définies. A la violence criminelle, considérée comme intolérable, s'ajoute en effet une violence « tolérée » (guerre, sports et spectacles violents,...). De telle sorte que « dans les faits, rien n'est plus relatif, plus changeant que la violence. Elle s'inscrit dans un jeu perpétuel d'antithèses et d'oppositions au cœur de la relation qui lie et oppose l'individu et la société, comme les individus entre eux » (7). Il en résulte qu'au-delà de sa perception individuelle, vécue, la conceptualisation de la violence se heurte à de grandes difficultés.

En créant, le 10 juin 1968, une commission nationale, le Président Johnson lui assignait pour mission de « rechercher les causes, les manifestations et les moyens de combattre la violence physique dans le pays, dans les rues et même de celle qui se manifeste dans nos demeures » (8). Huit ans plus tard, en France, le mandat du Comité d'études sera sensiblement le même. Car la résurgence de la violence dans la société contemporaine a pris de court les responsables politiques. Il était communément admis, durant la première moitié du siècle, qu'avec le développement économique et le progrès social, le crime abandonnerait progressivement ses formes violentes pour évoluer vers des formes plus « astucieuses », davantage orientées vers le profit, que l'atteinte physique aux individus. Cette évolution s'est réalisée ; les crimes et délits contre les biens constituent en effet l'essentiel de la criminalité des sociétés développées (vols, infractions économiques, délinquance financière en « col blanc », etc...). 20 % seulement de la criminalité enregistrée en France par la statistique peut être considérée comme « violente ». Mais il faut aussi tenir compte du fait qu'une « agressivité nouvelle marque les relations personnelles et sociales, les voies de fait se multiplient, l'injure, la pression physique, la séquestration, l'explosif, entrent dans l'arsenal des compétitions et des revendications. La destruction, le saccage souvent mineur, souvent gratuit, font partie des moyens d'expression » (9). De telle sorte que la violence s'est en réalité généralisée, « banalisée » pourrait-on dire, pour se situer le plus souvent, en lisière de la criminalité traditionnelle. Elle contribue, par là même, davantage peut-être, que cette criminalité à alimenter l'insécurité. Pour l'une comme pour l'autre, la répression est devenue d'autant plus difficile que leurs manifestations sont diverses, leurs auteurs disséminés dans tous les milieux sociaux et, que la loi est souvent en retard sur l'imagination des délinquants.

Pour une grande majorité de l'opinion, il y a aujourd'hui davantage de « vandalisme » qu'il y a dix ans. Mais il est difficile de vérifier dans la statistique, avec exactitude, cette appréciation, car il ne s'agit pas toujours d'actes qui tombent sous le coup d'une infraction bien déterminée. De même, la statistique ne peut à l'évidence enregistrer les délits non découverts. Cette partie de la délinquance « se situe en dehors du champ d'observation des services participant à la mission de la police judiciaire, qui ne peuvent l'appréhender que dans des conditions éminemment subjectives et très générales ne permettant aucune quantification » (10). Ce sont malheureusement les délits qui favorisent le plus l'insécurité (cambriolages, agressions, vols de voiture) qui alimentent cette catégorie. Mais, en outre, des sondages ont établi que sur 100 faits délictueux, 26 ne faisaient l'objet d'aucune plainte. 69 % des personnes interrogées justifiaient leur attitude par le fait que la plainte « n'aurait servi à rien », 27 % par le souci « d'éviter les ennuis que procure une action en justice » (11).

Dans ces conditions, ce n'est pas ce que la statistique révèle mais plutôt ce qu'elle dissimule qui peut permettre d'expliquer l'insécurité ressentie par l'opinion.

LE PRIX DE LA SÉCURITÉ

Faute de pouvoir réaliser une approche objective, notamment à travers la statistique, de la criminalité, c'est le plus souvent le « sentiment d'insécurité » qui est pris en considération par les gouvernements (12). Mais ne s'agit-il pas d'une approche équivoque ?

Rien n'est plus subjectif que l'insécurité ressentie. Il existe en effet, constate Bertrand de Jouvenel, « dans n'importe quelle société des individus qui ne se sentent pas assez protégés et d'autres qui ne se sentent pas assez libres » (13). Des enquêtes d'opinion, conduites en Grande-Bretagne, ont montré que ce sont surtout les personnes d'âge mûr, en particulier celles de plus de 45 ans qui estiment que la criminalité a progressé. En revanche, les sujets jeunes, notamment ceux d'âge inférieur à 25 ans, considèrent qu'elle demeure à un niveau constant. Les personnes âgées, les sujets de faible niveau culturel sont particulièrement réceptifs à la peur du crime. Les tendances répressives apparaissent généralement moins marquées à mesure que s'élève le niveau d'éducation. Une recherche conduite en France a montré que ce sont les journaux qui cultivent la représentation d'une « justice vengeresse » qui « ont un public dont le niveau d'instruction scolaire est souvent très faible » (14). Ce sont, en effet, les sujets les moins favorisés, sur le plan culturel, qui lisent de préférence les informations sur la criminalité et la violence en raison du caractère attractif de ces informations et, aussi, faute de pouvoir s'intéresser à des questions plus difficiles sur le plan intellectuel. Plus le sujet est d'esprit libéral, moins il est susceptible de croire que la criminalité a progressé. C'est, aussi, la classe moyenne qui est la plus sensible à la

criminalité et qui s'inquiète le plus de la progression des conduites de violence. Selon Raymond Aron « les classes moyennes ou inférieures, qui pourtant profitent de l'ordre établi moins que les classes supérieures, inclinent vers une morale plus simple et plus sévère que les intellectuels et les privilégiés... » (15).

Mais au-delà d'attitudes, partagées par des groupes sociaux assez homogènes, la circulation d'idées toutes faites — véritables « stéréotypes » de la violence —, amplifiées et diffusées par les médias contribuent également à alimenter le sentiment d'insécurité. Aussi n'est-il pas aisé de faire la part entre l'insécurité réelle et ce sentiment, désormais largement répandu, non seulement en France mais dans d'autres États européens. Les experts s'accordent pour constater un écart important entre l'insécurité ressentie et la criminalité constatée, mais encore faut-il tenir compte du fait qu'une partie de cette criminalité est demeurée inconnue. De même faut-il prendre en compte toutes les manifestations de « petite violence » rarement réprimées. C'est là un facteur non négligeable d'insécurité dont la statistique ne peut rendre compte.

Il faut, aussi, rapprocher de ces observations le fait qu'il existe dans l'opinion, à côté d'une intolérance légitime à certains délits, une singulière indifférence à l'égard d'autres, non moins graves. De telle sorte que quelle que soit la réalité de l'insécurité, cette dernière est « sélective ».

Si l'anonymat des grandes villes favorise le développement du proxénétisme, des infractions sexuelles, de la toxicomanie, ces infractions n'ont que peu d'influence sur l'insécurité ressentie. De même, la criminalité professionnelle et organisée laisse l'opinion relativement indifférente. Elle ne se sent pas toujours directement concernée par les activités du « milieu », considérées comme inévitable mais limitées à un cercle étroit d'individus. Les infractions financières et économiques, les accidents du travail et de la route, ne contribuent pas davantage, suivant les enquêtes d'opinion, à l'insécurité (16). En revanche, il existe une grande intolérance à l'égard des atteintes aux biens personnels et des violences contre les personnes. S'il est logique que la violence physique soit particulièrement redoutée, l'importance accordée aux biens est directement liée à l'amélioration du niveau de vie et à la multiplication des biens de consommation.

De telle sorte que, si l'insécurité est liée à une évolution de la criminalité et de la violence, elle est aussi conditionnée par le seuil de tolérance de l'opinion à certaines conduites. Mais n'est-ce pas une des conséquences du fonctionnement de la société moderne ?

Ce sont, souvent, en effet, les modes d'existence nouveaux qui ont pour contrepartie l'insécurité. Il est notoire que l'étonnante dispersion de succursales bancaires, liée à une politique commerciale d'expansion des

banques, a facilité les hold-up, que le développement du chèque et des cartes de crédit a entraîné un nombre considérable d'infractions nouvelles, que l'accroissement du parc automobile s'est accompagné d'une élévation du nombre des vols de voitures et dans les voitures, que l'abandon des appartements pendant le week-end et la multiplication des résidences secondaires abandonnées pendant le restant de la semaine, a rendu les cambriolages plus aisés. On pourrait multiplier les exemples. Ainsi se développe, dans un enchaînement fatal, l'amélioration des conditions d'existence et leur dégradation ; violence et délinquance trouvent un aliment dans les nouvelles formes d'organisation sociale. En outre, l'insécurité trouve sa source dans d'autres facteurs, liés à la conjoncture économique ou sociale, tel le chômage.

Enfin, il est permis de se demander si l'insécurité n'apparaît pas d'autant plus intolérable que notre société tend, de plus en plus, à être obsédée par la sécurité ? L'aspiration à la sécurité est aujourd'hui devenue un objectif, à la fois illusoire — car la sécurité totale n'existe pas — et essentiel, pour notre société : sécurité sociale, sécurité du travail, sécurité de l'emploi, etc... Car par un singulier paradoxe au moment où chacun revendique une autonomie croissante pour tout ce qui touche sa conduite personnelle, il attend de la société une sécurité accrue. Par voie de conséquence, la justice pénale est l'objet de sollicitations contradictoires : tantôt elle est accusée d'insuffisance dans la protection de la société et tantôt de compromettre les libertés. Elle constitue en fait un abcès de fixation commode, du trouble que cette contradiction suscite dans les esprits. Car, au-delà, c'est un problème plus fondamental qui est posé : quel prix faudrait-il payer pour accroître la sécurité de tous, sans nuire à la liberté de chacun ?

UNE STRATÉGIE INCHANGÉE

Au lendemain de la révolte de la prison d'Attica, qui souleva une grande émotion aux États-Unis d'Amérique en 1971, le professeur Norval Morris, s'efforçant de tirer les leçons de cette amère expérience, observait « ce n'est pas tant que le système de réforme de la justice pénale ait échoué, mais plutôt qu'il n'y ait que des changements symboliques ne s'attaquant qu'à la périphérie du problème... Nous n'avons que quelques réformes de surface, quelques nouvelles façades, mais les modifications demeurent un village à la Potemkine » (17).

Face au développement de la violence et de l'insécurité, la justice pénale est aujourd'hui contestée. A tort ou à raison ? Force est de constater qu'en dépit des transformations que connaît la société moderne, la justice n'a connu dans la plupart des sociétés occidentales que des transformations insuffisantes pour pouvoir faire face aux formes actuelles de la criminalité. Les systèmes de justice pénale reposent le plus souvent sur des conceptions très anciennes. Michel Foucault souligne que « mot à mot d'un siècle à l'autre les mêmes propositions fondamentales se répètent. Elles se donnent chaque fois pour la formulation enfin acquise, enfin acceptée d'une réforme

toujours manquée jusque là » (18). C'est, par suite une nécessité, pour prétendre mettre en œuvre une politique réaliste à l'encontre de la criminalité que de moderniser, d'abord, la justice pénale afin de l'adapter au monde d'aujourd'hui.

Mais il faut aller, bien entendu, au-delà pour renouveler la stratégie adoptée dans une société telle que la nôtre, depuis bientôt deux siècles, contre le crime. Celle-ci repose essentiellement sur une dissuasion supposée, par l'intimidation de la peine. Or, ce « modèle » a été construit à une époque où l'on pensait que les criminels étaient essentiellement des individus issus des classes défavorisées de la société, peu évolués, d'une intelligence très moyenne. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, de telle sorte qu'il y a tout lieu de penser que nous faisons encore confiance à un modèle de défense fondé sur une ligne Maginot, alors que les criminels en sont, eux, à la guérilla urbaine...

Il faut « oser punir » a-t-on pu écrire récemment (19) alors qu'aucune politique de prévention sérieuse n'est mise en œuvre. Mais ce qu'on devrait écrire, aussi, c'est que nous ignorons à peu près tout de l'effet dissuasif des peines sur les criminels. Il faut savoir que les juristes ont évacué cette difficulté en érigeant en postulat l'efficacité de l'exemplarité attachée à chaque peine. Or, l'importance de la récidive suffit à montrer que cette efficacité n'est que relative; la récidive n'est jamais descendue au-dessous de 30 à 35 %, quel que soit le type de peine appliquée. S'agissant de l'emprisonnement, elle peut même aller jusqu'à près de 50 %. La répression du crime doit trouver sa principale justification dans une certaine efficacité, sinon dans une efficacité certaine. Car — cela va de soi — la loi pénale ne peut punir pour la seule satisfaction de le faire: elle est « utilitariste », c'est-à-dire qu'elle vise à empêcher ceux qu'elle frappe, et si possible, les autres, de recommencer. Encore faut-il pour cela frapper juste, sinon frapper fort. Car l'histoire nous a enseigné que l'élévation des peines n'a malheureusement pas (ce serait trop simple) pour conséquence l'abaissement inévitable de la criminalité. En France, l'atrocité de la répression avant 1789 et la sévérité du Code pénal de 1810, avant sa révision en 1832, n'ont pu venir à bout d'une criminalité particulièrement importante. Au point d'ailleurs que la révision de 1832 dut, précisément, assouplir la rigueur de plusieurs dispositions du Code pénal afin de rendre la répression plus efficace... Si la politique criminelle n'est pas une science exacte, encore est-il nécessaire de ne pas la confondre avec la démagogie. Il y a en effet des réalités qu'on ne peut ignorer.

Avant même de songer à punir, il faut d'abord pouvoir constater l'infraction et s'assurer de la personne de son auteur. Or, sait-on que, s'agissant de certaines infractions particulièrement génératrices d'insécurité, telles que le cambriolage, le taux de réussite des enquêtes de police ne dépasse pas aujourd'hui 14 %? Sait-on que la majorité des affaires classées sans suite par la justice le sont, faute d'avoir découvert leur auteur? Il faut, par

suite, donner à la justice comme à la police, les moyens de remplir leur mission. Il est notoire, en effet, que ni les effectifs, ni les moyens n'ont suivi au cours des vingt dernières années l'accroissement de la population et le rythme de l'urbanisation.

Police et justice ont reçu de la loi des missions complémentaires. La première doit constater les infractions et livrer leurs auteurs à la justice. Quant à la seconde, elle doit, à la fois, qualifier ces infractions au regard de la loi, mesurer la culpabilité et la responsabilité de leurs auteurs et leur appliquer une peine en fonction de celles-ci. Confondre délibérément ces missions respectives ne peut que viser à discréditer la police comme la justice aux yeux de l'opinion, en les dressant l'une contre l'autre. Si la police remplit les missions qui sont les siennes dans la mesure des moyens dont elle dispose, il en est de même de la justice.

Mais si des ajustements de la législation et une modernisation de la justice pénale sont souhaitables, encore faut-il surtout tenir compte d'un contexte social nouveau. Celui-ci doit conduire à privilégier la prévention sur la répression.

UN CONTEXTE SOCIAL NOUVEAU

La criminalité a été longtemps cantonnée dans des milieux bien déterminés de la société. Au XIX^e siècle, conséquence de l'industrialisation rapide et de ses séquelles, elle était le plus souvent circonscrite aux classes laborieuses, que l'on assimilait un peu hâtivement à des classes dangereuses (20). La surveillance policière s'exerçait avec une particulière vigilance sur cette partie de la population; elle s'en trouvait facilitée d'autant. Ainsi marginalisée, la délinquance apparaissait d'autant plus aisément comme le fait d'individus issus de milieux défavorisés, dotés d'une hérédité alcoolique et d'une intelligence inférieure à la moyenne. Cette analyse naturaliste, authentifiée par les premières recherches criminologiques, elles-mêmes radicalement déterministes, contribuait à rassurer l'opinion sur la portée du phénomène du crime. A ce modèle d'explication simplifié, correspondait, on vient de le voir, un modèle aussi simplifié de justice pénale.

Dans la société actuelle, crime et violence ont pris une toute autre dimension. La criminalité s'est diversifiée et la violence s'est répandue dans tous les milieux. Si la plupart des crimes et délits « traditionnels » (meurtre, vol, attentat aux mœurs) n'ont pas disparu, des comportements nouveaux, liés au développement économique et à l'évolution des mœurs sont venus renouveler les formes de l'activité criminelle. Celles-ci ont profité, comme d'autres activités humaines, des progrès techniques. La libéralisation des rapports sociaux a favorisé, non seulement la délinquance, mais rendu plus difficile la tâche de la police. L'ouverture des frontières, la rapidité des transports aériens, l'anonymat des grandes cités, permettent aujourd'hui aux criminels de se soustraire plus facilement aux recherches. Les récents développements du

terrorisme suffisent à montrer les problèmes nouveaux qui se posent aux services de la police (21). La criminalité n'est plus aujourd'hui le fait d'une fraction aisément identifiable de la population, et les missions de la police s'en trouvent compliquées. Par là même, cette criminalité inquiète d'autant plus qu'elle semble menacer chacun de nous dans sa vie quotidienne. Prendre un avion, encaisser un chèque, ranger sa voiture dans un parking, peuvent subitement faire de quiconque un otage ou une victime.

Au-delà de cette inquiétude, l'omniprésence du crime et de la violence « dérange » profondément notre confort intellectuel. Comment une société qui a atteint le niveau de « progrès » technique, humain et social qu'on lui prête, demeure-t-elle, encore, aussi mal armée contre le crime et la violence ? Il y a là, en soi, quelque chose de suspect, propre à susciter une méfiance accrue à l'égard de la justice pénale.

Car, au lieu de jeter le regard lucide et critique que mérite la société d'aujourd'hui, c'est de préférence vers la justice pénale que l'on se tourne lorsque se manifestent des carences dans la sécurité. « Le principal souci du public à l'encontre des criminels est de s'en débarrasser ou qu'on l'en débarrasse », écrivait il y a deux siècles Henri Joly, auteur d'un ouvrage demeuré célèbre sur le crime. Plus récemment, le Comité d'études sur la violence a constaté que pour la majorité des Français « la violence c'est les autres ». En dépit de ce rejet instinctif, comment oublier que crime et violence sont, en réalité, des phénomènes profondément enracinés dans la vie sociale ? Comment oublier que les évolutions auxquelles ils obéissent sont étroitement liées aux transformations que connaît l'organisation sociale ? Ce sont en réalité les fondements d'un ordre social très ancien qui ont été profondément ébranlés. Par l'urbanisation d'abord et l'industrialisation ensuite, ils ont marqué le passage irréversible d'une société familiale et rurale à la société d'aujourd'hui. Ces nouvelles étapes du développement social ont eu notamment pour conséquence des déplacements de population, un démantèlement de la cellule familiale, l'isolement de l'individu.

Mais au-delà, c'est aussi le déclin d'un système de valeurs ne correspondant plus à ce nouveau modèle de société, qu'il faut nécessairement prendre en compte. Or, toute modification dans le système de valeurs rejait nécessairement sur la justice pénale. C'est pourquoi il ne serait pas réaliste de chercher une explication de la violence et de l'insécurité actuelles dans le seul mauvais fonctionnement de cette justice. Une analyse, aussi sommaire soit-elle de ces phénomènes, renvoie inévitablement sur le fonctionnement de l'ensemble de l'organisation sociale.

Que l'on s'entende bien, il ne s'agit pas de faire peser sur la société le poids de responsabilités individuelles : il s'agit seulement de ne pas renvoyer sur la seule justice pénale des responsabilités qui incombent à la société

toute entière. Police et justice ne sont qu'un recours, nécessaire en cas de transgression grave des normes sociales. C'est en réalité sur d'autres structures (famille, système éducatif, associations...) que repose l'équilibre et l'harmonie de la communauté sociale. Si ces structures n'assurent plus le rôle qui est le leur, justice et police ne pourront les suppléer. Il ne faut d'ailleurs pas le déplorer, si l'on veut que notre société conserve son caractère démocratique.

Georges PICCA
Rapporteur du Comité National de Prévention
de la Violence et de la Criminalité

N.B. Le Conseil Economique et Social a approuvé dans ses séances des 28 et 29 Avril un intéressant rapport de M. Marcel Blanchard-Jacquet sur " la sécurité des personnes et des biens en France " et un avis qui insiste sur l'importance prioritaire de la prévention et sur la nécessité d'un équilibre et d'une cohérence entre l'action répressive et la politique globale de prévention.

(1) R. Schmelck et G. Picca - *l'Etat face au terrorisme (Revue Pouvoirs, n° 10, 1979).*

(2) *Prévenir la violence (Rapport du Comité National de prévention de la violence et de la criminalité - 1 volume). La Documentation Française - 1980.*

(3) *Décret du 28 Février 1978.*

(4) *Lois du 22 novembre 1978 et du 2 Février 1981 (Sécurité et Liberté).*

(5) *Discours à Harvard (1978).*

(6) *Sutherland et Cressey - Principes de criminologie (Paris - Editions Cujas - 1966, p. 636).*

(7) *Rapport du Comité d'études sur la violence (1977).*

(8) *National Crime Commission of the causes and prevention of violence (Award Books - New-York - 1969).*

(9) *Rapport du Comité d'études sur la violence (op. cit.).*

(10) *La criminalité en France (Statistique du Ministère de l'Intérieur).*

(11) *Sondage de l'Office Central de Sondage et de Statistique (décembre 1976).*

(12) *Rapport du Comité d'études sur la violence (op. cit.).*

(13) *Du pouvoir (Hachette - Paris, coll. Pluriel, 1972).*

(14) *Presse et justice pénale (Revue Française de Science Politique - n° 1, février 1976).*

(15) *Plaidoyer pour l'Europe décadente (Editions R. Laffont, 1977 - Paris).*

(16) *Les décès consécutifs aux accidents du travail et de la route sont en France supérieurs à ceux résultant de crimes.*

(17) *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé (Ed. Sirey) - 1972.*

(18) *Surveiller et punir (Gallimard - 1975, p. 275).*

(19) *Le Figaro (27 Septembre 1979).*

(20) *L. Chevallier - Classes laborieuses, classes dangereuses (Plon, 1958).*

(21) *Europe contre terrorisme (Le Monde - 23-25 Septembre 1980).*

LES INÉGALITÉS SOCIALES

par Jacques MÉRAUD

Le texte que nous présentons ci-après est une communication faite par notre collaborateur et ami Jacques Méraud à l'Académie des Sciences Morales et Politiques le 23 mars 1981. Nous remercions M. Henri Guitton, Président actuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, de nous avoir autorisé à publier ce texte. Nous rappelons que Jacques Méraud a présidé au premier trimestre 1975, la Commission des Inégalités sociales dont les travaux ont contribué à la préparation du VII^e Plan.

Beaucoup a été dit ou écrit ces dernières années sur les inégalités sociales, en particulier par d'éminentes personnalités membres de votre Assemblée. Je ne prétendrai aujourd'hui ni renouveler ce thème, ni être exhaustif. Je tenterai simplement d'apporter quelques éléments objectifs de réflexion, à la lumière de la modeste expérience que m'ont donnée les travaux de la Commission des Inégalités Sociales et les rencontres dont ils ont été l'occasion.

Je dirai d'abord quelques mots du concept d'inégalité sociale. Je crois qu'il est légitime de parler « d'inégalités sociales » et non de simples différences individuelles. Les différences entre deux personnes contribuent à la qualité de leurs échanges : l'uniformité appauvrit une société ; les différences l'enrichissent. Mais l'inégalité apparaît, me semble-t-il, lorsqu'une différence entre deux personnes est perçue par la majorité du corps social comme indiquant pour l'une d'elles une situation moins souhaitable que celle de l'autre. Cette inégalité est « sociale » quand il s'agit, non plus d'inégalités entre individus, mais d'inégalités entre groupes. Or, en classant les différents groupes qui composent notre société sur une échelle hiérarchique en fonction de leur degré de possession de tel avantage, puis de tel autre, on trouve le plus souvent les mêmes groupes au bas de l'échelle et les mêmes autres groupes vers le sommet. Ce « cumul » des inégalités laisse penser qu'il y a bien là des phénomènes de société et non de simples aléas.

Inégalités sociales ou inégalités de revenu ?

Beaucoup de débats à propos des inégalités sociales ne prennent en compte que les inégalités de revenus monétaires. Celles-ci sont explicitement identifiées aux inégalités de niveau de vie, lesquelles sont supposées constituer à elles seules l'ensemble des inégalités sociales.

Cette assimilation s'explique par le fait que les inégalités de revenus sont aujourd'hui mieux connues que d'autres. Elle tient aussi au rôle que joue l'argent dans notre

société, non seulement comme indicateur, mais comme « facteur » de la hiérarchie sociale.

Cependant, les inégalités sociales ne se ramènent pas aux inégalités de niveau de vie. Les inégalités de conditions de travail, de pouvoir, de considération, de responsabilité sont des composantes essentielles des inégalités sociales. Les unes et les autres sont même perçues de façon de plus en plus sensible à mesure que les inégalités de niveau de vie s'atténuent.

Les inégalités de niveau de vie elles-mêmes ne se ramènent pas aux inégalités de revenu. Il faudrait pouvoir adjoindre au revenu monétaire dont dispose chaque ménage les avantages en nature dont il bénéficie, par exemple l'« autoconsommation » des produits de la ferme ou du jardin, et surtout les avantages procurés par la possession de certains éléments de patrimoine. Ainsi, les ménages propriétaires de leur résidence principale, voire d'une ou plusieurs résidences secondaires, bénéficient à ce titre d'un niveau de vie supérieur à celui des ménages ayant le même revenu monétaire, mais ayant choisi d'autres formes de placements. Or, si l'on dispose d'une mesure globale du patrimoine immobilier français, on ne peut aujourd'hui rapprocher du revenu monétaire de chaque ménage le supplément fictif de revenu que lui procure la propriété d'une ou plusieurs habitations dont il se réserve la jouissance.

Plus important encore est le problème posé par l'usage des services mis à la disposition des personnes privées, mais dont le financement est, sous une forme ou sous une autre, assuré par la collectivité. Par exemple, si l'on connaît bien le coût global des services d'éducation, on n'a jamais jusqu'ici « personnalisé » l'avantage allant de ce fait à tel ou tel ménage et ajouté cet avantage à son revenu monétaire.

On peut se demander si le remboursement par la Sécurité Sociale des frais de maladie ou d'hospitalisation doit être compté dans le revenu de celui qui en « bénéficie ».

Peut-on dire à propos d'un opéré à cœur ouvert que son passage entre les mains du chirurgien, sa coûteuse réanimation et sa longue convalescence lui ont procuré, pour un temps du moins, un des plus gros « revenus » de France ? Et pourtant, si la Sécurité Sociale n'existait pas, il faudrait la remplacer par le recours à des systèmes d'assurance qui coûteraient aux assurés. Le fait d'être dispensé de cette dépense, tout en étant certain de bénéficier, en cas de besoin, des prestations correspondantes, est bien un élément du « niveau de vie ». Il n'est donc pas illégitime d'assimiler à un revenu, sinon les prestations reçues, du moins le droit à ces prestations, la valeur de ce droit étant mesurée par les cotisations versées :

Cependant, pour que le revenu soit une expression objective du niveau de vie, il faut — ce qu'on omet trop souvent de faire — le rapporter aux charges incombant à celui qui le perçoit. Quel sens cela a-t-il, du point de vue des « inégalités sociales », de dire que deux ménages ont le même revenu disponible quand l'un d'eux n'a pas d'enfant et l'autre en a quatre ? La solution est de calculer un revenu disponible par tête, ou mieux par « unité de consommation », en tenant compte du rang et de l'âge des enfants.

De même, on compare souvent le revenu des retraités à ceux des personnes en activité, sans tenir compte, non seulement du fait que les retraités ont en général beaucoup moins de personnes à charge, mais aussi du fait qu'ils n'ont pas les mêmes besoins. Sauf pour ce qui est de la santé, les besoins de consommation courante d'une personne âgée sont inférieurs à ceux qu'avait la même personne au cours de sa jeunesse et de sa vie adulte. Et pour ce qui concerne les biens durables, le niveau de vie dépend bien plus du stock que l'on en détient, que du flux annuel, lié au revenu. Le fait que le revenu d'un retraité soit moindre que celui qu'il percevait en période d'activité ne signifie donc pas nécessairement que son niveau de vie a baissé. Le taux d'épargne de nombreuses personnes âgées est d'ailleurs plus élevé que celui qu'elles avaient pendant leur vie professionnelle. Quand on compare des personnes d'âge différent, il est donc imprudent d'assimiler inégalité de revenu et inégalité de niveau de vie.

La signification des indicateurs d'inégalité

Quand on a bien défini l'aspect des inégalités auquel on s'intéresse, il faut choisir un instrument de mesure.

La principale difficulté que l'on rencontre alors tient à l'hétérogénéité de la plupart des groupes que l'on constitue pour mesurer entre telle ou telle « disparité ». C'est ainsi qu'on juge fréquemment de la « hiérarchie », ou encore de l'« échelle », ou de l'« éventail » des salaires, en comparant la moyenne des salaires des « cadres supérieurs » et la moyenne des salaires ouvriers. Notons l'importance des mots utilisés : le mot « hiérarchie » évoque bien l'idée d'une inégalité de responsabilités, mais sans faire appel à une image précise ; les mots « échelle » ou « éventail » évoquent au contraire des objets bien

déterminés, et leur usage fait penser qu'il s'agit de rendre compte de la « dispersion » des salaires du haut en bas de la « hiérarchie ».

Or qu'est-ce que le « cadre supérieur » moyen auquel on se réfère ? Ce personnage est fort peu « typé ». La notion de « cadre », notion spécifiquement française, n'est définie par aucune norme internationale ; elle l'est certes davantage par de nombreuses conventions collectives françaises, mais la notion de « cadre supérieur » ne l'est pas. Les termes employés inclinent à assimiler « cadre supérieur » et « cadre dirigeant », expression utilisée quelquefois pour désigner les membres de l'état-major des entreprises. Mais la catégorie socio-professionnelle des cadres supérieurs, telle que l'ont définie les statisticiens, est beaucoup plus large que celle des « cadres dirigeants ». Elle comprend les ingénieurs, les professeurs et les cadres administratifs et commerciaux, diplômés des grandes écoles ou de l'Université, quels que soient leur âge, la nature de leurs tâches et le niveau de leurs responsabilités, ainsi que les personnes — quels que soient leurs diplômes — occupant dans les entreprises ou dans les Administrations publiques des fonctions équivalentes : aujourd'hui au total 1 300 000 personnes. C'est un ensemble très hétérogène du point de vue du salaire, celui-ci étant lié à la fois à l'âge et au niveau de responsabilité. Et le poids des jeunes ingénieurs et cadres dans cet ensemble est si important qu'il attire fortement vers le bas le salaire moyen du groupe ; celui-ci est donc très inférieur à celui d'un cadre « dirigeant ».

On comprend que, lors de controverses sur l'ampleur des inégalités de salaires, tel interlocuteur ait pu estimer celle-ci relativement faible en se référant au rapport du salaire moyen d'un cadre supérieur au salaire moyen ouvrier, rapport égal, avant impôt, à 3, 4, alors qu'un autre jugeait les inégalités beaucoup plus fortes, d'après une enquête montrant, dans un ensemble de grandes entreprises, que le salaire d'un directeur (directeur technique, commercial, financier...) était environ 10 fois plus élevé que celui d'un « OS » (ouvrier spécialisé). Les deux chiffres, bien que fort différents, sont également fiables et nullement contradictoires. Le chiffre 10 rend cependant compte de l'inégalité d'une manière plus précise et moins abstraite que l'autre.

L'étude de l'évolution des inégalités soulève également des problèmes, qui touchent au concept même d'inégalité, lequel n'est pas indépendant de la manière dont l'inégalité est mesurée. J'en donnerai un exemple.

On a coutume de considérer que, lorsque deux revenus ou deux ensembles de revenus augmentent d'un même pourcentage, l'inégalité n'a pas changé. Voici deux personnes gagnant l'une 3 000 francs par mois, l'autre 30 000 francs. Un an plus tard, la première perçoit 3 300 francs, la seconde 33 000 francs. Le revenu de chacune d'elles a progressé de 10 %. Selon les indicateurs habituels de disparité, celle-ci est restée la même, la rémunération la

plus élevée demeurant 10 fois supérieure à l'autre. Cependant, en valeur absolue en francs, le supplément de revenu perçu entre la 1^{ère} et la 2^e année par la personne la mieux payée, soit 3 000 francs par mois, est égal à la totalité de ce que gagnait par mois — et presque de ce que gagne encore — la personne la plus modeste. Peut-on dire « l'inégalité » n'a pas changé ? Autrement dit, l'inégalité doit-elle être mesurée par le rapport de deux revenus, ou par leur différence, ou ces deux mesures doivent-elles conjointement intervenir, ou faut-il en inventer une troisième, pour rendre compte dans sa totalité d'un phénomène qui n'est pas simple ?

L'évolution des inégalités dans le passé

Malgré les difficultés de la mesure, dont nous venons de donner quelques aperçus, il est possible de se faire une idée assez claire de la manière dont les inégalités sociales ont évolué en longue période. En France, si l'on compare la situation actuelle à celle du début de ce siècle et à plus forte raison des siècles passés, la réduction des inégalités apparaît incontestable, comme l'ont montré les travaux de M. Jean Fourastié.

L'évolution dans les dernières décennies est plus souvent l'objet de controverses. Il est vrai que l'ampleur des mouvements a été nécessairement moins grande, et qu'une marge d'incertitude entoure toujours chacun des chiffres auxquels on peut se référer. Cependant, si l'on observe objectivement comment se sont développés et répartis les revenus disponibles après impôt, les revenus dits « de transfert », les achats en quantités physiques de biens et de services marchands, l'usage des services dits « collectifs » d'éducation ou de santé, l'accession à la propriété et à un plus grand confort des logements, on tire de ce bilan d'ensemble la ferme conclusion que les inégalités sociales se sont réduites.

Si l'on regarde enfin plus particulièrement les années les plus récentes, on peut observer un ensemble de phénomènes convergents : resserrement de l'éventail des salaires directs, accroissement relatif de l'impôt touchant les contribuables à hauts revenus, extension progressive de la protection sociale aux catégories qui n'en bénéficiaient que partiellement, forte revalorisation des allocations destinées aux personnes âgées à faibles ressources, création, à la place de l'« aide à la pierre », d'une aide personnalisée au logement allant aux ménages dont les revenus sont inférieurs à un plafond variant avec le nombre d'enfants, suppression des restrictions à l'accès des femmes à certains emplois et réduction de l'écart entre salaires masculins et féminins, création du complément familial à l'intention des familles de 3 enfants et plus à revenus moyens et modestes, enfin substantiel relèvement des allocations de chômage.

Certes telle ou telle modalité des actions qui ont été engagées peut ici ou là être critiquée, ou encore l'ampleur des mesures prises peut être jugée insuffisante. Cependant il n'est pas objectif de dire qu'il n'y a pas eu, tout

bien pesé, réduction des inégalités sociales. Il ne faut pas d'autre part oublier que toute action réformatrice, si elle veut être sage, doit être progressive et exige du temps ; le rapport de la Commission des Inégalités Sociales, en 1975, insistait déjà dans sa conclusion sur ce point. Il ne faut pas oublier non plus que la faible croissance économique des dernières années a été — nous y reviendrons tout à l'heure — peu propice aux actions de réduction des inégalités.

Les principales inégalités d'aujourd'hui

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Malgré ce qui a été fait, d'importantes inégalités subsistent. Sans en dresser le catalogue, j'en mentionnerai deux qui méritent une attention spéciale : l'inégalité en matière d'emploi et les inégalités dont souffrent les familles.

L'inégalité en matière d'emploi est souvent décrite. On sait que la proportion de « demandes d'emploi non satisfaites » est la plus forte chez les jeunes, les femmes et les travailleurs les moins qualifiés. Certes la catégorie des « demandeurs d'emploi » comprend des sous-groupes très divers, tant par le degré de gravité psychologique qu'a pour eux la recherche du travail que par les conséquences économiques de leur situation, pour eux et éventuellement leur famille. Il est vrai aussi que des efforts considérables ont été faits ces dernières années pour que le chômage soit financièrement moins dur à supporter que naguère. Malgré cela, l'inégalité entre celui qui a un emploi dont il est sûr et celui qui n'en a pas ou n'a qu'un emploi précaire est probablement l'une des plus difficiles à admettre, et le nombre de ceux qui souffrent d'une telle inégalité n'a presque jamais cessé de s'accroître au cours des 15 dernières années.

Les familles nombreuses perçoivent des prestations et bénéficient d'avantages fiscaux. Depuis 1978, la création du « complément familial » a apporté un supplément de revenu à celles qui ont des ressources moyennes ou modestes. Mais la compensation de leurs charges n'est que partielle : dans toutes les catégories socio-professionnelles, le revenu disponible par unité de consommation est très inférieur dans une famille nombreuse à celui d'un ménage sans enfant. Dans une famille de 4 enfants, où le père est ouvrier et la mère travaille à son foyer, le revenu disponible par unité de consommation est égal à moins de la moitié de celui d'un ménage sans enfant où les deux époux ont une activité professionnelle, l'un et l'autre, comme ouvriers.

C'est dans les familles nombreuses — trois enfants et plus — que l'on trouve le plus de victimes de l'inégalité des chances. Les statistiques dont on dispose sur les résultats scolaires des enfants et les adolescents montrent que, dans tous les milieux sociaux, ces résultats sont moins bons — en moyenne bien entendu — dès que le foyer a plus de deux enfants, et d'autant moins bons que la taille de la famille est plus grande. Si ce phénomène est relativement peu accusé chez les enfants de cadres supérieurs, il l'est bien davantage chez les ménages ouvriers.

Certes, l'accès à l'éducation est devenu beaucoup moins inégalitaire que jadis. Sait-on qu'à la veille de la seconde guerre mondiale, en 1937, ce qui n'est pas si lointain, il n'y avait dans l'ensemble des classes de 6^e existant en France, que 769 enfants d'ouvriers ? La progression de la scolarisation a été spectaculaire, et la proportion de fils ou filles d'ouvriers passant le baccalauréat, ou étudiant dans les Universités ou les Grandes Ecoles, a crû sensiblement plus vite que celle des enfants de cadres supérieurs. Néanmoins aujourd'hui encore, un jeune a une probabilité plus de 10 fois plus faible d'atteindre l'enseignement supérieur quand il appartient à une famille ouvrière que lorsque son père est cadre supérieur ou membre d'une profession libérale. Et la probabilité est bien plus faible encore quand il a plusieurs frères ou sœurs.

Faut-il continuer à agir, et jusqu'où ?

Jusqu'où faut-il alors, dans l'avenir, réduire les inégalités ? Il ne s'agit pas de construire une société égalitaire. Ce refus se fonde non seulement pour des raisons d'efficacité économique, mais aussi sur des raisons de qualité de la vie en société : le nivellement — et surtout le nivellement par le bas — serait un appauvrissement général ; ce sont les faibles revenus qu'il faut accroître et non les revenus élevés qu'il faut abaisser ; ce sont les gens sans pouvoir qu'il faut faire participer davantage aux responsabilités, sous des formes adaptées, et non les dirigeants qu'il s'agit de dépouiller de leur autorité en diluant le pouvoir dans un marais d'irresponsabilité. On a même pu faire observer que le maintien de la liberté était vraisemblablement lié, non seulement à la sauvegarde du « droit à la différence », mais aussi — l'homme étant ce qu'il est — à l'existence, dans une égalité de dignité, d'un minimum d'inégalités sociales. Si donc il est souhaitable de continuer à réduire celles-ci, les actions à mener dans ce sens doivent être inspirées à la fois par l'audace et par la mesure.

Les Français d'ailleurs l'entendent ainsi. Lorsque le CERC (Centre d'Etude des Revenus et des Coûts) leur a demandé leur opinion sur les inégalités de revenus, près de 80 % d'entre eux ont déclaré trouver normal qu'il y ait de telles inégalités, tout en jugeant leur ampleur actuelle excessive et en demandant qu'elle soit diminuée.

Le souhaitable étant perçu, qu'est-ce qui est possible aujourd'hui et demain ? Pour tenter de répondre à cette question, examinons comment s'est opérée dans le passé la réduction des inégalités.

Elle s'est faite d'abord par le simple jeu des mécanismes d'une société libérale. La diffusion de l'information par l'affiche publicitaire, la presse, la radio-télévision, ainsi que les possibilités d'achat à crédit, stimulent chez les moins favorisés le désir d'imitation des catégories les plus aisées. Les modes de consommation et l'équipement du foyer tendent à s'homogénéiser, et la propriété immobilière se répand.

Certes par un tel cheminement le progrès technique bénéficie d'abord aux plus riches : si aujourd'hui 96 % des ménages ouvriers possèdent un réfrigérateur, en revanche le lave-vaisselle, d'invention plus récente, n'est présent que dans 8 % des foyers d'ouvriers, contre 52 % des foyers de cadres supérieurs ; de même, à mesure que les loisirs se démocratisent, les loisirs d'hiver apparaissent comme réservés — pour le moment du moins — à certaines catégories sociales. La « contagion » des modes de vie a d'ailleurs parfois des inconvénients pour ceux qu'elle touche, car elle accroît l'appétit plus vite que les moyens de le satisfaire. Il n'en reste pas moins que, malgré ses faiblesses, la société de consommation a joué un rôle bénéfique non seulement dans l'amélioration générale des conditions de vie, mais dans la réduction des inégalités de niveau de vie.

Cependant le jeu spontané du progrès technique n'aurait pas suffi. Il s'est en fait accompagné d'une action à caractère plus volontariste. Celle-ci a pris la forme, soit d'une politique des revenus primaires, c'est-à-dire agissant sur les revenus issus de la production dès le stade de leur formation, soit d'une politique de transferts, par le moyen de la fiscalité nationale ou locale ou des cotisations et prestations sociales. Ces dernières années la politique de relèvement du S.M.I.C. (salaire minimum interprofessionnel de croissance) et de revalorisation contractuelle des salaires les plus bas, ceux des travailleurs manuels, a été une composante essentielle de l'action sur les revenus primaires. L'accroissement sensible du minimum vieillesse a été un exemple spectaculaire d'action délibérée de redistribution.

Réduction des inégalités et croissance économique

Si toutefois une volonté politique, plus ou moins aiguillonnée par les revendications des catégories sociales intéressées, est nécessaire pour que se réduisent les inégalités, cette volonté n'est pas suffisante. L'expérience des décennies passées, puis celle des années les plus récentes, le montrent bien : les modalités et les résultats des actions à mener dans le sens de la réduction des inégalités dépendent des possibilités offertes par la croissance économique.

On peut, bien sûr, et on doit s'interroger sur le contenu souhaitable de cette croissance. Les aspirations d'une bonne part de la population d'un pays comme la France se tournent et se tourneront de plus en plus vers la qualité de la vie, plutôt que vers le pur quantitatif. Mais l'existence chez nous d'inégalités encore importantes et même de certaines situations de misère — ce que l'on appelle quelquefois le « Quart-Monde » — fait que pendant longtemps encore le souci du « plus-avoir » chez beaucoup coexistera avec le désir de « plus-être » chez d'autres.

Si donc il est bien clair que la nature de la croissance doit évoluer, il faut néanmoins que celle-ci soit suffisamment forte. Dans l'hypothèse d'une « croissance zéro », il n'est pas possible que Pierre consomme davantage sans

que, quelque part, Paul ou Jacques consomme moins. Il n'est pas possible non plus dans une telle hypothèse d'augmenter la quantité ou la qualité des services collectifs mis à la disposition des particuliers sans accroître le poids du « prélevement obligatoire », fiscal ou social, exprimé en pourcentage du Produit Intérieur Brut.

Au contraire, quand, d'une année à la suivante, un pays produit un « surplus » grâce à ses progrès de productivité, il est possible de répartir ces « dividendes du progrès », selon l'expression de M. Pierre Massé, en en faisant bénéficier en priorité les plus démunis et cela sans enlever quoi que ce soit aux autres.

Au delà de ces nécessaires progrès de la productivité, les progrès de la production, lesquels incluent les précédents, mais les dépassent, permettent non plus seulement de réduire les inégalités de niveau de vie, mais aussi l'inégalité devant l'accès à un emploi.

Mais la relation entre croissance économique et réduction des inégalités sociales ne joue pas seulement dans un sens. Si une croissance suffisamment forte permet de réduire plus aisément les inégalités, on peut penser aussi que la réciproque est vraie : la réduction des inégalités est un facteur de soutien de la croissance.

Ce rôle apparaît clairement quand la réduction des inégalités s'opère par un renforcement plus marqué du pouvoir d'achat des plus défavorisés : un supplément de revenu allant à un ménage pauvre se traduit par un accroissement de la demande de biens de consommation, alors que le même supplément allant à un ménage riche est totalement ou au moins partiellement épargné. Or aujourd'hui la demande de biens de consommation est devenue plus rare que l'épargne. Même la demande de biens d'équipement en serait stimulée, car ce ne sont plus les moyens de financement des investissements qui font défaut aux entreprises ; c'est davantage l'envie d'investir, parce qu'elles craignent de ne pas vendre suffisamment. On pourrait montrer de la même manière qu'une réduction des inégalités se réalisant par l'intermédiaire d'un développement des services collectifs bénéficiant aux plus défavorisés serait un facteur de soutien de la croissance.

Mais pour que ce soutien soit autre chose qu'un euphorisant temporaire, il faut que l'économie nationale ait les moyens de produire rapidement, et à des prix compétitifs par rapport à ceux de la concurrence internationale, les biens et les services vers lesquels se porterait le supplément de demande. Sinon, celui-ci n'aurait pour effet que de susciter des hausses de prix ou se dirigerait vers des produits d'origine étrangère, provoquant un déséquilibre de nos échanges extérieurs. Il faudrait bien vite freiner à nouveau la demande.

Certains feront observer que le nombre des chômeurs devrait permettre de trouver facilement les moyens en personnel nécessaires à une plus forte croissance. Encore

faut-il que les métiers auxquels aspirent les candidats à un emploi, et leur localisation géographique, correspondent aux offres d'emploi qui se manifesteraient. Il suffit d'observer que parmi les 1 500 000 demandeurs d'emploi recensés à l'automne 1980 figuraient 480 000 personnes, presque toutes des femmes, qui cherchaient un emploi de dactylographe, de secrétaire, de comptable, d'employée de bureau ou de commerce, pour donner une idée des obstacles à surmonter et des efforts à faire encore pour mieux « ajuster » la demande et l'offre d'emploi, sans nuire à notre compétitivité internationale et même de préférence en la renforçant.

Un projet économique et un projet social

Des réflexions qui précèdent, il est possible de tirer quelques conclusions. Aussi bien en longue période dans le passé qu'au cours des années récentes les inégalités sociales se sont réduites. L'ampleur actuelle encore importante de certaines d'entre elles et les aspirations du corps social suggèrent qu'il serait sage dans l'avenir de poursuivre les actions engagées, en s'efforçant de promouvoir en même temps ces valeurs également nécessaires que sont, d'une part, l'initiative et la responsabilité, d'autre part, l'équité et la solidarité.

Certes, le contexte économique international ne laisse pas à un pays comme la France de grandes marges de liberté d'action en matière sociale. La réduction des inégalités étant largement tributaire des possibilités de croissance, on peut penser que l'objectif à poursuivre est celui de la plus grande croissance possible. Mais cette croissance doit être compatible avec le respect de l'équilibre de nos comptes extérieurs. Jamais il n'a paru plus important qu'aujourd'hui de faire comprendre aux Français à quel point le progrès social dépend de certaines exigences économiques. Mais n'est-il pas vrai aussi que le développement économique d'un pays dépend du climat social qui y règne ? La transformation de nos structures de production, le dynamisme de nos relations commerciales avec l'étranger, l'adaptation de notre potentiel humain aux tâches professionnelles d'aujourd'hui et de demain sont les conditions premières du progrès social. Mais, dans la mesure où leur mise en œuvre impose certaines contraintes à court terme pour libérer des possibilités plus grandes à long terme, elles ne seront suffisamment assumées par les « partenaires sociaux » que si un projet leur est proposé, qui lie, de manière claire et concertée, d'une part la satisfaction progressive des aspirations à la réduction des inégalités sociales et à l'amélioration de la qualité de vie, d'autre part les diverses étapes de réalisation des transformations économiques nécessaires. Le Plan, qui a été en France depuis plus de trois décennies à la fois le lieu privilégié de la concertation et l'expression de l'indispensable cohérence de l'économique et du social, ne pourrait-il être, sous des formes peut-être renouvelées, mais dans la fidélité aux inspirations de naguère, l'instrument d'une telle ambition ?

Jacques MÉRAUD

POUR UNE PENSÉE QUI NE SOIT PAS SUR LA DÉFENSIVE

par Jean-Marie DOMENACH

Nous présentons ci-après la conclusion inédite de l'ouvrage de Jean-Marie Domenach "Reportage dans les Idées". Cet ouvrage réunit une série d'articles qui ont été publiés dans "L'Expansion" et qui analysent les principaux courants intellectuels de notre temps. Il paraîtra aux éditions du Seuil en octobre prochain.

Quoi qu'on pense de la valeur, de la cohérence et de l'efficacité des principaux courants intellectuels de notre époque, une chose est évidente: le rapport des hommes aux idées a changé.

Même la dernière des grandes idéologies du XIX^e siècle, le marxisme perd sa force mobilisatrice. Invité récemment à parler dans une école de formateurs tenue par le Parti communiste, je voyais des jeunes gens qui s'excusaient presque de se référer à Marx. Se réclamer d'une doctrine, proclamer une conviction idéologique, c'est désuet, c'est presque mal poli. Pendant trente ans, j'ai fait chaque année le tour de France du conférencier; je puis en témoigner: autrefois, il fallait essayer l'inévitable contradiction du marxiste, de l'intégriste, de l'abondanciste... On trouve maintenant des auditoires gentils, qu'il faut secouer longtemps avant d'en tirer une objection. C'est un effet, assurément, de cette fameuse « décripation » qui, si elle n'a pas vraiment réussi dans le monde politique, a énormément progressé dans la population, signe des mœurs plus douces, des goûts plus éclectiques que porte avec elle la société de consommation. Les idées intéressent, certes, mais non plus comme si on devait en vivre ou en mourir; non plus comme si c'était d'elles que dépendait notre destin. L'intellectuel lui-même ressemble de moins en moins au modèle qu'en donnait Malraux: ce qui oriente et engage sa vie, ce n'est plus une idée, c'est le culte et la promotion des idées, indistinctement: tolérance, liberté de pensée et d'expression, droits de l'homme, — retour au XVIII^e siècle, avec moins d'esprit, hélas! et moins de style. Mais ne nous plaignons pas: le libéral bien élevé, le pluraliste conciliant, l'ethnologue blasé, c'est quand même préférable aux dogmatiques casqués de l'avant-guerre, aux idéologues policiers et procureurs de l'après-guerre. Les idées sont maintenant sur le marché. Chez nous du moins,

pour les rencontrer, il n'est plus nécessaire de franchir le seuil enfumé de quelque taverne, de monter en pèlerinage vers quelque saint lieu, de fréquenter un maître inconnu... Plus d'initiative, plus d'aventure ou presque plus. On se frotte aux idées comme les garçons se frottent aux filles, plus jeunes et moins dangereusement.

* * *

Il y a tant de livres aux devantures! L'écrit surabonde car, par un paradoxe que je ne parviens toujours pas à m'expliquer, moins les idées ont d'importance, et plus il y a de gens pour en lancer. Lorsqu'il paraît 400 titres par mois, il faudrait être bien malin pour s'y retrouver. Les nourritures intellectuelles nous posent le même problème que les matérielles: comment maigrir? Je ne dirai certes pas que les Tchèques ont de la chance: nous avons la possibilité de tout lire, y compris leur samizdat, alors que, chez eux, on peut se faire emprisonner pour quelques pages. L'idée que la vérité puisse résider dans une tête ou dans un livre est en train de disparaître chez nous. Dans un monde où tout se sait, ça se saurait. Et d'abord, qu'est-ce que la vérité? Dans l'univers de tolérance distinguée qui a remplacé le fanatisme des années 50, la distinction du vrai et du faux s'amenuise, comme celle du bien et du mal. Il n'y a ni vrai ni faux, il y a des points de vue, également soutenable, des cultures également respectables. L'anthropologie structurale n'apporte-t-elle pas la démonstration de cette universelle équivalence?

Tout cela serait très agréable si ce changement d'attitude à l'égard des choses de l'esprit ne déplaçait pas la volonté de puissance des penseurs du domaine où il est glorieux de triompher de l'erreur à celui où il est avantageux de triompher de l'indifférence. Je veux dire qu'un Pascal, un Rousseau, un Sartre encore, menaient leur

bataille dans le domaine théorique en se souciant d'abord de persuader leurs lecteurs. Mais le passage de l'intellectualité dans la consommation de masse a pour résultat que les éditeurs, les critiques, tout le système publicitaire et journalistique attirent l'intérêt sur ce qui fait choc : le nouveau, le sensationnel, l'exotique. Il s'agit de vendre, certes. Mais pas seulement : pour l'auteur, il s'agit d'abord de toucher un large public. Sa volonté de persuader se tourne facilement en volonté de dominer. C'est la logique de ce que Don Sturzo appelait « l'épiscopalisme », forme supérieure du cléralisme : s'emparer des postes de commande pour diffuser un message de vérité. D'où ce « pouvoir intellectuel », si bien dénoncé par Régis Debray, qui n'a eu que le tort de s'exclure d'une analyse que son propre comportement illustre parfaitement, puisque, de la recherche des prix littéraires, il est passé à l'exercice du pouvoir politique.

Ce tapage publicitaire ne doit pas faire méconnaître les bouleversements qui affectent le monde intellectuel ni le travail en profondeur dont nous avons repéré, ici et là, plusieurs traces. Cependant, il faut en convenir, la situation est difficile pour ceux qui méritent l'appellation de penseurs. Ou bien ils se livrent aux aléas du marché, et ils risquent d'être conduits à bouffonner de plus en plus ; ou bien ils se replient dans la sécurité du métier de professeur et de chercheur, et ils risquent de se trouver confinés dans l'ombre de spécialités mal connues du public. La bureaucratie tâtilonne et la jalousie mandarinale stérilisent souvent les universitaires. Mais pire que tout est cette ladrerie nationale qui repose sur le principe qu'on ne paye pas la production intellectuelle, en tout cas pas de sa poche. Les patrons étant, pour la plupart, du même avis, nos fondations végètent. Quant au gouvernement précédent, il a préféré prendre acte de la formidable poussée de la culture mercantile : que peut donc l'Etat en regard de ces millions de livres et de disques, sinon donner un coup de pouce ici et là ? C'est pourquoi, comparée à celle des Etats-Unis, mais aussi de l'Allemagne et de l'Italie, la situation faite chez nous à la production intellectuelle de qualité est misérable. Certes, il y a le Collège de France, et nous lui devons, entre autres, que des hommes comme Michel Foucault et Paul Veyne puissent approfondir leur réflexion et élargir leur public sans être obligés de faire les pîtres à la télévision. Mais ces glorieuses exceptions ne doivent pas nous cacher qu'un philosophe comme P. Ricœur, un anthropologue comme R. Girard ont trouvé dans les Universités et les fondations américaines les moyens qui leur étaient refusés en France. Je ne demande pas à l'Etat d'avoir une politique des idées. Politique culturelle, c'est déjà suspect. Mais il a le devoir de prendre les mesures d'incitation et de protection indispensables à la survie de la créativité intellectuelle. A l'exception d'Alain, aucun des grands penseurs français de la première moitié de ce siècle ne furent enseignants ni chercheurs. Sartre, Mounier, Aron quittèrent l'Université, où l'on n'imagine pas Malraux et Bernanos. Ces auteurs ne pourraient plus aujourd'hui s'exprimer, fonder une revue, comme ils le firent. Un libéralisme avancé aurait dû permettre aux

fondations, instituts, centres de recherche, de se développer à l'écart des contraintes administratives. Que fera le socialisme modéré qui a pris le pouvoir en mai 81 ? Hélas ! On l'entend déjà proclamer que la technologie aura priorité dans la recherche. L'argent va à l'argent ; le pouvoir au pouvoir. Cela veut dire aujourd'hui que tout va à la technique. Ce décalage est l'une des choses les plus inquiétantes qui soient : d'un côté d'immenses crédits, des appareils ultra-perfectionnés, avant-garde de la puissance scientifique et technique de cette seconde moitié du siècle, de l'autre côté quelques philosophes vivant des reliefs du monstre : quelques postes, quelques heures de cours saupoudrées vers la fin des études. « Qui a peur de la philosophie ? » demandait le titre d'une récente brochure. Elle ferait plutôt pitié.

*
* * *

Le décalage grotesque, ou, si l'on préfère, héroïque, de la philosophie par rapport à la montée en puissance de la science, de la technique et de l'administration, exprime l'incapacité où se trouve toute pensée sérieuse d'améliorer sa productivité. A peine écrit-on un peu plus vite avec le stylo à bille qu'avec la plume d'oie. Ce n'est pas une raison pour la philosophie de refuser de penser la technique dans ses développements actuels. J. Ellul l'a fait. C. Castoriadis aussi. Ce sont des exceptions. Car la pensée est sur la défensive. Il y a vingt ans encore, elle prétendait expliquer le monde, voire le changer. En 1968, le mouvement qui souleva la France est venu d'où on ne l'attendait plus, puisque les idéologues avaient perdu confiance dans la capacité de leurs idées à ébranler le vieux monde. Aujourd'hui, c'est la force morale du prolétariat polonais, terrien et catholique, qui secoue l'Empire russe. La pensée qui anime cette révolution est située en arrière, dans le catholicisme social, dans les valeurs personalistes et, bien entendu, dans les profondeurs de l'histoire polonaise. Etrange parallélisme : au même moment, c'est le progressisme naïvement puéril de Jean Jaurès qu'invoque François Mitterrand en inaugurant son septennat. Jadis, les penseurs devançaient les politiques : grandeur du XVIII^e siècle, qui conçut les Droits de l'homme ; du XIX^e, qui conçut la libération des peuples et les utopies du bonheur. Mais qu'est-ce que le XX^e propose au XXI^e, sinon sa culpabilité et ses prophéties d'apocalypse qui ont pris les places des idéologies du progrès exténuées ?

Trop d'horreurs, trop d'erreurs. Les saltimbanques en profitent pour entamer leurs procès en culpabilité remontante contre des philosophes qu'ils n'ont même pas lus dans le texte. « Ici, on ne critique pas, on comprend » disait Alain dans sa classe. Sur ce qui nous tient lieu de scène intellectuelle, on critique, parfois on explique, mais on ne comprend pas. C'est plus rapide et plus rentable d'allumer son petit bûcher d'Inquisition pour y griller les vieux maîtres et les anciens camarades. Travail d'idéologue, au pire sens du mot, que de substituer à l'histoire humaine, où le sang s'amalgame à la pensée, où les mots collent à la peau, cette histoire fantasmée où l'on

se retrouve seul innocent avec sa conscience qui n'a jamais servi. Si je garde tant d'admiration pour Ivan Illich, c'est qu'il s'est mis en face de notre monde comme s'il le regardait pour la première fois, lui qui pourtant a tout lu ; et sans ambages, comme le bûcheron qui va à l'arbre, il s'est attaqué à la réalité dominante de notre époque : la conjonction de la puissance technique et de la puissance bureaucratique. Mais l'idéologie du productivisme est encore si forte qu'elle parvient à s'agréger des lambeaux de la critique la plus radicale qui lui ait été portée. Les Français, dans un effort émouvant pour ne pas voir où ils vont inéluctablement, après avoir fait confiance à la technocratie cherchent refuge dans l'idéologie familière du progrès bien-faisant pour tous, sans comprendre que la seconde est mère de la première et n'enfantera plus désormais. Dans cette rémission, le nouveau pouvoir mobilise tous les symboles encore agissants des grandes pensées arriérées. Rites consolants et communiels qui précèdent, je le crains, le dur moment, le moment girardien des sacrifices. Du moins aurons-nous bouclé l'aller-retour à l'intérieur de ce parcours idéologique où la liberté s'asphyxie. Bientôt, l'unité essentielle des systèmes qu'on disait ennemis apparaîtra à tous les yeux, et la pensée de l'alternative s'imposera dans une évidence que masquent encore les débats résiduels de la gauche et de la droite. C'est alors que se dégageront les idées fortes du XX^e siècle et que se fera le tri entre l'imposture et le génie.

*
* *
*

En attendant, je serais tenté de dire : quelle vitalité, mais aussi quelle vacuité ! Quelle vitalité parce que les essais abondent, souvent intéressants, parfois étincelants. Ce n'est pas d'une culture française qu'il faudrait parler, mais de plusieurs. Je déplorais dans mon introduction, le refus des penseurs de se confronter entre eux. C'est que chacune des grandes pensées contemporaines non seulement se clôt sur elle-même, ce qui est une tendance naturelle, mais se garde de prononcer quelque affirmation que ce soit en matière d'éthique et de politique. En revanche, on compense du côté de l'esthétique : les variations sur la peinture et la musique prolifèrent, on y brille à bon compte et cela n'engage pas. Une exception pourtant, que j'ai signalée : la question de l'Etat, à propos duquel la controverse s'est déchaînée à gauche. Mais généralement, on se cantonne dans des interprétations sans risque où l'auteur se protège par l'abondance de sa documentation et la virtuosité de son style. Je sais gré à Castoriadis d'avoir dernièrement pris de front une de ces questions qui commandent notre avenir et auxquelles on n'ose guère penser : la menace soviétique et l'éventualité d'une guerre. Le *come back* de R. Aron et de J. Ellul tient aussi à ce qu'ils n'ont jamais fui les questions centrales de notre époque et y ont donné clairement leur réponse. Le public commence à être las de ce qu'au lieu de traiter de la réalité, nos penseurs traitent de ceux qui traitent de la réalité. Au cours de ce périple, j'ai rarement eu l'impression qu'on parlait de ma situation dans un monde cassé

par la misère et menacé par la bombe atomique. Qu'on me parlait à moi, qu'une pensée s'engageait avec moi pour réveiller la liberté, faire reculer la catastrophe qu'annoncent non sans gourmandise des analyses convergentes. Le succès de la soupe œcuménique de R. Garaudy tient sans doute à ce qu'il est un des rares à dire encore aux gens ce qu'il faudrait faire si l'on veut se sauver. Même R. Girard, qui pourtant laisse, dans son tunnel, un soupirail ouvert du côté de l'amour évangélique, s'il traite des questions brûlantes, c'est à distance et en miroir, comme s'il s'agissait d'affaires intéressantes à observer, encore plus à expliquer mais qui, somme toute, ne relèvent pas de notre intervention. Critiques, analystes, critiques des analystes, analystes des critiques : notre culture se dévore elle-même par une sorte de champignonnage indéfiniment proliférant. Notre culture, comme l'a bien vu E. Borne, est devenue culturaliste. Elle traite de toutes les cultures, et éventuellement d'elle-même, avec une compétence extrême, mais avec cette distance qui est à la fois règle de méthode et marque de distinction, — que les plus distingués ne manqueront pas, à leur tour, d'analyser. Car, dans ce jeu de miroirs, on se renvoie des reflets de reflets. Aristocratie de l'esprit qui, à l'opposé de celle de Nietzsche, n'est pas composée de législateurs de soi-même. Toute valeur étant suspecte, on se gardera d'en produire. Mais qui, à la fin, édicte la loi ? Et si la loi n'est pas respectable, par quelle autre la remplacer ? Il est remarquable que, dans toutes les pensées que nous avons visitées, nous n'ayons rien trouvé qui concerne l'éducation. On a des lecteurs, quelquefois des patients, mais c'est comme si on n'avait pas d'enfants. La plupart de nos intellectuels vivent en état d'apesanteur.

*
* *

Pendant des années, l'obsession fut la langue. Les sciences de l'homme ont pris à la linguistique un modèle d'interprétation qui leur a fait faire d'énormes progrès. C'était aussi le moyen de pratiquer cette diète du sens que rendait nécessaire l'abus des synthèses prématurées. Mais la réflexion sur le langage une fois commencée, comment l'arrêter ? Car elle se rend elle-même prisonnière de ce que J. Derrida appelle le « logocentrisme ». Subrepticement, codage et décodage réintroduisent dans la génétique et la systémique une conceptualisation, un jeu de métaphores qui portent avec elles le vieil humanisme. Le structuralisme lui-même, comme le montre Derrida, se trouve pris au piège du discours qu'il croyait avoir dépassé. A la lisière d'une sphère désormais explorée, penser serait briser la clôture des signes habituels, transgresser la logique identitaire. « Penser, c'est ce que nous savons déjà n'avoir pas encore commencé à faire : ce qui, mesuré à la taille de l'écriture, s'entame seulement dans l'épistémé ».

Depuis trois ou quatre ans, en effet, ce sont les sciences de la matière et de la vie qui viennent sur le devant de la scène et excitent l'intérêt de l'avant-garde. C'est une bonne chose dans un pays où la culture humaniste avait

pratiquement divorcé avec la science, que l'épistémologie prenne ainsi le relai des idéologies traditionnelles. Puisque nous ne parvenons plus à articuler une vision cohérente des phénomènes contemporains, la génétique, la nouvelle thermodynamique, la systémique pourraient nous aider à concevoir l'autonomie au sein d'une situation qui n'a plus grand-chose à voir avec celle du XIX^e siècle. Déjà l'écologie, une fois passés les excès du début, prend sa place comme idée régulatrice; il est salubre, comme dit joliment Lévi-Strauss à propos de Rousseau, de « rechercher la société de la nature pour y méditer sur la nature de la société ». Ruse étonnante de l'histoire: que ce soit la science naturelle aujourd'hui qui récuse le positivisme qu'on avait établi en son nom dans les sciences de l'homme, ce positivisme où continuent de se vautrer nombre d'idéologues de la société et de sociologues de la culture: que ce soit elle qui rappelle l'existence irréductible d'un sujet piétiné par les sadiques du déterminisme. Profitons-en, mais n'en abusons pas, car trop de visions aberrantes sont nées d'extrapolations scientifiques prématurées. Et ce serait encore une manière d'é luder notre devoir de penser à fond, philosophiquement, notre situation que de chercher dans les trous noirs, le *spin* ou les tourbillons des réponses aux questions posées sur ce que l'homme est, ce qu'il devient et ce qu'il doit faire pour entrer convenablement dans le XXI^e siècle. Seul l'homme répondra pour l'homme, c'est lui finalement le maître de l'analogie dans cet univers dont il voudrait tellement être sûr qu'il a été fabriqué pour lui.

*
* * *

Les savants sont aujourd'hui l'objet d'une pressante demande d'idéologie. Certains anciens combattants de la révolution, prenant acte de ce que décidément on ne pouvait fonder la liberté sur un sujet historique, lui cherchent un fondement dans les atomes et les cellules, cependant que d'autres — leurs adversaires de la Nouvelle Droite — trouvent dans la biologie des arguments pour confirmer leurs thèses organisatrices et élitaires. Cette promotion nouvelle des sciences dans l'idéologie contemporaine contient l'amorce de rapprochements féconds. Et puis nous avons tant besoin de renouveler notre stock de métaphores! D'ailleurs, il vaut mieux que ce transfert de concepts se fasse ouvertement plutôt que de façon frauduleuse; n'oublions pas que les grandes pensées du XIX^e siècle se sont formées, sans en avoir conscience, dans un cadre tracé par la mécanique et la thermodynamique de l'époque; ainsi l'obsession de la décadence (voir Spengler, et aussi, par contre coup voir Hitler) eut-elle partie liée avec l'entropie. Les analogies qui s'esquissent aujourd'hui sont plus prometteuses, dans la mesure où elles nous font voir l'auto-organisation à l'œuvre dans les systèmes physiques et biologiques, et où elles réconcilient l'individu avec l'univers, du moins microscopique.

Mais ne laissons pas dire qu'il existerait une « science de l'autonomie » et n'allons pas chercher dans la thermo-

dynamique de Prigogine le secret de la cité harmonieuse. N'oublions pas que la genèse de l'humanité se trouve davantage dans ses textes sacrés, sa mythologie, ses légendes que dans la structure du cerveau ou les ossements des mammouths, comme l'avait cru Teilhard de Chardin. « Le savoir scientifique ne peut savoir et faire savoir qu'il est le vrai sans recourir à l'autre savoir, le récit, qui est pour lui le non savoir, faute de quoi il est obligé de se présupposer lui-même et tombe ainsi dans ce qu'il a condamné: la pétition de principe, le préjugé ». Et J.F. Lyotard ajoute aussitôt: « Mais n'y tombe-t-il pas aussi en s'autorisant du récit? ». Ainsi se pose en effet aujourd'hui la question du fondement du vrai — en quelque sorte entre Prigogine et Girard.

*
* * *

Le vide qui s'est creusé dans la pensée autour de l'homme ne sera pas comblé par la science, même si le rapprochement de la science avec la culture dite humaniste offre une chance à notre époque. Ne comptons donc pas sur l'épistémologie contemporaine pour répondre aux questions de la vérité, de la morale et du pouvoir. Elle nous enseigne, au contraire, que n'est réellement scientifique que ce qui est révisable et même « falsifiable » (1). Cela vaut certes mieux que le marxisme qui, sous le nom de science, prétendait résoudre ces trois questions d'un seul coup. Mais cela nous engage seulement à avancer dans la recherche, à nous méfier de toute fixation, de toute adhésion prématurée, et à combattre les pouvoirs dès lors qu'ils prétendent se justifier scientifiquement. Cela ne nous donne aucune indication sur les choix à faire, en politique et en morale. Sans doute convient-il d'accepter cette incertitude comme un état transitoire, le temps d'échanger notre vieille vision du monde contre une autre, qui sera moins tachée de sang. Mais ériger cette transition en nouvelle certitude, prôner une sorte de neutralisme supérieur à l'égard des combats menés pour la liberté et la justice, c'est simplement consentir à la violence et à l'inhumanité. Terrible schizophrénie de l'intelligentsia française: furieusement engagée dans la bataille politique pendant trente ans, elle se démobilise avec autant de légèreté. Mais au fond, n'est-ce pas toujours la même tentation de rallier les maîtres? Les phénomènes politiques, on ne les met pas en cage, comme des rats. Ils nous enveloppent et nous contraignent de temps à temps à des choix d'autant plus durs qu'ils ont été plus longtemps retardés.

Une connivence existe entre un public à la recherche d'idées à consommer et des auteurs qui produisent des idées soigneusement désossées, de sorte qu'il est possible de les lire sans être obligé de prendre parti, sans même se sentir concerné. La perversion dominante, c'est bien, comme l'écrit Borne, le culturalisme, autrement dit (M. de Certeau l'avait déjà noté à propos du christianisme) la réduction d'une pensée à un niveau d'expression où elle est compatible avec d'autres pensées, différentes et même contradictoires, et où elle peut être assimilée sans risques

de complications intellectuelles et sentimentales. Par là s'explique que l'incommunication dont on se plaint dans les H.L.M. existe également dans le royaume des idées : que se dire lorsque cet élément universel que comporte toute pensée authentique (métaphysique, éthique, religieuse) a été coupé au profit d'une présentation aimable et rassurante. C'est ainsi que, dans bien des milieux catholiques, on a substitué aux lectures intellectuelles des « témoignages » de vie ; une expérience existentielle ne se discute pas et se communique rarement. En société pré-industrielle, le culturalisme suscite le retour du fondamental, comme on l'a vu en Iran. En société industrielle, il se dissout dans la consommation. Mais l'insignifiance élève entre les gens des murs plus épais que le fanatisme, — il est vrai qu'ils ne sont pas hérissés de flics et de mitrailleuses. On aura d'ailleurs remarqué la faible place que les penseurs chrétiens occupent dans notre production intellectuelle, surtout depuis la mort de Maurice Clavel. Eux qui furent si importants dans la première moitié de ce siècle, ils sont aujourd'hui intimidés ou confinés dans des cercles restreints, comme celui de la revue *Communio*. Evidemment, le christianisme n'est pas une culture, c'est une parole vive que n'épuise aucune interprétation, une parole incarnée qui ne peut pas ne pas prendre parti, mais qui dépérit lorsque l'individu se détache de la communauté et n'accepte plus de règle que de lui-même.

*
* *
*

J'ai tenu à marquer mes préférences et mes répugnances, c'était plus franc. Je ne voudrais pas qu'on me rangeât pour autant parmi les contempteurs du temps présent, ou plus grossièrement parmi les pessimistes, alors que j'appartiens à une école de pensée qui a toujours cru dans les ressources de l'esprit et de la liberté, à l'encontre de quelques-uns des plus grands parmi nos contemporains, tel Lévi-Strauss, dont le nihilisme est le plus complet et le plus vigoureux qui se soit jamais produit en Occident. A son propos, il y a une dizaine d'années, j'avais posé la question : « fin des mythes ou mythe de la fin ? ». Depuis, le dilemme n'a fait que se radicaliser. L'effort de déconstruction a été si fort qu'il a quasi stérilisé la littérature, du moins celle qui avait rapport avec les idées. Comparez avec l'époque où Bernanos, Malraux, Camus, Sartre, s'exprimaient par le roman et le théâtre. Ils n'avaient pas besoin d'un médiateur, et le travail que je viens de tenter aurait été inutile à leur sujet. Mais la formidable pression de l'analyse critique empêche les auteurs de se servir innocemment du langage et d'entrer dans les conventions littéraires. « La modernité, écrit Borne, se définit comme un progrès décisif de la conscience de soi ». Nous voilà devenus merveilleusement modernes, — au point que nous ne cessons plus de ratiociner sur l'héritage, au point que nous ne supportons plus cette part d'obscurité et d'aliénation sans laquelle nous ne saurions être nous-mêmes. La conscience de soi finit par dévorer le « soi » tout entier. Comment dès lors, se débarrasser de l'obsession

nietzschéenne à l'égard de ce qu'il y a de funeste, de mortel dans l'avidité de savoir ? Ethnologie, sociologie, anthropologie progressent sur le même front que la société industrielle, elles avancent en piétinant les décombres des cultures qu'elles nous apprennent trop tard à aimer. Un travail identique est commencé sur notre propre culture, — travail d'embaumeur, d'incinérateur. Je ne dis pas cela pour condamner les sciences sociales et leur opposer quelque vague spontanisme. Notre destin est d'employer les moyens de connaissance à notre disposition et de les retourner contre nous-mêmes. Nous y soustraire serait régresser vers un Moyen-Age inhabituel. Mais ce destin est tragique parce qu'il accompagne et accélère la destruction des éléments dont il se nourrit. En matière sociale, ce qui est connu, effectivement, c'est ce qui est déjà mort, ou ce qui va mourir. Mais plusieurs signes donnent à penser que nous approchons du terme, c'est-à-dire du moment où l'excès des analyses conjugué avec la dissolution des sujets provoquera le besoin d'une articulation neuve, d'une initiative fondatrice.

Toute une réflexion métaphysique qui s'exerce à l'écart des modes rencontrera un jour la problématique scientifique. C'est pourquoi il faut d'abord qu'existe une philosophie si elle doit un jour réintégrer la science. C'est pourquoi il faut lier la recherche sociale à l'être de l'homme au lieu de l'en dissocier comme on l'a fait sous l'attraction des sciences de la nature. C'est-à-dire la situer carrément au sein de cet abîme qu'est la conscience de soi, ce qui est le moyen de rester résolument moderne tout en échappant au piège de la modernité. Qu'on ne me dise pas que ce serait dévoyer la science en finalisant la recherche et l'expérimentation ! Comme si la science n'était pas déjà orientée par les contraintes et les préoccupations d'une société elle-même façonnée par une science technicisée. « La science, disait durement Péguy, c'est de l'industrie théorisée ». Cercle vicieux qui peut être rompu par une décision qui parie sur la liberté en même temps qu'elle en témoigne, qui insère l'action inventive des individus et des groupes au cœur du processus qui servait à l'expulser.

Jean-Marie DOMENACH

BIBLIOGRAPHIE

- Etienne Borne* : "Modernisme et Modernité" (*France-Forum*), Juillet-Août 1980.
C. Castoriadis : *Devant la guerre* (Fayard)
M. de Certeau : *Le Christianisme éclaté* (Seuil, en collaboration avec J. M. Domenach)
Pierre Clastres : *La Société contre l'Etat* (Minuit), voir une réponse de J. W. Lapierre : *Vivre sans Etat ?* Seuil.
Régis Debray : *Le Pouvoir intellectuel* (Grasset).
Jacques Derrida : *De la Grammatologie* (Minuit).
Jean-François Lyotard : *La Condition post-moderne* (Seuil).
Pierre Rosanvallon : *Le Capitalisme utopique* (Seuil).

(1) Expression tirée de K. Popper : ce qui peut être valablement déclaré faux.

LE RETOUR DE L'IMMATÉRIEL

par Jean ONIMUS

Bernard d'Espagnat, directeur du Laboratoire de Physique théorique à Paris XI — Orsay, a pensé qu'il était du devoir des scientifiques de faire connaître au grand public les étranges découvertes qui se sont produites ces dernières années en physique nucléaire, c'est-à-dire au cœur de la nature (1). Certes, il a pris des risques : on ne passe pas aisément de la haute technique à la philosophie des sciences. Il faut changer de langage, user de métaphores, emprunter le discours philosophique tout en bouleversant ses termes, puisqu'on ne part plus de concepts reçus par héritage, mais d'observations physiques contraignantes pour l'esprit. En fait, d'Espagnat va retrouver, en partant de l'atome, ce que, par intuition, une longue tradition de penseurs avaient appelé l'Esprit, l'Immatériel, ou Dieu : une réalité qui transcende nos catégories, qui est partout à la fois, hors du temps et de l'espace, indivisible, irréduc-

tible, indicible. N'est-ce pas, encore et toujours, celle dont Platon disait dans le *Parménide* : « Nous ne pouvons penser quelque chose de Dieu ici et quelque chose de Lui ailleurs ; il est une présence instantanée partout... »

*
* * *

La connaissance de la physique est devenue une base de départ indispensable : elle explore *ce qui est*, au niveau le plus élémentaire, à un niveau « indépassable » ; elle a donc de plus en plus une sorte de *statut ontologique*. Par la connaissance des atomes, elle a pénétré toutes les sciences : la chimie, la biologie, rien ne lui échappe puisque tout (et moi-même qui écris ces lignes) est composé d'atomes et obéit aux lois fondamentales de la méca-

que quantique. Par son universalité elle rejoint la philosophie. Celle-ci s'est construite avec des concepts suggérés par l'expérience quotidienne millénaire, et sur une logique imposée par les nécessités de l'action, c'est-à-dire sur des bases qui, l'expérience le prouve, ne sont pas valables au niveau de l'élémentaire. Mais la philosophie apporte à la physique une « mine d'intuitions » où le physicien peut puiser en triant ce qui semble se conformer aux données du réel. Il peut ainsi se donner une vision de monde fondée sur l'expérience, une vision non plus subjective, idéologique, fidéiste ou naïve, mais objectivement défendable. Comment, dans notre actuel désarroi, ne prêterions-nous pas au physicien une oreille attentive, même si son discours se montre parfois difficile à suivre et même à admettre ?

*
* *
*

De quoi nous parle d'Espagnat ? D'un réalisme lointain et non-physique. D'abord d'un *réalisme* : il refuse en effet de s'enfermer dans la « philosophie de l'expérience » chère aux positivistes, ces agnostiques modernes pour qui, si une réalité indépendante existe, elle ne nous concerne en rien et ne nous intéresse pas puisque nous ne pouvons rien en savoir. Certes, nous ne connaissons que ce que nous pouvons observer ; seulement nos observations ne portent plus désormais sur des objets localisables, porteurs de propriétés spécifiques, mais sur des entités mathématiques ; aussi la plupart des positivistes s'enferment-ils dans un mathématisme aux relents pythagoriciens. En mécanique quantique on ne pose pas la question de la réalité de l'onde et de la particule qu'elle pilote : métaphores que tout cela, complètement inadéquates ! On cesse donc de se représenter, ou plutôt on se cantonne dans une représentation abstraite qui suffit à prédire avec une étonnante exactitude les comportements physiques et chimiques des atomes et des molécules. Ne reconnaît-on pas là une sorte d'idéalisme ? On s'enferme à l'intérieur de la pensée humaine et l'on réinstalle l'homme au centre de son univers, l'univers qu'il construit avec sa pensée. La réalité indépendante, à supposer qu'elle existe, est mise entre parenthèses ; il nous reste à penser notre réalité et à en expliciter les lois. Cette réalité-là se réfère à nos instruments, à notre technique qui est de la pensée opératoire. Les phénomènes que nous pouvons observer dépendent du dispositif expérimental qui est intégré dans leur apparition. L'instrument localise, actualise le phénomène : il le fait exister. Le système étudié (tel ou tel électron par exemple) interagit avec les procédures d'étude qui lui procurent ses propriétés observables. On assiste ainsi à une vaste déchosification de la nature : rien de solide ou de stable ; des « particules » sont annihilées et disparaissent, d'autres se créent ; ce qui se conserve est abstrait : des formules, des équations, de l'immatériel. Tout serait-il donc « géométrique » ? Et n'y aurait-il rien « au-delà » ?

*
* *
*

Avant d'entrer dans le réalisme « lointain » que propose d'Espagnat, il faut encore insister sur l'incroyable *impermanence*, la *délocalisation* générale que nous révèlent les modèles quantiques. La stabilité apparente des objets n'est qu'approximative et statistique : ni temps universel, ni position ni vitesse propres, ni même de centre de gravité inamovible et précis. Pauli va jusqu'à dire que même au niveau macroscopique « le centre de gravité d'un corps n'est pas dans une position déterminée mais statistique » ; des expériences de diffraction devraient être possibles même avec des objets macroscopiques ! Bien mieux, rien ne peut être mesuré « objectivement » puisqu'aucune aiguille de voltmètre n'est dans une position vraiment déterminée ou déterminable : il n'y a pas de localité ni même de quasi-localité universellement réalisée par des parties d'instrument ! Le calcul montre que, pour qu'un objet ait des propriétés intrinsèques, un centre de gravité précis, une vitesse précise, il faudrait que le nombre de ses constituants soit infini et qu'il occupe une étendue infinie dans toutes les directions de l'espace ; autrement dit, ce ne peut être vrai que de l'univers lui-même.

Si tout est mouvant et relatif nous ne vivons pourtant pas dans un chaos. Tout étant en relation avec tout (inséparable), une *cohésion universelle* répond à la mouvance universelle, cohésion plus étonnante encore que l'impermanence et la fluidité. Les particules qui ont interagi quand elles étaient proches continuent en effet d'interagir instantanément entre elles au moyen d'influences mystérieuses qui semblent plus rapides que la constante d'Einstein et cela quel que soit leur éloignement réciproque ! D'Espagnat insiste beaucoup sur cette inséparabilité qui semble abolir le temps et l'espace. S'il est vrai qu'au cours des âges, tout a interféré avec tout, il faut en conclure que les objets macroscopiques portent tous la trace de ces myriades d'interférences continues. Une sorte de « résonance universelle » se fait jour et tout communique avec tout. Théoriquement, le passé et l'avenir sont présents, sont « là » en entier et le lointain fait écho au plus proche.

D'une part mobilité, évanescence, vide ; de l'autre inséparabilité, cohérence universelle... Mais ces termes eux-mêmes ne sont-ils pas approximatifs dans un continuum espace-temps qui échappe à toute représentation adéquate ? Et cependant, il existe sur cette petite planète des esprits (composés eux-mêmes d'atomes, noyés dans le tout...) capables, grâce à la complexité de leur système nerveux, de *réduire* les fonctions d'onde qui les incluent, d'en faire la théorie et, semble-t-il, de violer ainsi les exigences du modèle quantique ! Ces esprits ont réussi à surmonter les évidences de leur expérience et à constater la réversibilité des équations de la microphysique, donc la réversibilité potentielle du temps. Ils ont compris que le temps qu'ils vivent, l'espace qu'ils occupent n'ont rien « d'absolu ». Ils ont même compris que les faits de conscience, opérations de leurs esprits, calculs, ne sont pas isolables, qu'ils sont les propriétés d'une réalité à la fois une et multiple.

C'est ici qu'on débouche sur l'hypothèse, ou plutôt l'exigence, d'une Réalité autre, une « *réalité voilée* » et lointaine, non locale, non divisible, intemporelle, qui seule peut rendre raison de la régularité mathématique observable des phénomènes. Sans une telle Réalité, rien ne serait prévisible. Nous ne sommes évidemment pas dans un chaos ! D'autre part, la non-séparabilité plaide en faveur d'une quelconque « conscience cosmique » dont les consciences individuelles (capables de réduire les fonctions d'onde) seraient comme l'émanation (p. 118). On sait que certains physiciens (présentés par Ruyer dans la *Gnose de Princeton*) sont même allés plus loin, prétendant que « tout est sensible ». D'Espagnat, lui, évite ce genre d'aventure : il s'efforce d'enfoncer un coin entre les réalistes (Einstein) qui s'acharnent à objectiver, à chosifier les phénomènes, à affirmer leur réalité propre au prix d'infinies complications (les « paramètres cachés »), et d'autre part les idéalistes, à la façon de l'école de Copenhague, qui s'enferment dans l'univers de l'opérateur et du mathématisme. Certes, il ne prétend pas « dire ce qui est » : ce qui est, nous ne le saurons jamais, nous ne pouvons que construire des « modèles » stables qui se vérifient. Ce qu'il y a derrière, la « totalité cohérente » qui assure cette constance nous échappe. Nous ne connaissons qu'un ensemble de règles théoriques efficaces, capables de rendre compte des observations. Mais l'existence de ces règles doit être considérée comme un *signe*...

Ce qui nous paraît être à la fois des particules et des ondes (et joue très bien le rôle de particules et d'ondes à certains points de vue) est la manifestation observable de « champs quantiques ». Tel électron est la manifestation d'une certaine excitation particulière, relative au champ électronique universel. Les créations et annihilations sont pareilles à des modifications d'état rapportées à ces champs universels. Ces champs quantiques ne sont pas eux-mêmes des « réalités », ce sont les propriétés mathématiquement exprimées des objets observés : autant de configurations locales, actuelles, de l'espace-temps. Au-dessous se laisse deviner une réalité globale, indescriptible, une « substance » qui ne peut relever ni de l'étendue ni de la pensée (la pensée humaine s'efforçant de refléter les phénomènes) ; certains physiciens appellent cela un « vide », un vide « plein de choses à mi-chemin du virtuel et de l'actuel » (p. 97)...

Un Réel voilé : « Il est maintenant devenu impossible de décrire schématiquement mais sans tricherie l'essence de la réalité en termes empruntés au langage usuel » (p. 106). D'Espagnat distingue ainsi un réalisme proche où les éléments du réel sont adéquatement décrits par les notions qui nous sont familières, et un réalisme lointain qui, par certains aspects, reprend les intuitions traditionnelles du tao ou de la gnose. Mais c'est tout particulièrement à la *Natura Naturans* de Spinoza que se réfère notre auteur, une substance absolument dépourvue de « qualités » (qui ne peuvent être attribuées qu'à des réalités empiriques, telles que puissance, justice, etc...). Cette réalité indépendante ne peut avoir les caractères que

nous attribuons à l'esprit et que nous tirons de notre expérience, pas plus qu'elle ne peut être confondue avec « l'ensemble des champs quantiques ». Le mot Dieu, par son extension et sa compréhension, est celui qui, selon l'auteur, « laisse le plus de portes ouvertes ».

*
* *
*

Pour exprimer une Réalité qui transcende ainsi *notre* espace et l'irréversible mouvement de *notre* temporalité, il ne faut pas craindre de faire appel aux *mythes*. Les mythes sont à la fois faux et vrais ; un peu comme les modèles que l'on utilise pour comprendre la réalité empirique. L'attraction terrestre, par exemple, est vraie dans la vie courante, fautive dans la perspective de l'espace courbe ; l'image de l'atome comparé par Bohr à un système solaire est en soi fautive, mais elle reste efficace et commode. L'électron lui-même est un « mythe » (certains physiciens l'ont même doué d'intelligence !), une création de l'esprit qui sert à décrire certaines régularités expérimentales. De même, si le contenu des mythes est historique, donc éphémère, leur signification symbolique peut être très profonde. A notre niveau, nos instruments de pensée et de parole ne sont-ils pas eux aussi symboliques et approximatifs ? Les trois dimensions, la séparation des objets, le temps, etc, ce ne sont en définitive que des perceptions qui nous sont propres. Le critère du mythe c'est l'intensité plus ou moins grande du sentiment de participation à l'Être qu'il procure. A ce point de vue, il y a, enracinée dans la conscience humaine, une postulation ouverte vers la transcendance, qui s'incarne de diverses manières. Cette postulation intime répond elle-même à une sorte « d'appel ». Il faut donc écouter ce qui s'exprime au *cœur* de l'homme : d'Espagnat nous oriente vers un syncrétisme, les religions gardant leur sens profond par la sublimation de leurs contenus respectifs : elles convergent en direction d'un Bien absolu, d'une Valeur qui se définit comme « conformité aux appels de l'Être ». Des correspondances semblent donc exister entre le cœur des hommes et l'Être. Ceci est indémontrable mais beaucoup de choses s'éclairent et prennent un sens si l'on veut bien considérer les faits avec « bénévolence ». Vertu essentielle selon l'auteur puisqu'elle donne à pressentir le réel voilé au lieu de nous laisser engourdir et emprisonner dans un positivisme sans horizon. Le rejet de l'Être est désormais, dit-il, un point de vue dépassé. Mais ce « retour » de l'Être se produit dans des conditions nouvelles, non plus dans le droit fil d'une exigence logique ou dans l'éblouissement d'une expérience mystique, mais aux frontières d'une connaissance qui, désespérément engagée en direction de l'élémentaire, de l'insécable, du matériau originel, s'en vient buter sur une *autre* Réalité, à la fois plausible, non réfutable et totalement étrange.

Jean ONIMUS

(1) Bernard d'Espagnat, *A la Recherche du Réel*, Gauthier-Villars, 1979.

LE DIEU DE SAINT-JOHN PERSE

par Benoît VERMANDER

La mort d'Alexis Léger, le 20 septembre 1975, allait donner à Saint-John Perse un surcroît de gloire et d'éclat. Depuis cinq ans, que de travaux, témoignages, colloques il a suscité ! La quasi totalité de cette production est d'origine universitaire : Saint-John Perse semble exciter l'appétit des thésitifs, et l'on espère pour ces derniers que chacun d'eux pourra se réserver un terrain de chasse suffisamment large. C'est que l'on constate, jusqu'à présent, une périlleuse unité de genre dans l'ensemble des études persiennes, leur préoccupation majeure restant la question du langage et du monde dans l'œuvre du poète.

On s'est, bien entendu, intéressé toutefois au contenu éthique de l'œuvre, quoiqu'à cet égard la principale référence demeure l'étude classique de Pierre Guerre (1), à son inspiration philosophique, à sa portée métaphysique. Comment aurait-on pu négliger la revendication qu'ex-

primait le discours du Nobel : « Lorsque les philosophes eux-mêmes désertent le seuil métaphysique, il advient au poète de relever là le métaphysicien » (p. 444) (2).

Et plus loin : « De l'exigence poétique, exigence spirituelle, sont nées les religions elles-mêmes, et par la grâce poétique, l'étincelle du divin vit à jamais dans le silex humain. Quand les mythologies s'effondrent, c'est dans la poésie que trouve refuge le divin ; peut-être même son relais » (p. 445).

Saint-John Perse considère bien la poésie, sa poésie, comme un Discours investi, de par la grâce du langage, d'une charge, d'une faveur divine (« *faveur du Dieu sur mon poème* », *Vents*, p. 181). La vision et la parole s'articulent dans la logique de la connaissance illuminatrice, source de clarté et de joie : « *La condition terrestre est misérable, mais mon profit incalculable aux tables d'outre-mer (...)* Et ma prérogative sur les mers est de

rêver pour vous ce rêve du réel... Ils m'ont appelé l'Obscur et j'habitais l'éclat. (*Amers*, pp. 281-2).

Ce Discours, qui est en même temps « mode d'être », Etienne Borne l'a scruté avec une rigueur lucide, esquisant un parallèle très fécond avec l'attitude teilhardienne (3). Saint-John Perse, en effet, n'est pas cet isolé qu'on décrit avec complaisance, il a un compagnonnage métaphysique, à propos duquel Heidegger a été aussi mentionné — mais il s'agit, dans les deux cas, d'une rencontre, non d'une filiation. Cette dernière, on doit essentiellement la chercher dans Spinoza, lu, relu, ruminé par le poète. Un passage d'une lettre à G.A. Monod (Alexis Léger a vingt-deux ans alors) est fort éclairant : « J'en reviens à notre Spinoza : je le reprends toujours avec le même attrait. Il y a là de grands cirques, pour très loin animés, inoubliables même après qu'on en a éventé les bords. Et plus particulièrement, dans le « Traité » une extraordinaire jouissance étymologique, quoiqu'elle n'atteigne jamais jusqu'au mysticisme verbal. C'est un sublime « Mot-à-mot », même pour qui ne consentirait à tant de littéralité. Il y a là, ne trouves-tu pas ? dans ce marchandage juif défendant pied à pied le divin contre l'humain (si ce n'est déjà tout humain contre le divin), quelque chose de cette prodigieuse « spéculation » juive qui terminait l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome (Genèse) : Abraham rusant avec son Dieu, le pressant âprement, ou même, transigeant ! (Non, je ne vois pas de page plus extraordinaire dans toute l'histoire humaine : plus compliquée, plus humblement hautaine ou plus sublimement basse !) » (p. 657).

Dans ces lignes, comment ne pas trouver quelque écho de la « spéculation » du poète lui-même ? Le dialogue, le territoire, la race de l'homme et du dieu, nous verrons que c'est là ce qui hante toute l'œuvre de Saint-John Perse, image du Patriarche par leur commune destinée d'exil.

Mais le côté le plus saillant du texte, comme dans le discours du Nobel cité précédemment, c'est le passage immédiat du lieu philosophique à l'expérience religieuse, cette *subjectivisation* totale qui est le propre de l'attitude poétique. S'expliquent ainsi les nombreuses mises en garde que le poète adresse à ceux qui voudraient déceler chez lui tel corpus doctrinal, dogmatique. Mais jamais il ne décourage ceux qui cherchent en son œuvre les traces, les vestiges d'une expérience spirituelle singulière. Le meilleur exemple, c'est le dialogue avec Claudel, parlant de *Vents* au plus exact de son génie :

« Avec le vent, cet élément qui nous donne la vie, ce n'est pas seulement un réservoir où nous puisons, c'est une espèce d'intention à notre rencontre, pour quoi a été fait le mot d'*inspiration* (...) *Surge Aquilo !* est-il dit dans le cantique (IV, 16), *et veni, Auster, perfla hostium meum*. Dans la prophétie d'Ezéchiel également, nous voyons à l'œuvre les quatre Vents du ciel qui rassemblent l'Humanité (...). C'est bon de savoir ça et de recevoir en pleine figure la volonté de Dieu. Mais Dieu est un mot que Saint-John Perse évite, dirai-je religieusement ? et

que pour un empire il ne laisserait pas sortir de ses lèvres. Et cependant, conduit par le soleil au rebours de ce souffle tantôt violent, tantôt perfide et tantôt méditatif, qu'allait-il chercher au-delà de toute barrière, qu'allait-il demander aux réservoirs de l'Incommensurable ? » (4).

La réponse de S.J. Perse mérite plus encore d'être citée :

« Oui, j'attendais cette conclusion. Elle ne va pas plus loin que mon attente, et n'a rien en elle-même qui puisse rien heurter en moi (...). La recherche en toute chose du « divin », qui a été la tension secrète de ma vie païenne, et cette intolérance, en toute chose, de la limite humaine qui continue de croître en moi comme un cancer, ne sauraient m'habilitier à rien de plus qu'à mon aspiration... (...). C'est ma vie tout entière qui n'a cessé, simplement, de porter et d'accroître le sentiment tragique de sa frustration spirituelle, aux prises sans orgueil avec le besoin le plus élémentaire d'Absolu » (p. 1019.20).

Le ton de cette lettre nous y invite : plutôt qu'à une dissection thématique, c'est à une écoute du cri de « *l'âme sans tanière* » (p. 404) de S.J. Perse que nous souhaitons parvenir. Au cours des pages qui suivent, il nous faut cheminer dans le patient déroulement de l'œuvre.

JE SUIS SAUVÉ DE NAISSANCE

Au préalable, un point requiert explication : pourquoi centrer l'écoute de ce « besoin le plus élémentaire d'Absolu » sur le visage du « Dieu de S.J. Perse » ?

Qu'il y ait, pour le poète, du divin par le monde et dans l'homme, cela se manifeste au long de toute l'œuvre. Mais y-a-t-il de l'humain dans le Dieu, et quel commerce entre l'humanité et la divinité ? On imagine le poète, poète de l'exil, de la quête et de la transcendance, écoutant avec avidité Paul devant l'Aréopage :

« Si d'un principe unique Dieu a fait tout le genre humain pour qu'il habite sur toute la face de la terre, s'il a fixé des temps déterminés et les limites de l'habitat des hommes, c'était afin qu'ils cherchent la divinité pour l'atteindre, si possible, comme à tâtons et la trouver ; aussi bien n'est-elle pas loin de chacun de nous. C'est en elle en effet que nous avons la vie, le mouvement et l'être. Ainsi d'ailleurs l'ont dit certains des vôtres : « *Car nous sommes aussi de sa race !* » (*Ap.*, 17, 26-28).

Mais on l'imagine aussi butant, comme les Athéniens, devant la Nouvelle de Rédemption et de Résurrection. Le poète Claude Vigée rapporte ainsi une conversation qu'il eut avec lui en 1959 : « Le feu divin, me dit Saint-John Perse, m'apparaissait déjà dans l'immédiat du monde. Je n'avais besoin d'aucun intercesseur, sinon de ceux-là mêmes dont notre univers se constitue ici bas. C'est pourquoi je n'ai jamais pu me sentir tout à fait chrétien : comme les vrais enfants des îles, ajouta-t-il avec un sourire que démentait le sérieux de son regard très noir, je

suis sauvé de naissance... » (pp. 1302-3).

Que la grâce accomplisse la nature, Saint-John Perse l'accepte. Qu'elle soit aussi rupture salvatrice, c'est autre chose. L'univers de S.J. Perse, a-t-on dit, est un « monde sans péché ». Est-ce absolument vrai ? Une fois encore, l'œuvre ne se prête pas à une synthèse facile, et sa littéralité réserve parfois des échappées déconcertantes.

Le premier recueil du poète, *Eloges*, est habité par le « feu primordial ». La célébration du feu, sur laquelle S.J. Perse voulait achever son œuvre (5), marque déjà ses débuts. « *King Ligth's Settelements* », telle est la (mystérieuse) épigraphe de la partie intitulée « *Pour fêter une enfance* ». Et, plus avant, on lit : « *La journée sera chaude où s'épaissit le feu. Voici la chose comme elle sera : Un grésillement aux gouffres écarlates, l'abîme piétiné des buffles de la joie (ô joie inexplicable sinon par la lumière !)* » (p. 39).

L'appropriation du feu est immédiate, immédiat le monde entier des choses qui respire la présence divine à même les éléments : « *La mer avant midi est un Dimanche où le sommeil a pris le corps d'un Dieu, pliant ses jambes* » (p. 29). Mais ce monde n'est tel que parce qu'il est un monde édenique, un paradis perdu dont le resourvenir emprunte les accents des premiers versets de la Genèse :

« O
clartés ! ô faveurs !
Appelant toute chose, je récitai qu'elle était grande,
appelant toute bête qu'elle était belle et bonne » (p. 24).

Pourquoi ce monde s'effondre-t-il ? Le poète lui-même semble l'ignorer. C'est peut-être ce mystère, l'absence de la faute originelle, qui marque douloureusement en creux l'œuvre entière de Saint-John Perse.

Quoiqu'il en soit, la rupture emprunte deux formes, la première spatiale (c'est le retour de Crusoé à Londres, un Crusoé hanté par la nostalgie de son île), la seconde temporelle : le poète évoque son enfance antillaise, disparue. Coupure à la fois plus ténue et plus radicale : « *Sinon l'enfance, qu'y avait-il alors qu'il n'y a plus ?* » (p. 25).

La perte de l'Eden, c'est la perte de la Présence suprême à même les choses, l'exil et l'errance qui commencent : On n'a guère commenté la prière que S.J. Perse prête à Crusoé :

« ... D'un exil lumineux – et plus lointain déjà que l'orage qui roule – comment garder les voies, ô mon Seigneur ! que vous m'aviez livrées ?

... Ne me laisserez-vous que cette confusion du soir – après que vous m'avez, un si long jour, nourri du sel de votre solitude,

témoin de vos silences, de votre ombre et de vos grands éclats de voix ? » (p. 20).

C'est dans la Bible que Crusoé cherche le souffle et l'espérance :

« *alors ouvrant le livre,
tu promenais un doigt usé entre les prophéties, puis le regard fixé au large, tu attendais l'instant du départ, le lever du grand vent qui te descellerait d'un coup, comme un typhon, divisant les nuées devant l'attente de tes yeux* » (p. 20).

O VOYAGEUR DANS LE VENT JAUNE, GOUT DE L'ÂME!...

Mais, pour le poète, les nuées ne se déchirent pas. Voici le temps, mêlées, de l'épopée et de la solitude. C'est que « *la condition de l'homme est obscure* » (p. 67), telle, pour notre regard, cette Reine lourde, humide, majestueuse et ce Prince maigre, subtil, « *docile aux souffles de la terre* » (p. 65), « *bouche close à jamais sur la feuille de l'âme* » (p. 67). Leur image double, énigmatique aimante le court recueil *La gloire des Rois*. Voici le temps des convoitises (mêlées ?) du corps et de l'esprit : « *Tous les chemins silencieux du monde sont ouverts* » (p. 72). Et plus loin, dans la *Chanson du Présomptif* : « *Tous les chemins du monde nous mangent dans la main !* » (p. 79).

Ces chemins, *Anabase* (publié en 1924) se livre à leur exploration. Le terme *Anabase* doit être pris dans le simple sens étymologique d'« Expédition vers l'intérieur » déclare S.J. Perse à T.S. Eliot (p. 1145); et à Pierre Mazars : « *Anabase* a pour objet le poème de la solitude dans l'action. Aussi bien l'action parmi les hommes que l'action de l'esprit, envers autrui comme envers soi-même. J'ai voulu rassembler la synthèse, non pas passive mais active, de la ressource humaine » (6).

Le parcours d'*Anabase* semble le plus a-religieux de tous ceux effectués par le poète ou, plus exactement, celui dont le caractère apparaît le plus « primitif ». Alors que le mot *Dieu* — au singulier ou au pluriel — est un mot fréquent dans l'ensemble de l'œuvre (il revient 109 fois, *Sécheresse* et *Nocturne* non compris) (7), on ne le trouve qu'une fois au cours d'*Anabase*, dans un contexte indifférent (p. 99). L'esprit religieux d'*Anabase* est celui d'une violence originelle : « *Un grand principe de violence commandait à nos mœurs* » (p. 108). On a voulu y voir une image du mythe de Babel — interprétation forcée puisque la violence est bien, tout au cours de l'œuvre, de facture humaine. La consonance du poème, on la trouve plutôt dans une lettre de Chine, écrite par Alexis Léger à sa mère en 1918 : « Je ne puis, je n'ai jamais pu m'empêcher d'aimer, en toute époque et en tout lieu, ces jeux de grandes forces naturelles : inondations, typhons, séismes, éruptions volcaniques, grandes épidémies et soulèvements divers — toutes ruptures d'équilibre tendant à renouveler l'élan vital du grand mouvement en cours par le monde. (Il ne fallait pas, mère très chrétienne, confier mon enfance antillaise aux mains païennes d'un trop belle servante hindoue, disciple secrète du dieu Civa) » (p. 859).

Même l'évident recul, cette claire ironie se retrouvent dans *Anabase*.

Ce qui détermine le narrateur à partir, c'est la fréquentation, « le pur commerce de (son) âme », cette âme « invisible et fréquente ainsi qu'un feu d'épines en plein vent » (p. 93). Elle est principe, en effet, d'insatisfaction, sel brûlant sur les « bouches mortes du désir » (p. 93). Est-ce parce qu'elle « veille à grand bruit aux portes de la mort » (p. 97)? Mais c'est « l'éternité qui baille sur les sables » (p. 94) qu'on voit s'éveiller une fois que le poète choisit l'exil volontaire, partant « tête nue et pieds nus dans la fraîcheur du monde » (p. 98). La halte ne sera jamais que temporaire: « A voix plus basse pour les morts, à voix plus basse dans le jour. Tant de douceur au cœur de l'homme, se peut-il qu'elle faille à trouver sa mesure?... Je vous parle, mon âme! – mon âme tout enténébrée d'un parfum de cheval! ».

Au bruit des grandes eaux en marche sur la terre, tout le sel de la terre tressaille dans les songes. Et soudain, ah! soudain que nous veulent ces voix? Levez un peuple de miroirs sur l'ossuaire des fleuves, qu'ils interjettent appel dans la suite des siècles! (...).

(L'ombre d'un grand oiseau me passe sur la face)
(pp. 105-106).

L'aventure (à la fois celle du poète et du guerrier) ne connaît pas de fin, elle est succession de départs, de promesses jamais tenues — à: « Et le soleil n'est point nommé, mais sa puissance est parmi nous » (p. 94), répond, (p. 96): « Va! nous nous étonnons de toi, Soleil! Tu nous a dit de tels mensonges!... Et le doute s'élève sur la réalité des choses ». De promesses décevantes, certes, mais sans cesse renouvelées, si l'on en croit la fin du poème: « Et ce n'est point qu'un homme ne soit triste, mais se levant avant le jour et se tenant avec prudence dans le commerce d'un vieil arbre, appuyé du menton à la dernière étoile, il voit au fond du ciel à jeun de grandes choses pures qui tournent au plaisir... » (p. 117).

Anabase apparaît donc comme une étape, qu'*Exil* et *Vents* vont prolonger et infléchir.

Exil comprend quatre poèmes: *Exil* proprement dit (1941), *Pluies* (1943), *Neiges* (1944) et *Poème à l'Etrangère* (1942), tous écrits aux Etats-Unis où Alexis Léger dut s'exiler dès 1940.

Les circonstances biographiques, sans doute, y sont pour beaucoup: plus que dans l'œuvre précédente, il apparaît que l'exil, le départ, l'expédition vers l'*Ailleurs* n'est pas seulement une exigence orgueilleuse, mais qu'il porte en lui le déchirement. Expérience bouleversante et féconde:

« Une science m'échoit aux sévices de l'âme... (...)
« O vestiges, ô prémisses »
Dit l'Etranger parmi les sables « toute chose au monde

m'est nouvelle!... » (p. 123).

Reçoit alors l'antique débat entre le poète et « cette chose sourde par le monde (...) cette chose errante par le monde » (p. 126).

On songe au combat entre Jacob et l'Ange:

« Je vous connais, ô monstre! Nous voici de nouveau face à face. Nous reprenons ce long débat où nous l'avions laissé.

Et vous pouvez pousser vos arguments comme des mufles bas sur l'eau: je ne vous laisserai point de pause ni répit (...).

Que voulez-vous encore de moi, ô souffle originel? Et vous, que pensez-vous encore tirer de ma lèvre vivante,

O force errante sur mon seuil, ô Mendicante dans nos voies et sur les traces du Prodiges? (...)

Et soudain tout m'est force et présence, où fume encore le thème du néant ». (pp. 126-7).

Ce n'est pas là victoire, ce n'est que l'ouverture de l'exil:

« Et voici qu'il s'élève une rumeur plus vaste par le monde, comme une insurrection de l'âme...

Tu ne te tairas point, clameur! que je n'aie dépouillé sur les sables toute allégeance humaine. (Qui sait encore le lieu de ma naissance?) » (p. 127).

L'âme (car « il n'est d'histoire que de l'âme » p. 130) poursuivra ce qui pourra combler le creux de l'exil intérieur, et dont l'exil géographique est l'image douloureuse: « Je reprendrai ma course de Numide longeant la mer inaliénable... » (p. 136).

Contrairement au narrateur d'*Anabase*, le poète sent rôder autour de lui ce qu'il cherche dans l'obscurité (aussi y a-t-il beaucoup d'images auditives dans *Exil*, curieusement doublées du thème de la « page blanche »): « Et qui donc avant l'aube erre aux confins du monde avec ce cri pour moi? (...).

Et sur les rives très anciennes fut appelé mon nom... L'esprit du dieu fumait parmi les cendres de l'inceste » (8) (p. 128).

Etrange, pathétique recherche réciproque de deux forces aveugles l'une à l'autre (« la cécité des hommes et des dieux » (p. 158))

Eclairs intermittents. La rencontre aura-t-elle lieu? Voici que les *Pluies* apportent « une langue nouvelle de toutes parts offerte! une fraîcheur d'haleine par le monde

Comme le souffle même de l'esprit, comme la chose même proférée,

A même l'être son essence; à même la source sa naissance:

Ha! toute l'affusion du dieu salubre sur nos faces » (p. 144).

Fraîcheur que renouveleront les neiges, « *les premières neiges de l'absence sur les grands lès tissés du songe et du réel* » (p. 157). Dans *Neiges*, on trouvera la poésie la plus savante et la plus délicate de Saint-John Perse; il s'y déploie un prodigieux entrelac d'images, se répondant en contrepoint (9). L'œuvre est illuminée en son milieu par la figure de la mère du poète :

« *Et Celle à qui je pense entre toutes les femmes de ma race, du fond de son grand âge lève à son Dieu sa face de douceur. Et c'est un pur lignage que tient sa grâce en moi (...)* »

Et la tristesse des hommes est dans les hommes, mais cette force aussi qui n'a de nom, et cette grâce, par instants, dont il faut bien qu'ils aient souri » (pp. 160-161).

La douceur qu'éveille la neige achève la rupture, parfait l'exil: la neige efface jusqu'à la trace des pas... Comme une ascèse, la neige est ouverture à l'Être. L'eau, sous toutes ses formes (et la neige en est la moins fugitive), est un intermédiaire privilégié pour l'insatiable quête de l'âme: « *... Là où les fleuves encore sont guéables, là où les neiges encore sont guéables, nous passerons ce soir unê âme non guéable... Et au-delà sont les grands lès du songe, et tout ce bien fongible où l'être engage sa fortune...* » (p. 163).

Le terme de « bien fongible » n'évoque-t-il pas avec force la hantise du caractère éphémère de la rencontre divine? Hantise que l'on rencontre encore dans le souhait du poète d'errer parmi « *ces langues dravidiennes qui n'eurent pas de mots distincts pour « hier » et pour « demain »* » (p. 162).

JUSQU'AUX RIVES LOINTAINES...

Une rencontre réelle, qui ne se résume plus au simple affleurement du souffle originel, c'est le violent désir dont témoigne *Vents* (1946).

Mais la quête n'est plus solitaire, l'aventure est celle d'une communauté: « *Qu'on se lève de partout avec nous! Qu'on nous donne, ô vivants, la plénitude de notre dû!* » (p. 192).

Communautaire, l'épopée est aussi historique. L'exigence intérieure n'en est pas moins forte:

« *Les revendications de l'âme sur la chair sont extrêmes. Qu'elles nous tiennent en haleine! Et qu'un mouvement très fort nous porte à nos limites, et au delà de nos limites!* » (p. 193).

Anabase était le poème de la solitude dans l'action, *Vents* de la multitude en action (10). Multitude des hommes lassés des temps bas et fades, de ceux dont l'âme répond aux sollicitations des vents, des grandes forces en croissance par le monde...

« *S'en aller! s'en aller! Parole de vivant!* » (p. 187).

Recommence alors la longue migration poétique, le visage en Ouest, et l'alternance des désarrois et des presciences :

« *Je t'interroge, plénitude! – Et c'est un tel mutisme...* » (p. 204) « *Ainsi dans le foisonnement du dieu, l'homme lui-même foisonnant... Ainsi dans la dépravation du dieu, l'homme lui-même forlignant... (...)* (*Et l'Emis-saire nous trahit dans l'instant même du message*) » (p. 210).

Mais il ne s'agit plus, comme dans *Anabase*, d'avoir « *autorité sur tous les signes de la terre* » (p. 108); il s'agit de transformer son être même, de devenir un homme nouveau. Aussi, la migration est-elle en même temps une ascèse: « *S'émacier, s'émacier jusqu'à l'os!* (...) *C'est par là haut qu'il faut chercher les dernières chances d'une ascèse* » (pp. 211-2).

Dans le chant III, de spatial le parcours poétique devient temporel: évocation de toute l'aventure humaine, de ses défis, jusqu'au défi scientifique de l'homme moderne « *pris au cancer de son propre lasso* » (p. 223).

Surgit alors la contestation du sens jusque là poursuivi:

« *... Mais c'est de l'homme qu'il s'agit! Et de l'homme lui-même quand donc sera-t-il la question?* » (p. 224).

Il ne s'agit pas en effet, dit le Poète, de capter « *l'indicible bleu lavande d'une essence future* » (p. 222), mais de parvenir au *renouement* de l'homme. Vision confuse, à demi-extatique, rêvée — goût de fraîcheur, de nouveauté, « *illumination du cœur* » (p. 229):

« *Tu te révéleras, chiffre perdu!... (...)* »

« *... Et à cette pointe extrême de l'attente, où la promesse elle-même se fait souffle.* »

Vous feriez mieux vous-même de tenir votre souffle... Et le Voyant n'aura-t-il pas sa chance? L'Écoutant sa réponse?... »

Poète encore parmi nous... Cette heure peut-être la dernière... cette minute même!... cet instant!

« *Le cri! le cri perçant du dieu sur nous!* » (p. 230)

Illumination temporaire, encore... « *C'était hier. Les vents se turent – N'est-il rien que d'humain?* »

O frontière, ô mutisme! (p. 233).

La tentation est grande de s'enfuir dans le rêve « *du haut pays sans nom, illuminé d'horreur et vide de tout sens* » (p. 235), dans la solitude infinie des eaux. Nihilisme, abstention, fascination du désespoir...

« *c'est en ce point de ta rêverie que la chose survint: l'éclair soudain, comme un Croisé!* (...)

Et à celui qui chevauchait en Ouest, une invincible main renverse le col de sa monture, et lui remet la tête en Est: « Qu'allait-tu désertier là?... » (p. 239)

Telle est la parole quêtée, le sens du message : il est temps de bâtir sur la terre des hommes renouvelés par le malheur, d'y apporter l'exigence et l'élan. « *Que nul ne songe, que nul ne songe à désertier les hommes de sa race!* » (p. 240). C'est le Vent lui-même qui raccompagne et encourage les voyageurs :

« *je hâterai la sève de vos actes. Je mènerai vos œuvres à maturation* » (p. 248).

S'élève alors une modulation fervente et fraternelle :

« *Chante, douceur, à la dernière palpitation du soir et de la brise, comme un apaisement de bêtes exaucées (...)*

Une race nouvelle parmi les hommes de ma race, une race nouvelle parmi les filles de ma race, et mon cri de vivant sur la chaussée des hommes, de proche en proche, et d'homme en homme,

Jusqu'aux rives lointaines où déserte la mort !... (p. 250).

Conquérant des choses du ciel et de la terre dans *Anabase*, au cours d'*Exil* leur interlocuteur anxieux, dans *Vents* le poète se trouve ramené vers l'Est par « une main invincible ». Défaite ? Oui et non. S'il a été défini avec véracité comme « le poète de la célébration » (et dans cette optique notre question est dépourvue de sens), Saint-John Perse n'en nourrit pas moins un rapport conflictuel avec tout ce qui sourd dans les fondements, par le travers et sur les sommets du Cosmos.

S'il ne renie jamais « le monde entier des choses », la brûlure de l'âme est si forte qu'il éprouve le désir, le besoin sans répit d'aller par ce que j'appellerais volontiers, *l'espace divin*. Il est du monde, il n'en est pas... Comment vivre ? A l'extrême bord de l'Ouest (« la vraie patrie de tous les hommes de désir » dit Claudel), l'éclair illuminateur répondra : vivre *parmi* le monde, parmi les hommes. C'est l'acceptation de la condition humaine : l'amour et l'exil, l'horreur et l'honneur, le plaisir, le grief — l'intime liaison du oui et du non.

« Qu'allais-tu désertier là ? ». L'erreur, le mal, on peut même dire à cet endroit le pêché, c'est refuser de croître, d'avancer, de créer parmi l'espace des hommes, c'est refuser le mouvement de la vie même — permanence et métamorphose.

... Recours, refuge?... Règle de vie, « sagesse »?... Rien de tout cela. Perse échappe à ces facilités. Une lettre à Claudel d'août 1949 (de cinq mois antérieure à celle précédemment citée) nous dévoile tout l'inconfort spirituel du poète :

« Quoi de plus misérable, de plus tragique même, dans son absurde contradiction, que cette vocation intarissable d'un spiritualisme sans objet ni fin religieuse ; où tout, de l'être humain, dans l'impatience de la condition humaine, n'est que vaine irruption et tentative d'effraction au-delà des limites humaines ? La fonction même du poète, en tant que mode de connaissance, n'est pour moi

qu'une règle de vie qui nous tienne plus vivant, fût-ce à vif, sur l'autre versant de l'apparence. Mais quelle amère entreprise, aux marches de l'esprit, que cette exploration sans « reconnaissance », et ces évasions sans terme, ces « issues » sans issue ! Nul recul possible, ni résignation, pour qui hait trop, de tout son être, l'abdication matérialiste. Plutôt cette fatalité, en toutes choses, d'une imprégnation « divine » sans succès ni recours » (p. 1017).

De ce principe d'insatisfaction qui régit le rapport de l'homme et du divin, les œuvres qui viennent, encore, vont prendre leur cours...

CE PUR INSTANT DE MER QUI PRÉCÈDE LA BRISE

La première œuvre qui suivra, *Amers* (1957) est certainement la plus célèbre. Y concourent la luxuriance du langage et des métaphores, l'art « raffiné et primordial » (Claude Roy) avec lequel la partie centrale traite de l'amour charnel, enfin le thème lui-même :

« *Toute la Mer en fête des confins, sous sa fauconnerie de nuées blanches, comme domaine de franchise et comme terre de mainmorte, comme province d'herbe folle et qui fut jouée aux dés...* » (p. 259).

Amers est l'une des rares œuvres océaniques de la littérature française.

Le mouvement du poème est plus complexe que dans les œuvres précédentes, il ne découle plus de la linéarité d'un exil, d'un voyage. Ici, avec l'infinitude de la mer c'est une éternité déjà présente qui est célébrée sans faiblesse ; éternité qui naît de la rencontre entre la plénitude de l'être universel et l'éclair de l'amour, illuminant « *cette mer aussi qui veille à d'autres Portes, celle-là même en nous qui veille et dans l'émerveillement nous tient !* » (p. 302).

La rencontre amoureuse constitue le sens, la victoire de la vie : « *la mort qui d'amour seul s'offense* » (p. 354). « *Amants, la mer nous suit ! La mort n'est point ! Les dieux nous hèlent à l'escale...* » (p. 360). Affirmation constante jusqu'au bout du poème : « *Nous qui mourrons peut-être un jour disons l'homme immortel au foyer de l'instant* » (p. 385).

Ainsi, l'homme et la femme sentent monter la complexité de l'être un et multiple dont la Mer, « *toute présence et toute absence* » (p. 371), est le porche d'entrée :

« *Unité retrouvée, présence recouverte ! O mer instance lumineuse et chair de grande lunaison. C'est la clarté pour nous faite substance, et le plus clair de l'Être mis à jour, comme au glissement du glaive hors de sa gaine de soie rouge : l'Être surpris dans son essence, et le dieu même consommé dans ses espèces les plus saintes, au fond des palmeraies sacrées... (...)*

Faut-il crier ? Faut-il louer ? Qui donc nous perd en cet instant – ou qui nous gagne ?... » (p. 368).

"Nous n'habiterons pas toujours ces terres jaunes, notre délice..." (Anabase, VII)

Extatique jonction de deux opposés : ce qu'il est de plus anonyme, la mer immense, éparse — et ce qu'il est de plus intime, la rencontre amoureuse. « *Et la félicité de l'être répond à la félicité des eaux...* » (p. 311).

Fusion qui dévoile l'univers grouillant de la divinité complice, évoqué tout au long du poème : *vivacité divine... parmi la faune de tes dieux... Toi dieu, notre hôte de passage, congère salace du désir... courez aux masques, dieux précaires... dieux agiles... diversité divine... véracité divine... dieux secourables... dans la promiscuité divine... etc...*

Diversité qui semble cependant n'être que le fugitif affleurement de l'Unité divine, de *Dieu étranger* (p. 380). Aussi (mouvement déjà vu dans les poèmes antérieurs), l'homme, parce qu'il est marqué du sceau divin (« *l'esprit violent du dieu qui se saisit de l'homme à naître dans la femme* » p. 334) ne saurait se satisfaire du plaisir, même sacré, dont la véritable fonction est d'être épine dans la chair, l'aiguillon de l'ailleurs. Le plaisir n'achève le désir que pour le faire renaître, immortel, de ses cendres. L'âme est toujours « *en quête de son lieu* » (p. 357).

UNE AME EN QUETE DE SON LIEU

Une âme en quête de son lieu... Belle définition de *Chronique* (1960), célébration de ce « Grand Age » illuminé toujours de la fièvre investigatrice de la jeunesse :

« ... *La face ardente et l'âme haute, à quelle outrance*

encore courons-nous là ? Le temps que l'an mesure n'est point mesure de nos jours. Nous n'avons point commerce avec le moindre ni le pire. Pour nous la turbulence divine à son derniers remous... (...)

Mais Dieu se tait dans le quantième ; et notre lit n'est point tiré dans l'étendue ni la durée.

O Mort parée du gantelet d'ivoire, tu croises en vain nos sentes bosselées d'os, car notre route tend plus loin. Le valet d'armes accouré d'os que nous logerons, et qui nous sert à gages, désertera ce soir au tournant de la route.

Et ceci reste à dire : nous vivons d'outre-mort, et de la mort même vivrons-nous » (p. 391).

Ainsi, comme dans *Amers*, la transcendance de l'âme sur le temps est affirmée, assurée. Mais ce qui fait toute la beauté de *Chronique* (avec la douceur et la simplicité nouvelles de ton et de langage), c'est la claire recherche d'un Dieu personnel, dont l'estampille un jour a marqué chacun... « *ô mémoire, au cœur d'homme, du royaume perdu !* » (p. 402).

Disparaît le foisonnement de l'univers d'*Amers*. Dieu, ici, ne s'écrit plus qu'au singulier. Et si ce n'est Lui, qui donc est appelé ?

« *O vous qui nous meniez à tout ce vif de l'âme, fortune errante sur les eaux, nous direz-vous un soir sur terre quelle main nous vêt de cette tunique ardente de la fable, et de quels fonds d'abîme nous vint à bien, nous vint à*

mal, toute cette montée d'aube rougissante, et cette part en nous divine qui fut notre part de ténèbres ?

Car maintes fois sommes-nous nés, dans l'étendue sans fin du jour. Et qu'est ce mets, sur toutes tables offert, qui nous fut très suspect en l'absence de l'Hôte ? » (p. 394).

C'est à la fin du poème que monte l'interrogation, la confiance la plus émouvante de l'œuvre de Perse :

« L'offrande, ô nuit, où la porter ? et la louange, la fier ?... Nous élevons à bout de bras, sur le plat de nos mains, comme couvée d'ailes naissantes, ce cœur enténébré de l'homme où fut l'avidité, et fut l'ardent, et tant d'amour irrévélé... » (p. 404).

A *Chronique* succède en 1963 un autre court recueil, *Oiseaux*, destiné à accompagner des lithographies de Georges Braque. Texte, à mon sentiment, trop méconnu : le langage de Perse s'y porte à l'incandescence, a gagné une pureté telle qu'elle fait pour moi d'*Oiseaux* l'une des cinq ou six œuvres les mieux écrites de la langue française.

Cette qualité exceptionnelle du langage ne paraît-elle pas dès les premières lignes ?

« L'oiseau, de tous nos consanguins le plus ardent à vivre, mène aux confins du jour un singulier destin. Migrateur, et hanté d'inflation solaire, il voyage de nuit, les jours étant trop courts pour son activité. Par temps de lune grise, couleur du gui des Gaules, il peuple de son spectre la prophétie des nuits. Et son cri dans la nuit est cri de l'aube elle-même : cri de guerre sainte à l'arme blanche » (p. 409).

C'est le fait de la Création qui constitue le motif principal du poème : création poétique et création du monde indissociables, comme sont devenus l'oiseau de Braque et son modèle.

Les oiseaux (on connaît tout l'amour qu'Alexis Léger leur vouait) sont de manière privilégiée des médiateurs ; ils se meuvent dans la même nuit que l'homme, mais « sur l'orbe du plus grand songe qui nous a tous vus naître » (p. 425). Et c'est pourquoi (« vêtus de ces couleurs de l'aube – entre bitume et givre – qui sont les couleurs mêmes du fond de l'homme ») ils lui apportent, gardé pur, « quelque chose du songe de la création » (pp. 426-7).

EN TERRE DE DIEU

On dirait qu'aujourd'hui encore, pour la plupart des commentateurs, l'œuvre de Perse s'achève là. Pourtant, un recueil en 1975, *Chants pour un Equinoxe*, rassemble trois textes très courts de 1968, 1971, 1972, et un poème plus vaste, *Sécheresse*, de 1974. La tonalité de ce dernier a semblé sans doute bien curieuse à un grand nombre de critiques, accrochés à l'idée d'un caractère, soit nihiliste (!), soit panthéiste (voire d'une véritable fonction magique) de la poésie de Saint-John Perse. C'est ainsi que

dans l'un des très rares articles publiés sur *Sécheresse*, le poète est censé (si j'ai bien compris) assurer le retour des saisons tout en effectuant une soudure eschatologique (?) par la médiation d'une opération sacrificielle dont le poème lui-même ne se distingue pas... (11).

On me permettra une lecture plus modeste : *Sécheresse* me semble reprendre l'interrogation de *Chronique*, en l'intégrant dans la vision universelle déployée au cours de *Vents* et d'*Amers* (vision qui inspire, de manière fragmentaire, les trois autres courts poèmes du recueil).

C'est l'ascèse qui marque la poésie de *Sécheresse*, rappelant la belle épure que l'on trouve dans *Oiseaux* : « Ascétisme du vol !... » (p. 409). Ascèse créatrice : tandis que monte la sécheresse sur la terre, « l'esprit de Dieu (tient) son hâle de clarté » (p. 12, Ed. Gallimard). Réapparaît l'une des tonalités familières du poète :

« L'amour fuse de partout, jusque sous l'os et sous la corne (...) Et l'homme encore, tout abîmé, se penche sans grief sur la nuit de son cœur » (p. 13).

Epreuve créatrice, mais qui n'en est pas moins, dans l'exaspération du désir, profondément douloureuse :

« Nulle oraison sur terre n'égale notre soif ; nulle affluence en nous n'étanche la source du désir. La sécheresse nous incite et la soif nous aiguise. Nos actes sont partiels, nos œuvres parcellaires ! O temps de Dieu, nous seras-tu enfin complice ?

Dieu s'use contre l'homme, l'homme s'use contre Dieu » (p. 15).

Epreuve à laquelle seule une élite peut résister, et dont elle seule pourra tirer profit. Mais pour l'heure, la confrontation (ou l'imploration ?) se fait directe : « Nous avançons un soir en terre de Dieu comme un peuple d'affamés qui a dévoré ses semences... » (p. 16). L'épreuve atteint alors son paroxysme :

« Par les sept os soudés du front et de la face, que l'homme en Dieu s'entête et s'use jusqu'à l'os, ah ! jusqu'à l'éclatement de l'os !... Songe de Dieu sois-nous complice... » (p. 16). Mais elle est aussitôt et brutalement coupée par une interjection, la dernière phrase de l'œuvre de Perse, placée seule, et en caractère différents, à la fin de la page :

« Singe de Dieu, trêve à tes ruses ! ».

Curieusement, l'auteur de l'article déjà cité ne mentionne cette fin qu'en passant, pour alléguer que ce « Singe de Dieu » est « le héros du travail de la raison ». N'est-ce pas un peu... réducteur ? Saint-John Perse, sans aucun doute, savait le sens de cette expression qui, depuis les pères de l'Eglise, désigne le Malin. Aussi, sans absolument répudier une interprétation cosmique (l'aventure personnelle et la houle universelle sont toujours étroitement liées chez le poète), je préfère voir dans *Sécheresse* le stade peut-être ultime d'une expérience spirituelle qui, d'anonyme en même temps qu'orgueilleux-

sement solitaire en ses débuts, devient, par la souffrance et par la joie, la solitude et la rencontre, la quête d'un Dieu personnel (12).

*
* *
*

Quoi qu'on puisse dire, dans l'œuvre de S.J. Perse, les évolutions ne sont pas moins remarquables que les continuités : l'attitude du poète s'assouplit, la tendresse chante plus souvent, et c'est comme si à chaque étape le visage de Perse se rapprochait du nôtre.

Aussi n'est-il pas seulement le poète de l'éloge, de la célébration : l'inquiétude, l'insatisfaction courent tout au long de l'œuvre, indissociables, au fond, de la louange : « l'offrande, ô nuit, où la porter ? ». Savoir où fier la louange, ce serait combler le désir éveillé par le monde. Le cœur de Saint-John Perse, perméable au souffle de la Création, sait qu'il parle de plus vaste que l'Univers, et d'un lieu auquel, homme, il n'est pas étranger.

La thématique de Saint-John Perse est bien moins éloignée des traditions occidentales qu'on le dit généralement, et que lui-même peut-être le croyait. Nous ne dirons pas ici à quels auteurs cet homme en quête de sa propre nature, et dont la quête est la nature, nous fait songer. Mais si l'on veut faire observer la fascination du poète pour les traditions non-occidentales, nous répondrons qu'il était Celte. Et nous nous souviendrons d'un autre Celte, écrivant à la fin des *Mémoires d'Outre-Tombe* :

« Je me décourage de durer. Ah ! si du moins j'avais l'insouciance d'un de ces vieux Arabes de rivage, que j'ai rencontrés en Afrique ! Assis les jambes croisées sur une petite natte de corde, la tête enveloppée dans leur burnous, ils perdent leurs dernières heures à suivre des yeux, parmi l'azur du ciel, le beau phénicoptère qui vole le long des ruines de Carthage ; bercés du murmure de la vague,

ils entr'oublient leur existence et chantent à voix basse une chanson de la mer : ils vont mourir ».

Benoît VERMANDER

(1) *S.J. Perse et l'Homme* – Gallimard, 1955

(2) Dans le cours de l'article, une indication de page sans autre référence renverra à l'édition des "Œuvres" parue dans la Bibliothèque de la Pléiade en 1972.

(3) "Respirer avec l'Univers" in *France-Forum*, nov.-déc. 1975. Un rapprochement avec Teilhard est également suggéré par C. Moeller (*Littérature et Christianisme*, t. V, Casterman 1975).

(4) "Un poème de Saint-John Perse : Vents" in *Hommage international des Cahiers de la Pléiade*, Paris 1950.

(5) Cf l'étude de C. Moeller pp. 344-6

(6) Cf "Honneur à Saint-John Perse" pp. 619-623 (Interview recueillie par Pierre Mazars dans *le Figaro Littéraire* du 5 nov. 1960).

(7) C'est le 24^e rang de présence pour les mots forts (classement de P.M. Van Butten). D'autres occurrences : songe, 163 (10^e rang) ; grâce, 46 ; esprit, 44 ; divin, 36 ; immortel, 21 ; sacré, 21 ; saint, 20 ; mortel, 5.

(8) Une image, sans doute, de la création poétique "L'art même, n'est à mon sens, qu'inceste entre l'instinct et la volonté" (p. 1017).

(9) Cf l'étude d'A.J. Knodel aux pages 447-456 du volume "Honneur à S.J. Perse" (Gallimard, 1965).

(10) Qu'on ne fasse pas d'A. Léger un solitaire. Le thème de la communauté lui est familier, et vive son inquiétude devant "la maturation forcée (de l'homme) dans une communauté sans communion" (p. 446).

(11) "Passage de l'équinoxe" Serge Canadas in *Cahiers Saint-John Perse* n° 2, pp. 17-34 (Article par ailleurs riche et suggestif).

(12) Dans la dernière livraison des "Cahiers S.J.P." (n° 4) un article d'André Claverie utilise à peu près les mêmes citations que moi pour aboutir à des conclusions bien différentes... Si j'avais disposé de ce texte avant la rédaction du mien, j'aurais eu plaisir à en discuter ici. J'invite le lecteur intéressé à s'y reporter... et à juger par lui-même ("Une poésie de la célébration" pp. 83-114).

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

*Albert Camus : La correspondance avec Jean Grenier –
François Mauriac : Lettres d'une vie.*

L'amitié entre Albert Camus et Jean Grenier est née à la rentrée d'octobre 1930, au Lycée d'Alger où Grenier arrivait pour enseigner la philosophie et où Camus n'était encore que l'enfant pauvre de Belcourt, celui qui se traitera plus tard de « jeune barbare » ; il ne recevait du monde sur lequel il butait que des appels lointains et ne ressentait de ses *noces* timides avec la nature que des sensations primitives. A ce jeune barbare que Gabriel Marcel démasquera lorsqu'il lira ses premiers essais et dont il dénoncera « les lectures hâtives » et « l'inexpérience », à l'adolescent malade qu'il ira voir dans son quartier de Belcourt, Jean Grenier, visiteur miraculeux, allait apporter les secours de la civilisation. Il allait d'abord enseigner à un esprit un peu raide et carré que « l'intelligence pouvait être souple sans cesser d'être efficace » ; il allait le *désengoncer*. Camus détestait instinctivement Cocteau, Giraudoux, toutes les variations brillantes et gratuites de l'intelligence démobilitée. Ces jeux le ramenaient vers le monde dur et sérieux où il était né. La correspondance de Grenier et de Camus commencée en 1932, terminée en 1960 (1), restera jusqu'au bout un dialogue entre le professeur et l'élève où celui-ci ne cessera d'exprimer « les pensées de jeune homme » qu'il avait osé confesser pour la première fois à un homme de trente deux ans, son visiteur des *pauvres en esprit*, le Saint-

Vincent-de-Paul de son intelligence captive.

Tout Camus est dans ces premières lettres. Il s'y raconte dans une Algérie préservée, où il ne prend son plaisir qu'à se baigner et à faire de la bicyclette le long des plages, « se contentant de vivre et de sentir ». Mais peut-il vivre, quand il aspire à être vraiment un homme alors qu'il est retranché du monde par la maladie et la pauvreté. « Je ne sens ni révolte, ni espoir, écrit-il à Jean Grenier, mais seulement de l'indifférence ». Il ajoute : « Il faut accepter avant de discuter ». Mais accepte-t-il ce qui ne pourrait être que refusé ? Il avoue qu'il n'a pas eu une enfance malheureuse. « Je n'ai jamais entendu autour de moi des plaintes et des récriminations. Notre vie me paraissait naturelle ». C'est Grenier qui l'amènera à ses premières questions sur la politique. Il lui conseille de s'inscrire au parti communiste. Très sagement, Camus répond à son professeur avant de partir en vacances : « Je ferai à mon retour des Baléares ». Ce qui le heurte dans le communisme, c'est qu'il manque d'esprit religieux. Il n'y retrouve que l'héritage de la morale laïque et matérialiste, il est insensible, curieusement, au messianisme prolétarien qu'il véhicule. Mais le communisme le ramène à ses origines, à ses camarades d'enfance, à ce qui fait sa sensibilité. Il y a toujours eu dans Camus cette fidélité. A la fin de sa vie, il retrouvera une autre fidélité, la fidélité à

la patrie, mais c'est, dans l'exil en France où il fait toujours froid et ce sera la patrie algérienne définitivement perdue. Avant de découvrir *la terre et les morts*, Camus aura oscillé entre le communisme et le christianisme. Il écrit à Jean Grenier en 1947 « Suis-je si assuré ? S'il n'y a pas de valeurs éternelles, le communisme a raison et rien n'est permis, il faut construire la société humaine à n'importe quel prix. S'il a tort, alors, c'est l'Évangile et le christianisme qu'il faut suivre. Jamais ce dilemme n'a reçu de figure plus bouleversante et insistante qu'aujourd'hui. Les hommes qui comme moi rêvent d'une impossible synthèse, qui refusent la violence et le mensonge, sans devoir justifier leur contraire et qui pourtant ne peuvent se tenir de crier, sont dans la folie ».

Albert Camus

Païen par crainte de franchir les limites qu'il s'est assigné et par refus prudent de faire comme Tertullien le véritable saut dans un Absurde qu'il a voulu aménager et non explorer, Camus est hanté par cette folie. Peut-il se contenter du sage humanisme où on l'a installé aux côtés de Georges Duhamel et d'autres figures tranquilles d'un radicalisme modéré ? Il n'est plus communiste, mais que lui apporterait la gauche réformatrice ? En 1959, il écrit : « La gauche voudrait tellement changer le monde qu'elle en oublie de regarder ce qu'il est et ce qu'il devient ». Il est dès lors « fatigué de civisme », à la recherche d'une vérité perdue, c'est sa terre natale certes, mais c'est la terre des anges. Malgré les sollicitations auxquelles ont répondu le docteur Rieux de la *Peste* ou l'ingénieur d'Arrast de ses nouvelles, Camus est resté toute sa vie comme l'anti-héros de sa jeunesse, *étranger* au monde. Il venait d'un pays où il ne pleuvait jamais, où les fruits pendaient toute l'année aux branches des arbres, où l'Arbre de la connaissance du Bien et du Mal n'avait pas encore été planté. M. Pierre-Georges Castex a écrit que Meursault-

Camus était « fondamentalement innocent ». Il est l'homme d'avant la faute, l'homme d'avant la morale. Camus a bien pu dire dans la préface de *l'Envers et l'Endroit* que « l'indifférence était une infirmité de sa nature » ; au moment où il écrivait *l'Étranger* et où le monde ne l'avait pas encore blessé, elle n'était que grâce. Camus n'a cessé d'aller sur les chemins de la terre des hommes vers la patrie spirituelle que l'ombre de la patrie charnelle lui dissimulait mais où il était inéluctablement entraîné par la pente de ses fatalités. Ayant découvert en France l'enfer, il s'est occupé des damnés et il a répondu à une vocation de secouriste supérieur, il a pris peut-être figure d'humaniste. En vérité, sous le masque un peu crispé et solennel que nous avons connu, il y a un autre Camus, le profond Camus, celui qui a écrit : « J'ai vécu toute ma jeunesse avec l'idée de mon innocence », et qui a continué, la jeunesse passée, de cohabiter avec elle. Cette correspondance avec Jean Grenier nous introduit, au-delà de ce qui n'est qu'anecdotique, dans les arcanes de l'intimité de Camus avec la part la plus cachée, mais la plus authentique de lui-même, au cœur de l'univers angélique dont il eut éternellement la nostalgie.

*
* * *

« Un écrivain, a dit François Mauriac, ne se confie ni à sa correspondance, ni à ses journaux intimes. Seules les créatures racontent sa véritable histoire ». Il a pu ajouter qu'il était présent dans tous les êtres issus de lui. Il était aussi bien dans Bob Lagave qu'il a connu au *Boeuf sur le toit*, que dans le pieux fils Gorniac. Mais il fallait bien l'y chercher. Que de précautions, en effet, pour se soustraire à notre curiosité ! Que de ruses ! N'avait-il pas soin de nous prévenir que « le romancier n'est pas représenté par ses personnages », que les créatures qu'il met au monde sont ingrates, infidèles, s'échappent de lui pour vivre leur vie, ne cessent de le trahir ? Mauriac, craignant toujours qu'elles ne le démasquent, qu'elles ne le dénoncent, s'est tenu sur ses gardes pendant toute sa vie ; il s'esquivaient dans les faux fuyants, multipliait les alibis, s'efforçant de décourager les identifications. Ou bien, faisant soudain face, il s'offrait tout nu, il se livrait, mais c'était plutôt alors par un goût de l'exhibition auquel le pénitent ne sait pas résister. Lui qui n'a jamais subi que des égratignures, chrétien à qui les épreuves ont été comptées avec parcimonie, il voulait nous montrer un visage tuméfié, il aspirait à la vie douloureuse d'un Bloy ou d'un Bernanos. De l'œuvre romanesque aux correspondances et aux mémoires, où trouver le Mauriac authentique, le Mauriac véridique ?

Les lettres d'une vie (2) recueillies par Mme Caroline Mauriac nous livrent au moins un Mauriac intime. Mais dans l'intimité, se découvre-t-il mieux ? Écrire une lettre, écrire une de ses « belles lettres » que les amis de sa jeunesse lui réclamaient quand ils partaient en vacances, c'est encore prendre une pose devant un miroir. Autant de destinataires, autant de réflecteurs différents ! Le Mauriac qui écrit à Robert Valléry-Radot n'est pas le

même que celui qui écrit à Edouard Bourdet. Une correspondance ne peut être qu'un catalogue de mines et de coquetteries. Au moins peut-on saisir, d'une lettre à l'autre, des clins d'œil, un air de complicité avec soi-même, les reflets brisés d'une personnalité chatoyante. On pénètre ainsi dans l'intimité de François Mauriac un peu par effraction. Il se laisse violenter, mais il s'esquive encore quand on risque de le serrer de trop près, en étouffant un de ses rires derrière sa main et l'on ne sera guère plus avancé.

fidèle à elle-même ne cessera d'avancer, mais il attend encore l'heure de la *conversion*. « Elle viendra, écrit-il à Robert Vallery-Radot, mais elle ne sera pas littéraire et ne se révélera au monde que par un peu de lyrisme ». Voilà bien ce qui nous sera toujours caché ! Il admire Barrès, il admire non moins Gide. « Dès mon adolescence, monsieur, écrit-il à celui-ci, vous fûtes pour moi le maître secret ». Il dit ailleurs que « la politique religieuse de Maurras ne le choque pas ». Déconcertant Mauriac ! Mais la mort de Pie X ne lui arrache pas de larmes. La guerre éclate. « Je rends à la République, proclame-t-il, tout mon amour ; je rougis de honte à la pensée que j'ai pu blasphémer contre elle et me laisser troubler par des théories que les événements terribles que nous vivons ont anéanties. En face des souverains mystiques de la Germanie.. le gouvernement de la République a donc paru aux yeux de tous le plus humain, le plus raisonnable, le plus honnête et pour tout dire le plus vraiment chrétien ». Deux ans plus tard, il notera : « Tant du côté français que du côté allemand, la guerre a montré comme l'intelligence d'un pays se mobilise vite ».

L'après-guerre sera-t-il le moment de la démobilisation ? C'est le temps où Mauriac fréquente le *Bœuf sur le toit*, Cocteau, les surréalistes. « L'étrange vie que la mienne, écrit-il, je communie le matin et le soir, je dîne chez les Rotschild. A la grâce de Dieu ! ». Mais viendra à nouveau le temps des mobilisations, avec la guerre d'Abyssinie et la guerre d'Espagne. Après la guerre mondiale, Mauriac se croiera pour le Maroc et pour l'Algérie. La politique désormais semble l'occuper tout entier. Encore un peu, il s'écrierait comme Stendhal ou Barrès que « sans elle, il serait mort ». Le grand public ne connaît de lui que l'auteur du *Bloc notes* qui apparaît aux initiés comme un nouveau *Roman de l'Energie nationale*. C'est alors que Mauriac découvre en De Gaulle le héros de roman dont il a toujours rêvé. « Un personnage, j'en avais inventé beaucoup. Le croira-t-on ? Je n'en avais jamais vu, ce qui s'appelle vu... Celui-là se tenait sous mon regard, à la fois mythique et de chair et d'os, shakespearien et contemporain, en pleine vie, en pleine histoire, en pleine littérature ». Mais la voix d'un autre Mauriac, et c'est pourtant la même, seulement un peu plus voilée, un peu plus chuchotante, se fait entendre aussi dans cette *Correspondance*. « J'achèverai ma vie, écrit-il à Roger Martin du Gard, en pleine bataille extérieure et en profonde paix intérieure ». Les *Lettres d'une vie* ne projettent que des lueurs furtives sur ce royaume pacifique et les tumultes du monde mêlés à tous les bruissements d'une existence généreusement branchée sur eux y résonnent jusqu'au bout. « Il ne reste que le silence », écrivait Mauriac dans un de ses derniers *Bloc-notes*. L'aura-t-il enfin entendu ? En tout cas, il ne nous l'aura jamais fait entendre.

François Mauriac

Philippe SÉNART

Dans les lettres de jeunesse, on découvre l'enfant qui brise ses chaînes et il marche déjà dans le *sillon* où sa vie

(1) Gallimard

(2) Grasset

UNE EDUCATION NATIONALE SANS HISTOIRE DE L'ART...

par Yvan CHRIST

La revue *Monuments historiques* a publié une livraison spéciale qui est consacrée aux architectes en chef des Monuments historiques, c'est-à-dire à ce corps d'architectes au statut très ambigu, qui sont, à la fois, indépendants et fonctionnaires et à qui incombent l'entretien et la restauration de notre patrimoine monumental (1) Un décret tout récent, puisqu'il ne date que du 20 Novembre 1980, vise précisément à modifier ce statut, maintes fois, et non sans raison, mis en cause. Il sera le bienvenu s'il contribue enfin à clarifier une situation très confuse qui, depuis des décennies, a fait l'objet, de la part des archéologues et des historiens, de polémiques très âpres.

* * *

Mon intention n'est pas de commenter ou de discuter les divers articles qui composent, de manière toute doctrinale, cette copieuse livraison. A ses dernières pages, un texte concis, dû à M. Georges Goetz, rend, à la vérité, un son très différent. « Les Monuments historiques et l'enseignement de l'architecture » : tel est son titre et tel est son thème. Il mérite une grande attention.

Dès ses premières lignes, l'auteur se livre à une critique acérée de la réforme, en 1968, de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, d'où sont issues, on le sait, les « Unités pédagogiques d'architecture », autrement dit, selon le sigle universitaire, les U.P.A. Il rappelle qu'une commission de réforme de l'enseignement de l'architecture avait été alors créée, qui « avait fourni un très bon travail dont il eût été sage de s'inspirer, notamment en ce qui concerne l'établissement d'un "tronc commun" pour toutes les formes de l'enseignement artistique, destiné à combler les lacunes du Secondaire et à établir des passerelles entre les diverses disciplines ».

Ces lacunes sont profondes. L'histoire de l'art, en dépit des successives réformes scolaires, reste la grande sacrifiée de notre Education nationale. L'an soixante-huit n'y a rien fait, qui se flattait de tout faire et qui a surtout défailté. Plus près de nous, l'Année du patrimoine aurait dû jouer le rôle de déclencheur en un domaine dont les pouvoirs publics ont justement proclamé, sur tous les

tons, la prééminence. Or, il en est aujourd'hui comme il en était hier et avant-hier. La bonne volonté individuelle de quelques maîtres ou professeurs à l'esprit plus délié que la majorité de leurs collègues, ne change rien à l'affaire, non plus que les quelques « sorties culturelles » qui ont pu être, en 1980, organisées ici et là. « *Trop souvent encore, le monument ne sert que de prétexte à la promenade de fin d'année* » : c'est M. Jean-Pierre Bady, directeur de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, qui le reconnaît (2).

L'histoire de l'art n'est pas une fleur bleue que l'on cueillerait à ses moments perdus, toutes autres choses accomplies qui, seules, seraient réputées sérieuses. Et l'inculture artistique du plus grand nombre de nos compatriotes est née précisément de l'absence quasi totale d'un tel enseignement dans nos petites écoles comme dans nos collèges et dans nos lycées. Cela a été dit et répété depuis le début du siècle — un siècle qui, sur ce point, s'achève aussi mal qu'il a commencé... Les quelques années qui lui restent à vivre lui seront-elles suffisantes pour rattraper l'incroyable retard et pour tenter de ralentir le vandalisme qui est la conséquence quotidienne de cette lacune que rien ne justifie, que tout condamne ?

Les programmes de 1968, « établis dans la fièvre, rappelle M. Georges Goetz, (...) se ressentaient et se ressentent encore des tabous de l'époque où ils furent élaborés ». L'académisme était le fruit interdit, poussé sur le vieil arbre détesté, alors déraciné, de l'Ecole des Beaux Arts. « *La manière la plus radicale d'en finir avec lui (...) ne consistait-elle pas à supprimer d'un seul coup l'enseignement de l'histoire de l'architecture* » au sein des nouvelles Unités pédagogiques ? Voilà qui est toujours le cas pour certaines d'entre elles, où cet enseignement, quand il n'a pas été supprimé, se limite à la période contemporaine ou, du moins, ne remonte pas plus haut que le milieu du XIX^e siècle — Baltard, le dieu Baltard, le génie des Halles, l'homme du fer, étant considéré comme le seul grand ancêtre digne d'être vénéré par la nouvelle génération d'architectes. L'âge de la pierre, proclame-t-on, n'est-il pas à jamais révolu ? Les conséquences d'un tel état d'esprit vont de soi. « *On a vu des étudiants de troisième cycle, souligne l'auteur de ces réflexions amères, ignorer la différence qui sépare la croisée d'ogives de la voûte d'arêtes, et d'autres qui, beaucoup plus*

Un atelier de taille de la pierre à l'abbaye d'Asnières (Maine-et-Loire)

couramment, demeuraient incapables de distinguer, dans un bâtiment, les parties construites au XVIII^e siècle de celles qui avaient été ajoutées sous Napoléon III».

L'inculture associée à l'insensibilité... Cette double carence, note, sans mâcher ses mots, M. Georges Goetz, prend un «*caractère catastrophique*» à l'égard des Monuments historiques dont auront la charge quelques-uns des futurs architectes. «*L'intervention de certains des nouveaux diplômés sur des édifices ou quartiers anciens, dans des programmes municipaux ou privés, pouvait se révéler aussi nuisible qu'un bombardement. Il faut avoir le courage de le dire : il en est qui témoignent, dans le domaine archéologique, de compétences très inférieures à celles de n'importe quel " amateur éclairé " travaillant sur un chantier de bénévoles*». L'accusation est cinglante. Elle est publiée dans une revue qui, sans avoir, au sens strict du terme, un caractère officiel, n'en est pas moins éditée par la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites — le ministre de la Culture et de la Communication (c'était alors M. Jean-Philippe Lecat) ayant honoré d'un éditorial la présente livraison... De tels propos inciteront-ils à la réflexion ceux qui assument aujourd'hui la responsabilité de l'Éducation

nationale et singulièrement, ceux qui, ès qualités, s'efforcent de «*sensibiliser*» l'opinion française aux problèmes que pose la sauvegarde du patrimoine ?

*
* * *

«*Le désert culturel de l'enseignement secondaire*»... L'expression est encore de M. Georges Goetz. Avant de revenir sur les initiatives exemplaires de celui-ci au sein de l'U.P.5, établie à Nanterre, il me faut citer intégralement le texte de la motion qui a été, il a quelques mois, soutenue par l'ensemble des associations nationales de sauvegarde. Elle a été soumise au Ministre de la Culture, le 19 janvier dernier, lors de l'assemblée générale de la Ligue urbaine et rurale, que préside M. Xavier de Christen. Voici ce texte : «*Les associations soussignées se plaisent à relever les efforts déployés par le gouvernement au cours de l'Année du patrimoine pour sensibiliser l'opinion à des valeurs auxquelles elles sont passionnément attachées. Elles estiment cependant que l'objectif auquel répondait cette année privilégiée sera plus durablement atteint si les programmes de l'enseignement font une place à ces valeurs. En soulignant que l'éveil des*

jeunes passe par la formation des maîtres, elles demandent donc au gouvernement de compléter dans ce sens les programmes et notamment ceux de l'enseignement primaire » (3).

M. Jean-Philippe Lecat, à qui s'adressait cette motion excellente, n'a pu nier que l'éducation de la sensibilité des enfants français était « négligée traditionnellement ». Et il a abondé dans le sens des associations en affirmant un certain nombre de vérités très cruelles. « En fait, a-t-il osé avouer, il n'y a pas en France de sensibilité profonde au problème du patrimoine. Les grands châteaux, les grandes églises sont admirés mais ils ne sont pas visités. Le taux de visite des Monuments historiques est inférieur de plus de la moitié à ce qu'il est en Angleterre. En ce qui concerne les musées, s'il y a quatre millions de visiteurs au Louvre, soixante-quinze pour cent d'entre eux sont des étrangers et la durée moyenne de visite est de quarante-cinq minutes par visiteur ». Quant au petit et moyen patrimoine, il est victime d'une « indifférence absolue » de la part de nos compatriotes.

Voilà des aveux dramatiques. Ils nous font rougir de confusion. Ils sont formulés, qui plus est, par un ministre. Et l'on sait bien ce qu'est généralement l'optimisme ministériel... Une fois n'étant pas coutume, un membre du gouvernement, titulaire du portefeuille de la Culture, proclame que les Français sont incultes. Un précédent chef de l'Etat, qui était militaire, usait, dit-on, d'un mot plus rude encore... Puisqu'en un tel ordre, il est démontré que tout est à faire, il faut commencer, et sans tarder, par ce commencement qui n'est autre que la formation artistique et « patrimoniale » des enfants et de leur maîtres.

Sera-t-il donné suite à la motion qui a été soumise à M. Jean-Philippe Lecat ? Toujours est-il qu'un mois plus tard, celui-ci a adressé une lettre officielle à son collègue de l'Éducation, au cours de laquelle le ministre de la Culture exprime le vœu qu'« une place plus importante (soit accordée) au patrimoine dans les programmes et notamment ceux de l'enseignement primaire ». Reste maintenant aux ministres actuels à passer aux actes, à légiférer et à faire appliquer la loi...

*
* * *

J'en reviens à l'action que mène, à l'U.P.5, M. Georges Goetz. Partant du fait que son devoir est de remplir le « désert culturel », il a eu le mérite singulier de créer une option ou « studio » de troisième cycle sur le thème « Restauration et animation des bâtiments anciens ». Thème actuel s'il en est, alors que nous en sommes, affirment certains augures, dans l'ère post-industrielle et que la crise économique nous fait un devoir très impérieux d'utiliser au maximum notre patrimoine immobilier, quel qu'il soit, insigne ou modeste, pour tenter de le faire vivre, revivre ou survivre. « Faut-il continuer, écrit, en réaliste conséquent, M. Georges Goetz, de former des bataillons de jeunes architectes pour construire uniquement des

immeubles collectifs et des blocs de bureaux, alors que ce marché est déjà saturé ? Ne serait-il pas plus sage de les préparer pour les programmes de réhabilitation et de traitement des sites, qui, eux, se multiplient ? ».

Ainsi, sans chercher à concurrencer les architectes officiels, les étudiants de l'U.P.5 sont-ils confrontés à des problèmes concrets relatifs à des monuments précis qui appellent l'intervention urgente de notre temps. C'est, entre autres, le cas d'une ancienne église gothique de Montreuil-sur-Mer, actuellement affectée, contre tout bon sens, aux sapeurs-pompiers : le programme soumis au futur architecte consiste en l'installation dans cet édifice d'un « trésor d'art religieux ». Plus ambitieux et non moins captivant est le projet de réaménagement et d'agrandissement de l'hôtel de ville d'Épinay-sur-Seine, château du XVIII^e siècle qui a subi, en deux cents ans, de profondes modifications. « L'intérêt manifesté par les étudiants pour ce type d'études, indique M. Georges Goetz, est très significatif. On peut en prendre la mesure par la qualité des travaux comme par le nombre des inscriptions, qui a régulièrement augmenté depuis la création du studio, pour atteindre, cette année, près du tiers de l'effectif du troisième cycle. Il n'est pas moins significatif que plusieurs diplômés aient porté sur des thèmes de restauration et de réhabilitation ».

*
* * *

L'expérience de l'U.P.5 date de 1979. C'est plus qu'une timide expérience, c'est une indéniable réussite. « Les jeunes architectes comprennent que l'avenir n'est plus dans la construction d'immeubles-clapiers, ni dans l'organisation du désespoir. Ils veulent guérir les villes malades d'urbanisme, sauver les témoignages d'une qualité architecturale provisoirement perdue, et retrouver, par elle, les chemins d'une véritable création ». Qui ne ferait sien le programme de M. Georges Goetz ?

Que celui-ci veuille bien me pardonner d'avoir fait de larges emprunts à son article — que j'ai été tenté de reproduire *in extenso* tant il est courageux et lucide, tant il porte un regard nouveau sur les nouveaux problèmes auxquels vont avoir à s'affronter les architectes de demain — sans oublier ceux d'aujourd'hui, pour qui l'utilisation du patrimoine existant devrait constituer désormais une tâche quasi prioritaire. C'est en conclure que la formation « culturelle » des Français, à commencer par celle des plus jeunes d'entre eux, s'impose plus que jamais. Notre appel commun finira-t-il par être entendu ? Il y va de l'avenir du passé et de l'avenir de chacun d'entre nous.

Yvan CHRIST

(1) N° 113, janvier-février 1981

(2) *Monuments historiques*, n° 111, 1980

(3) *Les Cahiers de la Ligue urbaine et rurale*, n° 70, 1^{er} trimestre 1981.

ANIMATIONS CULTURELLES A LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

INTERVIEWS de Jacques RIGAUD, Anny MILOVANOFF et Denis RAISON

Henri Bourbon - En 1973, la nécessité de faire revivre le cadre monumental exceptionnel de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon dans le Gard a conduit les pouvoirs publics et notamment la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, en concertation avec la Municipalité de Villeneuve-lez-Avignon, à fonder le Centre International de Recherche de Création et d'Animation (C.I.R.C.A.). Dès 1974, le C.I.R.C.A. a mis au point un vaste projet liant restauration et animation.

Présidé par Jacques Rigaud, le C.I.R.C.A. regroupe les collectivités locales et régionales et des personnalités du monde culturel.

Une équipe permanente dirigée par Bernard Tournois assure le développement des activités, la supervision des aménagements et la mise en valeur de ce Monument au passé prestigieux, édifié au XIV^e siècle, en tenant compte des caractéristiques architecturales de la Chartreuse et de son insertion dans l'environnement régional.

J'aimerais, Jacques Rigaud, que vous présentiez, en quelques mots, vos rencontres internationales d'été et les préoccupations qui répondent à l'action de votre centre de recherche, de création et d'animation.

Jacques Rigaud - Nos 8^e Rencontres Internationales d'été seront pour les visiteurs amis de la Chartreuse et du C.I.R.C.A., une nouvelle invitation au voyage, dans l'espace et dans le temps et à travers les différentes formes d'expression dont nous avons l'ambition d'être le carrefour.

D'année en année, nous avançons dans la réalisation d'un projet complexe qui tend à la fois à la restauration du monument, à son animation non seulement estivale mais permanente, et ceci dans une triple perspective : mise en valeur de l'identité culturelle régionale, dialogue des cultures autour du bassin méditerranéen, contribution à la création culturelle.

Rien de tout cela n'est théorique : derrière chacun des mots qui précèdent, il y a une réalité tangible d'efforts et de travaux, d'expositions et de spectacles, de rencontres et d'œuvres. Les familiers de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon pourront observer les progrès de la restauration ; les amateurs de poésie, de théâtre, de musique, de danse, de photographie, d'audiovisuel se verront propo-

ser des manifestations originales qui sont autant d'occasions de confrontation et de réflexion.

H.B. - Quelles initiatives avez-vous prises à l'égard des créateurs ?

J.R. - A partir d'octobre, la Chartreuse accueillera ses premiers créateurs résidents, français et étrangers, qui séjourneront un an parmi nous, se livrant à leurs recherches personnelles tout en donnant une partie de leur temps au C.I.R.C.A. comme les moines de jadis dont la vie était alternativement solitaire et communautaire.

H.B. - Vous organisez de multiples manifestations concernant la musique contemporaine, les musiques anciennes, le théâtre, le mime, la danse, la poésie, les arts plastiques ; parmi les expositions de cette année, je note celles consacrées aux "Déserts" et aux "Jardins de la Méditerranée".

J.R. - L'exposition « déserts » est, dans sa symbolique même, au cœur de ce rendez-vous annuel : elle nous recentre sur la Chartreuse autant qu'elle nous invite à l'évasion. Une chartreuse, c'est d'abord un désert, une solitude et un silence conquis sur tous les tumultes et les bruits du monde. Et c'est cela que nous voulons d'abord évoquer, dans un monument auquel nous tenons à rendre sa pureté et même, en certains lieux, ce vide apparent qu'il faut combler avec son cœur et sa pensée, et ce silence qu'il faut savoir écouter. Mais le désert, c'est aussi la découverte de l'insolite, la matière illuminée et le temps étiré, le contrepoint paisible des oasis, le défi du néant auquel la foi et l'art opposent leur espérance du tout. Comme nous le disons dans notre journal d'informations, la notion de désert est une des plus fertiles dont dispose l'esprit humain...

Quant à l'exposition « 20 jardins remarquables de la Méditerranée », elle est d'abord une invitation au voyage et à la promenade mais aussi à la réflexion des créateurs de jardins contemporains. C'est une réalisation de la Maison des Jardins et de l'environnement du C.I.R.C.A.

H.B. - Vous êtes, Anny Milovanoff, l'organisatrice de l'exposition "Déserts". Pourquoi une exposition sur ce thème ? Est-ce par référence au mot d'Héraclite "Où la terre est sèche, l'âme est aussi la plus sage et la meilleure" ?

Comment peut-on appréhender l'infini du désert dans la clôture d'un monastère? De quelle façon le désert se profile dans l'espace encore plus réduit d'un tableau ou d'une photographie? Quelles obsessions, quelles menaces fait-il peser sur les objets les plus quotidiens? Comment est-il devenu aussi dans la peinture, une « cosa mentale »?

Autant de questions qui peuvent surgir d'une exposition où l'on voudrait rendre sensible, au premier regard, la permanence d'une fascination et son évolution.

H.B. - *Une partie essentielle de votre exposition est intitulée "Désert mystique". Qu'est-ce qu'un désert mystique?*

A.M. - Il ne faut pas oublier que c'est à la mystique du désert que la vie des chartreux doit sa spécificité. Une filiation directe s'établit des premiers pères du désert (Saint-Paul l'Ermite, Saint-Antoine) à Saint-Bruno, fondateur de l'ordre cartusien. Elle passe par les « laures » d'anachorètes, qui se multiplient en Orient à partir du IV^e siècle, et les ermitages occidentaux dont Bruno a, en quelque sorte, institutionnalisé l'existence. Elle se manifeste par une même recherche du vide, un même retrait hors des espaces modelés par les sociétés humaines, un même élan vers le désert, lieu privilégié de la manifestation divine. Or, loin d'être désert, le désert mystique est peuplé. Peuplé de milliers d'ermites à la recherche de Dieu par les voies excessives de l'ascèse, d'animaux avec qui les mystiques font alliance, d'anges et de monstres qui naissent au regard halluciné de ces hommes ou de ces rares femmes qui se forcent à aimer Dieu et prennent pour cela les plus étranges postures (solitaires emmurés, dendrites perchés sur des arbres, brouteurs se nourrissant d'herbes, stylites vivant sur une colonne).

Jardin de la Villa Adriana

Anny Milovanoff - La Chartreuse de Villeneuve, comme pour retrouver sa vocation première, invite, cet été, au silence. Un silence qui serait d'abord pour les yeux. L'exposition « Déserts » laisse certains espaces du monument trouver leur respiration propre. Le petit cloître, les déambulateurs, volontairement inoccupés, garderont ainsi la trace du passage méditatif des chartreux. Le regard s'arrêtera plus naturellement sur une échappée du ciel, sur quelques fenêtres dominant le mont Andaon, sur un haut mur fermant l'espace mesuré d'un jardin. La promenade dans la Chartreuse constitue donc une véritable entrée en matière de l'exposition; et pour aller plus loin dans la connaissance du désert, il faudra chercher autour des chapelles, dans les cellules des chartreux, à la Bugade, les images ou les œuvres qui en ont témoigné autrefois, qui le désignent aujourd'hui: un catalogue des pratiques de l'ascèse telles qu'elles furent inventées et vécues du III^e et VI^e siècle dans les déserts d'Égypte et de Syrie; les tracés symboliques de populations nomades qui ont l'expérience vécue du désert; les aspects du vide dans l'art contemporain.

H.B. - *Pourquoi "Déserts" au pluriel?*

A.M. - Parce qu'il s'agit des multiples formes de l'expérience du désert, de ses effets de fascination qui ont trouvé leur traduction visuelle à une époque ou à une autre.

Ces multiples expériences sont racontées au travers de reproductions photographiques de riches et rares manuscrits en provenance de la Bibliothèque Nationale, de la Bibliothèque Laurentienne Vaticane.

H.B. - *Je constate que vous avez invité les derviches d'Istanbul dans le cadre de vos manifestations de musiques anciennes. La venue de ces maîtres danseurs et musiciens soufis d'Istanbul prendra la forme d'une cérémonie rituelle présentée dans sa durée d'origine et dans son déroulement traditionnel, cérémonie exprimant une union avec Dieu, "un rapport entre le ciel et la terre". Cette initiative apparaît donc d'une certaine manière liée à votre réflexion sur les mystiques et les pères du désert et à vos préoccupations culturelles méditerranéennes.*

Mais dans la peinture et l'art d'aujourd'hui, le désert n'est-il pas présent aussi? C'est du moins ce que propose de montrer la seconde part de l'exposition consacrée aux "Déserts aujourd'hui dans la peinture".

A.M. - Il s'agit, bien sûr, d'une nouvelle forme du désert, d'une nouvelle expérience, moins ascétique que celle des

position de matière chez Aki Kuroda, tracés, biffures et rayures dans les déserts photographiés par Dingus ou dans les toiles et buvards de Bernardette Bour...

H.B. - *Quittons le recueillement et le secret du désert et livrons-nous au plaisir d'une promenade dans "20 jardins remarquables de la Méditerranée". Voulez-vous, Denis Raison, nous préciser les motifs qui ont inspiré l'organisation d'une telle exposition et aussi l'originalité qu'elle présente.*

Denis Raison - Nous avons pensé qu'entre la beauté des paysages et l'extraordinaire profusion du patrimoine architectural, il fallait convier l'amateur de sites à ne pas ignorer les chefs-d'œuvre à part entière que sont les jardins.

Leurs décors de verdure, de pierre et d'eau sont avant tout une source puissante du plaisir des sens et d'émerveillement. Mais ils sont aussi un très précieux témoignage sur les grands courants de la civilisation qui ont traversé le bassin méditerranéen, et sur l'histoire des arts qu'ils ont suscitée.

L'exposition donne à voir quelques-uns de ces jardins remarquables, mais elle tente aussi de faire comprendre à la fois leur spécificité et les liens qui les unissent.

H.B. - *Qu'entendez-vous par spécificité des jardins ?*

D.R. - Les jardins n'ont pas besoin d'être initiatiques comme Boboli ou Bomarzo pour foisonner de sens, de symboles et nous raconter d'étonnantes histoires.

Histoire de la vie quotidienne, des mœurs et de passions, histoire des conceptions esthétiques mais aussi histoire des techniques agricoles, des sciences (Padoue ou Montpellier) ou même des influences politiques. Ainsi, le Généralife est tout à la fois le fruit d'un extraordinaire art de vivre, d'une domination de l'Islam à Grenade et d'une incontestable maîtrise de l'eau.

Rêveries poétiques, carnets de voyages, terres d'expériences, manifestation de pouvoirs, les jardins sont une expression complexe mais significative des hommes qui les ont créés et de l'esprit de leur temps. Mais à travers les différents types de jardin présentés par l'exposition, se profile aussi une réflexion sur l'adaptation : adaptation des plantes à leur milieu, des formes des jardins et du choix des espèces qu'on y trouve, à l'environnement naturel, socio-économique et culturel.

Les jardins de Grenade, Cap Roig, Montpellier, Nîmes, les jardins des bastides aixoises, la villa Noailles, Monaco, Val Rahmeh, Isola Bella ou Este et quelques autres moins connus continueront à alimenter au travers de cette exposition, l'imagination et la réflexion de ceux qui, sur quelques hectares, veulent, en créant des jardins contemporains, se faire les successeurs libres mais attentifs des plus grandes traditions.

Monastère de Saint-Siméon (Liban)

mystiques, mais peut-être plus proche de la matière. Grain de toile, grain de matière, grain de papier photographique, grain du noir et du blanc, grain de la gélatine colorée, grain de sable qui forment, développent et révèlent des images, des constructions figurées, des traces et des lignes.

Désert de la matière : les peintures et les photographies choisies appartiennent à la même multiplicité de la représentation du désert, du vide et du dépeuplement.

H.B. - *Pourriez-vous expliciter davantage quelques-uns des choix que vous avez fait ?*

A.M. - Nous avons sélectionné des peintures et des photographies qui donnent matière à désert, le figure, le traite singulièrement : toiles ensablées (Artuso Carmassi) paradoxe dans la couleur (Monory), long temps de pose pour capter la mobilité du désert (photographies de Misrach), pénurie, nudité et froideur dans les espaces peints de Peter Klasen, construction et accumulation dans les photographies de Tom Drahos, irruption du silence blanc et bleu (Merri Jolivet), décomposition de l'image en couches et perte de l'image synthèse dans les photographies de Suzanne Lafont ou au contraire super-

NICOLAS DE STAEL

OU LA JOIE POIGNANTE DE PEINDRE

- *L'espace pictural est un mur, mais tous les oiseaux du monde y volent librement.*
- *On ne peint jamais ce que l'on voit ou ce que l'on croit voir. On peint à mille vibrations le coup reçu.*

N. de Staël

Pour tous ceux qui ont admiré Nicolas de Staël dans les années cinquante, la rétrospective du Grand Palais et celle de la galerie Jeanne Bucher sont une source de joie et une occasion de recueillement. Les autres apprendront, je l'espère, à aimer cette œuvre fiévreuse et forte achevée à 41 ans dans la tragédie du suicide, le 16 mars 1955. Une vie de passion, brûlante d'un amour total de la peinture, jalonnée de déchirements et de remises en question, marquée par une exigeante quête de l'Absolu. Une aventure qui dura quinze ans de 1940 à 1955. Elle commence à Nice dans la pauvreté avec la rencontre d'Arp, de Magnelli, des Delaunay et dans le culte fervent des Chardin, Delacroix, Courbet, Cézanne, Bonnard, Matisse, La Fresnaye, Braque, car ce fils de la Russie des tsars avait une véritable dévotion pour la peinture française. Elle se poursuit dans la violente tension des recherches et dans la poignante jubilation de créer. Les moments d'insatisfaction, de doute et de crise alternent avec les instants d'émerveillement et d'enthousiasme, de douceur et d'apaisement. Elle s'achève dans la célébrité, au pied des remparts d'Antibes, dramatique et définitive rupture.

Ce serait simplifier et même fausser la démarche de Nicolas de Staël que de la définir comme un cheminement de l'abstrait vers le figuratif. De Staël a toujours proclamé qu'il n'était pas un peintre abstrait, un théoricien d'abstraction; il ironisait même sur « le gang de l'abstraction avant »... S'il a refusé la description, s'il ne cherche pas à peindre un objet ni un paysage ressemblant, il n'a jamais ignoré la réalité: « On ne part pas de rien, disait-il; quand il n'y a pas la nature avant, le tableau est toujours menacé ». Certains critiques jugent que Staël doit être qualifié de « peintre abstrait », il faudrait préciser alors que son abstraction consiste en une transposition abstraite du réel. « Non figuratif » paraît être pour lui un qualificatif plus juste qu'abstrait.

Ses toiles non figuratives d'avant 1950 avec leur palette sombre, leur constellation de fibres et de branches, leurs formes en baguettes et en barrières, leur réseau d'obliques, expriment une angoisse profonde et traduisent un sentiment tragique de la vie.

“Composition grise” (1948)

“Paysage” (1954)

De 1949 à 1951, de Staël, encore non figuratif ou semi figuratif, ordonne la couleur en blocs ; ses grands aplats étalés au couteau, à la brosse, provoquent un sentiment de plénitude et d'harmonie avec des blancs bleutés, des bleus gris, des beiges, des jaunes, des gris, des ocres, des verts. Irisations et multitude de nuances.

Après 1951, nous assistons à un éclatement de formes et de couleurs. Des tableaux puissants et intenses, qui produisent un effet de choc. Eblouissement et somptuosité. Rigueur et solidité de la construction. Stridence des couleurs : rouges écarlates, jaunes flamboyants, bleus, noirs, violets. C'est le retour au monde et au sujet — mais l'univers sensible l'a-t-il jamais quitté ? C'est le dépassement de l'opposition entre abstraction et figuration admirablement réalisé dans les fleurs, les footballeurs, les bouteilles, les musiciens, les nus, les ciels, les paysages de mer, les villages de Sicile et du Midi, les ateliers, les natures mortes.

L'année 55 : la fin de sa vie. Les demandes de marchands et de galeries affluent. Staël connaît un succès qui

dépasse les frontières de la France. Les toiles qu'il peint alors sont lyriques et transparentes, équilibrées, rêveuses et mélancoliques, « fragiles comme l'amour ». La tension, l'inquiétude et la jubilation du créateur ne le quittent évidemment pas. Parmi les derniers tableaux, « La Cathédrale », « Les Mouettes », « Le Fort d'Antibes », ne sont-ils pas l'irréfutable et superbe témoignage que l'œuvre de Staël s'inscrit dans la tradition de la grande peinture qui est à la fois classique et révolutionnaire.

Il est de bon ton aujourd'hui de s'interroger sur Nicolas de Staël, sur sa place dans l'art moderne, sur l'originalité et l'importance de son apport : il ne s'en étonnerait pas, celui qui toute sa vie s'est interrogé sur lui-même, sur sa peinture et sur la peinture. Interrogations mystérieuses qui l'ont vaincu au moment où il atteignait la célébrité et la maîtrise de ses moyens.

De Nicolas de Staël, René Char a dit qu'il n'était pas de ceux que l'on quitte après quelques éloges.

Henri BOURBON

notes de Lecture

● Lettre ouverte aux bradeurs de l'Histoire de Pierre Miquel

Pierre Miquel dont auditeurs et lecteurs ont bien aimé « *Les Histoires de France* » (Fayard et France-Inter, 2 volumes, 1980 et 1981) a décidé de descendre dans l'arène. L'Histoire est devenue un champ clos où s'affrontent amis et ennemis de l'Histoire. Universitaires et conteurs, Decaux et Duby, chroniqueurs traditionnels, supporters de l'école des *Annales* et marxistes de diverses obédiences. L'Histoire est remise en cause ici, chassée des programmes là. Les écoliers n'en font plus, le public en raffole.

De ce paradoxe, Pierre Miquel est parti pour nourrir le débat et alimenter la controverse dans sa « *Lettre ouverte aux bradeurs de l'Histoire* » (Albin Michel, 1981, 187 pages) écrite d'une encre coupée de vinaigre, dans un style alerte et décapant. Au passage, il égratigne les mandarins, les inspecteurs généraux, les ministres et les communistes avec une bonne humeur agressive qui réveillera les spécialistes et amusera le public. J'ai senti en le lisant quel amour de l'Histoire l'anime et quelle indignation le saisit, quand il constate les dommages que cette discipline fondamentale subit. Un livre tonique qui doit faire réfléchir.

L'HISTOIRE EST A LA MODE...

Homme de radio et de télévision, Pierre Miquel mesure le goût du public pour les séries historiques et leur succès. « *Le chevalier de la Maison Rouge* », comme « *La caméra explore le temps* », « *Les Dossiers de l'Ecran* » ou « *Que la fête commence* » de Tavernier, ont constitué chacun dans leur genre un indéniable succès d'écoute. Le public aime l'Histoire. Il aime aussi, à la veille de cette fin de siècle, les vieux châteaux, les vieux meubles, les vestiges du passé. Il veut retrouver ses racines. La mode est à

l'Histoire.

Or, dans le même temps, l'Histoire a presque disparu des programmes, en tous cas sûrement des préoccupations des ministres de l'Education ou des législateurs ! Le temps global qui lui est consacré a diminué dans l'enseignement secondaire. Les méthodes ont changé. L'enseignement des dates, la chronologie, a été abandonnée au profit « d'une Histoire des profondeurs à plusieurs vitesses ».

Selon les instructions ministérielles, le maître analyse un thème choisi, l'agriculture de la préhistoire à nos jours, par exemple, sous des aspects jugés plus importants dans une période donnée, les révoltes agraires au XVIII^e siècle, sans se préoccuper de l'ensemble de la période. On ne veut plus être exhaustif. En fait, on est devenu fragmentaire.

... MAIS L'HISTOIRE DE FRANCE EST MUTILÉE

L'Histoire de France a été abandonnée ou bien dilatée à celle du monde, dans laquelle le règne de Louis XIV ne doit pas avoir plus d'importance que l'évolution de la Chine impériale à la même époque. Les élèves de moins en moins concernés, surtout depuis le bouleversement des programmes en 1977, se désintéressent de l'Histoire ou bien vont satisfaire leur curiosité ailleurs.

Pierre Miquel voit une double rupture à l'origine de cette dégradation. D'abord la rupture idéologique. Sous la III^e République, l'instituteur républicain enseignait à la fois l'Histoire comme un catalogue des grands événements du destin national, ce qui permettait à chaque

Français de se situer dans le temps, mais aussi comme un répertoire des grands moments de la vie nationale, ce qui donnait aux élèves des leçons d'un patriotisme communautaire et chaleureux.

Les marxistes, nombreux chez les instituteurs et chez les professeurs d'Histoire, ne partageaient plus cet idéal civique. L'Histoire demeure pour eux avant tout le lieu de démonstration de leur théorie, le champ où s'affrontent les classes sociales dans leur lutte pour le pouvoir. Dès lors, les professeurs ne peuvent plus enseigner la même Histoire, sauf en U.R.S.S. et dans les satellites où elle est redevenue unitaire et exemplaire !

UNE HISTOIRE DISLOQUÉE

La seconde rupture est d'ordre technique. A l'Histoire événementielle à la manière de Lavisse, à laquelle correspondaient dans les grandes lignes les manuels de Mallet et Isaac qui ont servi à tant de générations de Français, Fernand Braudel et ses disciples des Annales ont substitué l'histoire des profondeurs, de l'économie, des longues mutations. Au récit continu des faits, ils opposent l'histoire des ruptures, des différences, des frustrations. Finie l'histoire de Versailles au XVII^e siècle, place aux Jacques !

Transposée brutalement dans les programmes de 1977, cette conception faite pour la recherche et non pas pour l'enseignement des élèves du secondaire, a provoqué un désastre. La France puis l'Europe ont rétréci dans les programmes au profit de l'Afrique et de l'Orient, la continuité des périodes a été bouleversée, des sélections arbitraires ont été faites selon les domaines. Le résultat est là : entre la lutte des classes, l'estimation du tonnage

des Caravelles, les élèves n'ont plus ni le temps ni le goût d'apprendre l'Histoire de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis. Ils ignorent la Guerre de Cent ans, les grandes dates de la monarchie et des victoires de Napoléon. Alors cet appétit frustré, ils le satisfont avec Astérix ou les bandes dessinées historiques qu'Hachette ou Casterman mettent en circulation !

POUR UNE HISTOIRE DES HOMMES DANS LE TEMPS !

Tout ceci est bien dommage, pense Pierre Miquel et sans pouvoir être programmateur officiel, il fait quelques sérieuses et solides propositions. Il demande de rendre à l'Histoire sa place dans les programmes en qualité et en quantité. Il suggère de rétablir la continuité chronologique dans le cycle secondaire, réintroduire une part de chronologie indispensable pour que chacun puisse se situer dans le temps. Une Histoire sans dates, c'est comme une rue sans numéros : on s'y perd !

Mais il veut que priorité soit donnée à l'histoire des gens, que dans chaque classe, selon la période retenue, on enseigne aux enfants comment concrètement ont vécu les hommes de l'Antiquité, du Moyen Age ou des siècles plus récents. Ainsi la nouvelle Histoire enrichirait l'Histoire classique, pour le plus grand bien des élèves et des enseignants, sans oublier les professeurs de faculté qui retrouveraient des clients pour une discipline redevenue attrayante et je le dis aussi, utile. Messieurs les historiens à vos plumes, soyez sérieux et intéressants, pensez au public. Les élèves ne sont-ils pas le plus grand public de France ? Nous avons des devoirs envers eux !

Jean CHELINI

● A quoi sert le P.C.F. de Georges Lavau et autres livres

S'il est une institution sur laquelle on ne manquera pas d'écrits et de témoignages, c'est bien le parti communiste français. Le Parti lui-même collabore gaiement à sa propre bi(bli)ographie, plaçant de ci-de là quelques écrits de circonstance, et surtout réécrivant comme à plaisir son histoire, ses histoires. Les Anciens (les communistes à l'imparfait) ne sont pas en reste : ils égrènent soupirs, souvenirs, pamphlets, et tranches de vie. Du « vécu », voyez-vous, comment savent aussi nous en offrir les grands médecins et les navigateurs — ou, si l'on veut préciser la touche, les grands malades et les passagers menés en bateau.

Si les journalistes jouent pour la plupart sur le même registre, nous changeons de teneur avec les historiens : on sait que les ouvrages d'Annie Kriegel, de François Fejtó, ou, plus récemment, de Stéphane Courtois se distinguent par des analyses aussi documentées que pénétrantes.

Restent les politologues... Jusqu'à présent, ils nous

avaient surtout donné beaucoup de bonne monographies circonstanciées et quelques tentatives d'explication partielle. Mais, curieusement, d'analyse de science politique, prise dans la pleine rigueur du terme (d'analyse générale, s'entend), il n'y en avait pas. Et c'est cette lacune que vient combler l'ouvrage de Georges Lavau.

Ce n'est pas le premier travail de G. Lavau sur le P.C.F. ! On se souvient notamment de son analyse de la « fonction tribunitienne » (analyse qu'il reconsidère en partie aujourd'hui ; cf. p. 342, Sqq.). Mais le présent livre effectue cette fois un tour de la question incomparablement plus vaste (le titre répond d'ailleurs mal au sujet : il s'agit tout autant de la nature que de la fonction du P.C.F.).

Ouvriérisme, mécanisme de l'adhésion, moralisme, centralisme démocratique, militantisme, imaginaire du pouvoir et des luttes, relations avec l'Union Soviétique...

tous les thèmes sont examinés, la réalité des pouvoirs, des mécanismes, des attitudes et des enjeux est disséquée avec rigueur, scientificité. La pesanteur de l'héritage historique reçoit toute sa place et rien que sa place, les textes et les pratiques sont soupesés avec justice, les relais et la puissance estimés sans affadissement ni exagération. Synthèse réussie grâce à l'emploi heureux et à la variété des instruments d'analyse : ce ne sont pas les mêmes outils que nécessitent l'étude de la composition sociologique, l'étude de l'adhésion intellectuelle, du discours de l'inaffabilité ou celle des relations avec le communisme international. Enfin, le caractère alerte et clair de l'ouvrage devrait lever les préjugés de plus d'un lecteur contre les travaux de science politique : l'ennui qu'ils distillent a certes un caractère général, mais pas absolu — le livre de G. Lavau le démontre, lui qui, sans rien céder à la rigueur, ne dissimule ni ses perplexités ni ses impatiences.

L'un des intérêts de l'ouvrage est d'ouvrir, à travers l'analyse du P.C.F., des perspectives sur l'ensemble de la société française. Pas de plus grande erreur que de considérer le P.C.F. comme un corps étranger, qui n'aurait rien à dire sur la société dans laquelle il évolue (?). Je relève trois traits importants, qui esquissent une vision intéressante, « alternative », de la France contemporaine :

— la mention, dès les toutes premières pages, du phénomène de l'exclusion : l'absence d'existence politique autonome des défavorisés, des sans-espoir. Le P.C.F. note G. Lavau, a apporté à ce problème une fort mauvaise réponse, mais cela n'ôte rien à la responsabilité d'une société qui, en politique, reste toujours une société du *cens*.

— une image rééquilibrée de la structure sociale : continuation sociologique de la tradition ouvrière, fausse tertiairisation de la société française (cf. p. 81 Sqq). Le P.C.F., par bien des points, est un témoin des permanences sociales.

— une analyse des mentalités qui, elle aussi, met en valeur la résistance de caractères traditionnels, comme la foi dans le progrès ou le moralisme (voir p. 147 l'analyse du « moralisme sans morale »). Dans ce domaine, je crois que Georges Lavau surestime le rôle de l'appareil du P.C.F. dans la méfiance du Parti face aux évolutions de toute nature. Son attitude de repli ne s'explique-t-elle pas par sa connaissance de la réalité socio-psychologique ? A moins que les résultats électoraux donnent raison à G. Lavau, et que le P.C.F., modifiant son attitude en conséquence, consente à se « moderniser » ? J'ai du mal, je l'avoue, à imaginer un P.C.F. *céhefdétisé*, rêve qui paraît parfois sourdre de secteurs infra-scientifiques de la pensée de Georges Lavau...

Ces quelques pointes semi-oniriques mises à part, on regrettera d'ailleurs une excessive prudence quant aux évolutions possibles du parti communiste. Relisant les

dernières pages, qui s'interrogent sur le *déclin*, je n'arrive pas à déterminer si G. Lavau a par trop sacrifié à la nuance ou si, dans le fond, son analyse ne s'est pas révélée juste. C'est le phénomène du *temps* qui est difficile à cerner : faut-il utiliser une temporalité longue, comme pour les phénomènes religieux ? Une temporalité courte, comme pour toute analyse partisane normale ? G. Lavau privilégie sans doute trop, pour ce qui concerne le phénomène du déclin, la première solution. Mais ne tranchons pas trop vite...

Autre regret, mineur : l'explication de la période 1962-1972 m'apparaît un peu floue, moins aigüe que celle des autres périodes.

En revanche, on appréciera la constante précision des notes et des références, les potentialités qu'elles ouvrent, potentialités qui font de ce livre un instrument de travail privilégié non seulement pour ce qui concerne le P.C.F. mais pour toute recherche sur le débat politique dans la France contemporaine.

*
* * *

Profitons du livre de Georges Lavau pour faire un tour rapide de quelques livres politiques — catégorie bien vague au demeurant, et qui nous servira de fourre-tout commode.

Un mot, d'abord, du livre de Jean Offredo sur *Lech Walesa ou l'été polonais*. J'avoue avoir prêté peu d'attention au texte (un bon résumé des événements), et m'être longuement attardé, comme tout un chacun, sur les magnifiques photos. L'émotion et la simplicité qu'elles traduisent sont trop belles pour qu'on se laisse aller à un facile lyrisme. On y découvrira la grâce à la fois si étrange et si familière de l'Histoire un jour découverte au milieu des hommes.

Contrepoint facile : une intéressante *Analyse de l'Idéologie* proposée par le Centre d'Etude de la Pensée Politique. Les dernières variations françaises (souvent originales, d'ailleurs) sur un thème inépuisable. Notons les contributions de Jean-Marie Vincent (« les chemineurs de l'idéologie »), de François Chazel (« idéologie et crise de légitimation »), de Gérard Duprat (« le regard idéologique ») et de Léon Vandermeersch (« Sens de l'Idéologie dans la tradition chinoise »). Un peu en marge, un article suggestif de Pierre Hassner : « Une banalisation idéologique et ses suites : les forces politiques françaises devant l'URSS ».

Retour à la science politique classique avec le colloque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques sur « les classes moyennes et la politique ». Les classes moyennes ? L'exemple-type du concept élastique, et les définitions n'ont pas manqué lors du colloque ! Pour l'entre-deux-guerres, je retiendrais volontiers celle d'Antoine Prost : les classes passées par les Ecoles Primaires

Supérieures. Pour la période récente... j'attends encore. Les contributions des historiens (Bernstein, Bergougnieux, Mayeur) sont particulièrement intéressantes. Pour le reste, on pourra sélectionner selon son goût les rapports avec les forces politiques, les aspects statistiques de la question ou l'examen des pratiques culturelles. On est frappé par la diversité de plus en plus grande des approches et des méthodes de l'analyse socio-politique.

Un genre qui reste mal couvert en France, si l'on compare avec les pays anglo-saxons, c'est celui des biographies. Les grandes biographies, révélatrices d'un comportement, d'une époque, d'une mentalité, sont un art que les Français maîtrisent encore malaisément. Une tentative intéressante : le livre d'Antoine Marès, *Un siècle à travers trois républiques : Georges et Edouard Bonnefous*. Le choix était judicieux : Georges Bonnefous et son fils, Edouard Bonnefous, incarnent l'Ouest de la région parisienne, ils ont tous deux occupé d'importants postes ministériels, l'un comme l'autre ont publié de nombreux livres (on leur doit notamment « l'Histoire de la III^e République » et cette institution qu'est « l'Année Politique »). Le livre apporte de nombreuses informations. Malheureusement, l'absence totale de sens critique nuit beaucoup à son intérêt. Il faut également avouer qu'intéressante au départ, l'iconographie sombre sur la fin dans la platitude. Autre reproche : on sait qu'Edouard Bonnefous a un magistère politique essentiel dans sa région. Nulle analyse réelle de ce phénomène, de ses facteurs, de la façon dont il se traduit. L'étude des leaders régionaux reste un domaine malaisé et, sans aucun doute, riche de découvertes potentielles. Le livre d'Antoine Marès constitue cependant une ouverture originale sur la vie politique des dernières décennies et ne saurait échapper à quiconque s'intéresse à la vie et à l'histoire politique de la région parisienne.

Terminons sur un ouvrage tout à fait différent, et qui mériterait des développements bien plus larges : il s'agit d'un travail collectif sur *Thomas Hobbes* édité par la Revue Européenne de Sciences Sociales et les Cahiers

Wilfredo Pareto. Nombreuses sont les études sur Hobbes mais les articles rassemblés ici me paraissent, je l'avoue, tout à fait décisifs. Tous mériteraient d'être cités. Mentionnons seulement les contributions de Julien Freund, François Tricaud, Franck Tinland, Georges Duprat et Raymond Polin. Outre la valeur intrinsèque des travaux, l'intérêt essentiel de ce recueil est de nous offrir une vision extraordinairement bigarrée et contradictoire de Hobbes. Le philosophique était-il du côté des hommes « au crâne luisant et dormant bien la nuit » (c'est le Jules César de Shakespeare qui parle) ? Est-il le meilleur protecteur des droits du citoyen ? Quelle est vraiment son attitude devant la foi ? Vieux débats, renouvelés ici avec bonheur. Rappelons cependant que, pour celui qui souhaiterait s'initier à l'étonnante actualité de la problématique hobbiennne, la meilleure approche demeure celle de Pierre Manent. Son livre (*Naissances de la Politique Moderne*) rassemble trois études sur Machiavel, Hobbes et Rousseau... N'est-ce pas encore là que se trouve la véritable actualité du livre politique ?

Benoît VERMANDER

Georges Lavau - A quoi sert le parti communiste français ? - Paris, éd. Fayard 1981 - 443 p.

Jean Offredo - Lech Walesa ou l'été polonais - Paris, éd. Cane 1981 - 188 p.

Centre d'étude de la pensée politique - Analyse de l'Idéologie - Paris, éd. Galilée, 1980 - 374 p. (t.I).

Colloque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques - Les Classes Moyennes et la Politique - (Actes non encore publiés).

Antoine Mares - Un siècle à travers trois républiques : Georges et Edouard Bonnefous - Paris, éd. PUF, 1980 - 320 p.

Thomas Hobbes : "De la société civile de sa matière, de sa forme et de son pouvoir - Cahiers Wilfredo Pareto, Revue Européenne de Sciences Sociales. T. XVIII, 1980 - n° 49.

Pierre Manent - Naissance de la politique moderne - Paris, éd. Payot, 1977 - 209 p.

● Droits de l'Homme et répression en URSS de Marie Samatan

C'est un cri que pousse Marie Samatan, un de plus dans le désert de l'indifférence, pour attirer l'attention sur la situation des droits de l'homme en U.R.S.S. et pour tenter de réveiller un Occident rendu sourd ou inconscient par le ronron de la société de consommation et des loisirs. Ce qui dérange ne plaît pas. Or, Marie Samatan, émigrée russe, mariée à un français, et qui écrit sous un pseudonyme pour ne pas mettre en danger famille et amis otages en U.R.S.S., ne cherche pas à plaire. Elle écrit pour dénoncer. Elle écrit avec son cœur, parfois dans un style maladroit, mais combien sincère ! Bouleversée, moralement torturée par ce que subissent

ses compatriotes, elle crie sa haine pour un régime effroyable, qui a bâti sa puissance, de Lénine à Brejnev, sur les cadavres de dizaines de millions de victimes. Un régime glacial pour lequel l'homme, l'individu, n'est rien, dans lequel toute personne doit être anéantie, écrasée, moulue ; celui qui ne l'accepte pas devant être purement et simplement éliminé.

Marie Samatan montre trois types de répressions : sur le plan politique, sur le plan religieux, sur le plan des nationalités.

Elle décrit précisément l'appareil répressif, le rouleau compresseur qui doit tout niveler et qui est composé de plusieurs pièces, la pièce maîtresse étant le KGB, mais aussi les soviétiques eux-mêmes : le système fait ressortir les pires instincts de l'homme, et repose en grande partie sur la délation : « chacun a pour fonction d'être dénoncé ou dénonciateur » (p. 19), y compris les enfants qui surveillent leurs parents. La moindre incartade peut conduire aux camps de « rééducation par le travail », véritables camps de concentration de type nazi, ou dans les prisons psychiatriques où des médecins « disciples du Docteur Mengele, aux épauettes dissimulées sous les blouses blanches » (p. 40) se livrent aux pires forfaits. Mais l'utilisation de la psychiatrie n'est-elle pas logique ? Le système soviétique étant le meilleur du monde, les opposants ne sont-ils pas fous ? Par exemple, « la foi en Dieu (est) un symptôme de dérangement psychique » (p. 150).

L'auteur établit les principales revendications des dissidents et des militants pour les droits de l'homme, dresse des listes de prisonniers, de déportés, mettant en valeur les personnages les plus marquants comme Sakharov, le père Doudko pour ne citer qu'eux. Elle montre que partout, dans tous les milieux, dans toutes les classes sociales, y compris la classe ouvrière, se lèvent ceux qui refusent la soumission, ces héros dont la plupart pourrissent complètement inconnus dans les camps.

Elle relate les efforts de ces combattants sans armes qui se battent pour un peu de dignité ; elle partage et fait partager les souffrances physiques de ceux qui descendent dans l'enfer du Goulag, les souffrances morales de ceux sur qui s'exercent les plus ignobles pressions, les enfants en particulier étant des otages permanents, dans ce pays où même « l'emploi de gangster est monopolisé par l'Etat » (p. 92) : Elle montre les efforts de ceux qui

luttent pour leur foi dans ce pays où la seule religion autorisée est le marxisme-léninisme, et fait vivre les immenses figures de ces prêtres qui malgré l'opposition de l'Eglise officielle manipulée par le pouvoir, exercent leur apostolat en courant des risques énormes. Elle montre enfin les efforts des peuples, des nations composant l'U.R.S.S. (Tatars de Crimée, Baltes, Juifs, Arméniens, etc...) pour survivre.

Tout au long de son livre, l'auteur interpelle l'Occident. Ses phrases souvent cruelles, en particulier à l'égard de la France, sont à la mesure de sa déception devant la pusillanimité de ces pays libres à l'occasion de l'invasion de l'Afghanistan et de l'approche des jeux Olympiques. Les Occidentaux, selon elle, ne comprennent pas le lien entre la politique intérieure et la politique extérieure : « la répression féroce qui se développe actuellement en U.R.S.S. n'est que la face interne de l'agression extérieure » (p. 293).

Ce qu'écrit Marie Samatan au terme d'une longue et minutieuse quête de documents est effrayant. Mais c'est également rassurant, dans la mesure où elle prouve que jamais l'homme n'est complètement écrasé. Même au milieu des pires difficultés, des pires horreurs, des individus surgissent toujours, se dressent toujours pour hurler leur droit à la dignité et à la liberté. S'ils sont abattus, d'autres se dressent alors. Ce livre est un hommage à ceux qui combattent en Union Soviétique, mais aussi à tous ceux qui livrent le même combat pour l'homme dans tous les pays où la dignité humaine est bafouée, quel qu'en soit le régime politique.

Jean-Dominique DURAND

Marie Samatan, Droits de l'homme et répression en U.R.S.S., l'appareil et les victimes, Paris, ed. du Seuil, 1980, 348 p.

● A propos de “La Méthode” d'Edgar Morin

Les lecteurs de « France-Forum » connaissent Edgar Morin, dont Jean Onimus s'est déjà fait pour eux l'écho (1). C'est le même Jean Onimus qu'on trouve à l'origine de l'intéressante initiative qui a donné matière au livre dont il est ici question (2) : rassembler autour d'Edgar Morin les enseignants de l'Université de Nice, et, à partir de son livre, la *Méthode*, les faire réfléchir en commun sur les fondements épistémologiques de leurs domaines. Le livre rassemble les Actes de ce colloque.

S'agit-il là d'une bonne introduction à l'œuvre d'Edgar Morin ? J'ai peur que le lecteur non-averti se trouve un peu déconcerté par le foisonnement des questions. En revanche, le titre éclairera sans aucun doute tous les lecteurs de la *Méthode*. Mais, au-delà de ce public, il s'adresse à tous ceux qui sont un tant soit peu au fait des interrogations épistémologiques actuelles.

Quelle que soit, en effet, l'originalité de la démarche d'Edgar Morin, les questions qu'il pose et les éléments qu'il emploie s'inscrivent de part en part dans la lignée des grandes réflexions sur la nature et les fondements de la connaissance. C'est là un hommage à Edgar Morin. Il est sans doute regrettable, d'ailleurs, que des universitaires, pris au piège des originalités d'Edgar Morin et de la diversité de ses matériaux, n'aient pas toujours aperçu la parenté de ses recherches et de celles des membres les plus cotés de l'*establishment* scientifique.

Dans le livre de l'Université de Nice, certaines questions sont abordées avec plus d'acuité que d'autres : c'est le cas des implications des processus de « vérification » dans les sciences ; c'est le cas de l'analyse des conditions d'une « épistémologie ouverte », c'est-à-dire au fond

d'une auto-réflexion viable des chercheurs sur leurs domaines. Sont également abordés : la question de la place du sujet dans l'expérimentation ; les conditions de l'étude des phénomènes complexes et du désordre ; enfin, les déterminations psychiques et socio-culturelles de la connaissance.

Des questions qui se recourent sans cesse, qui sont diverses facettes de la même interrogation sur la manière de « connaître la connaissance ». Rien de plus difficile pour le sujet pensant que cette opération réflexive sur lui-même. N'y a-t-il pas, dans la tentative de Morin, le désir de *fonder le fondement* (3) de l'activité mentale de l'homme ? De donner à l'esprit un véritable statut logico-moral dans le monde des choses ? Mais comment penser à la fois l'implication de l'esprit dans la réalité matérielle et son altérité radicale, *essentielle* ?

On ne trouvera pas ces questions abordées sous cette forme dans le livre, où les aspects scientifiques des problématiques soulevées par Morin sont en revanche largement évoquées. Le débat n'évite pas tout à fait la confusion propre aux rencontres de spécialistes de disciplines différentes, mais c'est là simplement l'autre face de sa richesse et de sa diversité. C'est le désordre, après tout, qui est créateur...

Benoît VERMANDER

(1) Cf. "France-Forum", nov-déc. 1978 : "Vers une "Science nuova".

(2) Université de Nice - Avec Edgar Morin, à propos de la "Méthode" - Aix en Provence - Edisud, 1980 - 125 p.

(3) Sur la question du fondement de la pensée depuis Descartes, cf. Edmond Ortigues : *Le Discours et le Symbole*, Aubier, 1977. Un livre remarquable qui aborde, sous l'angle du philosophe, quelques unes des questions que Morin suscite en scientifique.

● Montherlant entre le Tibre et l'Oronte d'Eric Vatré

Même si notre époque paraît vivre sous la culture anémiée des médias, il n'en reste pas moins que la littérature demeure la grande affaire de ce temps. Sans doute, la mort de Mauriac, de Montherlant, de Malraux, voire celle de Jouhandeau, de Giono, ont laissé un paysage passablement désertifié. Il reste les œuvres, que l'on ne finit pas d'interroger.

L'essayiste, pour répondre à la question que se posait Sartre sur Flaubert « Que puis-je savoir ? », doit être un arracheur de masque. Dans l'éternelle querelle de l'importance respective de l'homme et de l'œuvre, ces dernières années ont vu privilégier le premier aspect. Cela nous a valu d'importantes biographies comme celles consacrées à Mauriac ou à Drieu, études monumentales doublées de grands succès de librairie. Faut-il cependant en revenir à Marcel Proust, et rappeler que c'est avant tout l'œuvre qui nous importe ? C'est ce que semble avoir bien saisi Eric Vatré, pour qui les déchirements de Montherlant sont avant tout perceptibles par les livres.

Pourra-t-on jamais saisir la vraie figure de Montherlant, cet « homme partagé », pour reprendre l'excellente expression de Philippe de Saint-Robert ? Dans la préface qu'il consacre au livre d'Eric Vatré, Pierre de Boisdeffre remarque « l'ambivalence fondamentale d'un écrivain qui a fondé son œuvre sur des valeurs qu'il se sentait incapable de vivre ». Il y a, au nombre de ces valeurs, la plus essentielle, le christianisme. Montherlant, fils soumis de l'Eglise ? Sûrement pas ? Mais Montherlant toujours en recherche, souvent erratique, de l'absolu chrétien, voilà ce que montre subtilement Eric Vatré dans cet essai brillant et profond qui, comme le note Pierre de Boisdeffre, est aussi une « ardente méditation ».

Le christianisme de Montherlant n'a jamais été celui « des humbles croix qu'on trouve dans nos villages » qu'évoque le Malraux de la « Tentation de l'Occident ». C'est, avant tout, le jansénisme qui, d'après Eric Vatré, « inonde pour le meilleur » son œuvre. « A la manière de Joyce et Unamuno, Montherlant, chrétien de désir, possédait une entente intellectuelle de la religion catholique qui le portait à ne tolérer, comme Alvaro, que la perfection ». Le jansénisme répondait à cette exigence qui le conduira au bord de crises graves dont ses livres nous conservent le reflet.

Mais enfin, il y aurait plusieurs objections graves à faire de Montherlant un « écrivain catholique » (épithète qu'il rejetait lui-même) dans la veine d'un Mauriac ou d'un Bernanos. D'abord, il y a la vie intime de Montherlant dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne s'accordait guère avec les règles de l'Eglise, non plus que celle de n'importe quelle société civile. A tort ou à raison, Eric Vatré n'en parle pas, au contraire de Pierre de Boisdeffre qui évoque franchement ce point et remarque combien la révélation de son identité lui avait fait peur. Admettons cependant que l'aiguillon de la chair ne puisse influencer sur la vie religieuse... Il reste deux objections majeures.

La première, qu'Eric Vatré exécute sans possibilité de retour, vient des déclarations anti-chrétiennes qui parsèment l'œuvre de Montherlant, notamment dans « le Solstice de Juin ». En fait, « il faut d'abord savoir que l'anti-christianisme n'est qu'une attitude, un temps de recul, une distance qu'il voulait entre lui et le monde ». Et Eric Vatré d'ajouter : « Séduit par une forme d'antichristianisme qu'il interprétait comme un défi aux « biens-pensants » et aux tièdes, le Mystère Chrétien le torturait comme un membre amputé empêche le repos de tout le

corps ». Ce qui nous introduit à la seconde objection, vraiment primordiale celle-là. En dépit de toutes ses crises religieuses, de son côtoiement incessant de la religion, il reste que Montherlant n'a jamais connu la Grâce. Sans doute il y avait chez lui « une réelle soif de croire non assouvie », mais que reste-t-il d'un christianisme athée, certes bien différent de celui qu'on nous présente aujourd'hui, et d'où serait absent toute dimension eschatologique ? Montherlant aurait pu écrire, comme le fait son disciple Gabriel Matzneff dans son « Journal », « qu'il ne croit pas en Dieu, mais qu'il a le sens du divin ». Est-ce suffisant ? Sans trancher dans un domaine qui n'est pas le sien, Eric Vatré, qui se défend d'avoir voulu tracer le portrait d'un Montherlant chrétien (non plus que païen), note fort à propos « qu'on n'écrit pas le « Maître de Santiago », « Port Royal » ou le « Cardinal d'Espagne » sans avoir, d'âme et de cœur, partie liée avec le plus fort de la morale et de la mystique catholique ». Il faut s'en tenir à cela.

Il reste la mort. Montherlant était un Romain, et à son dernier jour, le Tibre reprit tous ses droits. Certes, Eric Vatré montre, à l'appui des écrits de Michel de Saint-Pierre et de Jean Guilton, combien Montherlant était loin de s'être désintéressé de la dimension chrétienne de son acte. Mais les fermes préceptes de Saint-Thomas durent s'effacer devant ce qui était une nécessité pour ne pas déchoir : suivre l'exemple de Caton, de Pomponius Atticus, de Sénèque.

Eric Vatré trace admirablement les frontières comme les complémentarités de cette Rome des Césars et de celle des papes qui hantèrent l'esprit de celui qui écrivait : « je veux me nourrir de mes cendres ». Qui ne comprend que cet essai, bref et net, n'agite les vraies questions ?

Antoine CASSAN

(1) Nouvelles Editions Latines - Paris - 174 pages

● Quelques lectures pour l'été

ROMANS

François-Régis Bastide, « *L'enchanteur et nous* » : le bilan désenchanté d'une vie (Grasset)

Lucien Bodard, « *Anne-Marie* » : après la Chine, Paris et les salons politiques de la III^e République, l'amour jaloux d'un fils pour sa mère (Grasset)

Michel Déon, « *Un déjeuner de soleil* » : les charmes des années 30 et le métier de romancier (Gallimard)

Henri Calet, « *Monsieur Paul* » : la mélancolie de vivre, une réédition d'un écrivain un peu oublié (Gallimard)

Edmonde Charles-Roux, « *Une enfance sicilienne* » : le déclin d'une société d'êtres gâtés par la vie, l'adieu à l'enfance (Grasset)

BIOGRAPHIES

« *Pierre Mendès-France* » par Jean Lacouture : la biographie intellectuelle d'un homme d'Etat qui conserve une exceptionnelle autorité morale en France et à l'étranger (Le Seuil)

« *Gobineau* » par Jean Boissel : un écrivain romantique de sensibilité stendhalienne qui cherchait d'autres cultures et que l'on a parfois mal compris (Hachette)

« *La vie de Misia Sert* » par A. Gold et R. Fildale : elle fut l'élève de Gabriel Fauré, l'amie de Stravinski ; Lautrec, Vuillard, Bonnard, Renoir, Marie Laurencin l'ont portraituré ; elle fascina Mallarmé, Proust, Cocteau, Valéry, Claudel, Paul Morand (Gallimard)

ESSAIS

« *Le Chevalier, la femme et le prêtre* » par Georges Duby : autour de l'An mil comment l'Eglise va concilier deux morales dans le domaine du mariage et de la sexualité, celle des prêtres et celle des guerriers (Hachette)

« *Le bricolage idéologique* » par François Bourricaud : les intellectuels présentés non comme des savants rigoureux mais comme producteurs, consommateurs et transmetteurs d'idéologies politiques (P.U.F.)

« *Ouvertures* » par Yves Florenne : méditations, réflexions, rêveries sur des vies et sur des œuvres en littérature, musique, peinture (P.U.F.)

« *En lisant, en écrivant* » par Julien Gracq : merveilleuse promenade avec l'un des plus grands écrivains français d'aujourd'hui, dans les œuvres de Dostoïevski, Proust, Flaubert, Baudelaire (Corti).

RÉCITS

« *A perte de vue* » par Robert Kanters : récit de la destinée d'un grand critique littéraire et de sa passion pour les livres (Le Seuil)

« *Les gens d'ici* » par Gilles Perrault : l'histoire et la vie d'un petit village dans la presqu'île du Cotentin, Sainte-Marie du Mont, que l'auteur s'est pris à aimer d'amour (Ramsay)

« *Petit entr'acte à la guerre : 1940-1943* » par José Cabanis : charmante description de la vie d'un adolescent dans la province toulousaine, une époque où l'étudiant timide vouvoyait les petites amies qu'il embrassait (Gallimard)

Le Socialisme et son Destin

par ETIENNE BORNE

Bouleversement du théâtre politique français. Tous les rôles redistribués et la scène peuplée de visages nouveaux. Reste seulement immuable la si admirable institution d'une monarchie républicaine qui a permis à l'empereur François de succéder aisément au roi Valéry. Personnalités bien contrastées et qui se passent l'une à l'autre ce pouvoir sans mesure conféré, dans une légalité devenue légitimité, à l'homme qui durant sept ans donne à l'Etat une figure vivante. Figure qui depuis Charles de Gaulle, le fondateur, n'est pas de figuration, mais d'initiative première et de totale responsabilité.

Les raisons d'un renversement, où le contre d'hier est devenu le pour d'aujourd'hui, ne sont pas toutes dans les vicissitudes politiques ou politiciennes qui occupent le devant de la scène. Il en est de profondes qui ont agi lentement et efficacement. D'un coup tous les pouvoirs, l'exécutif, le législatif, le syndical, pouvoirs que fait converger la forte clef de voute élyséenne sont à dominante socialiste. Mais s'il se confond maintenant avec la puissance politique, le socialisme avait déjà pris une large place, sous forme idéologique, dans la sorte de culture qui se fait tous les jours par la parole et l'écriture publiques. Directement ou insidieusement, l'opinion était sollicitée de croire qu'il n'y avait de culture que dans l'opposition, notamment socialiste, et qu'était au pouvoir hier, dans l'ancien régime, une non-culture technocratique et déshumanisée. Ainsi, l'actuel ministre de la culture écrivait qu'à droite, il n'y avait que des intérêts, alors que les idées étaient toutes à gauche.

L'irréparable déclin du marxisme comme système a paradoxalement fait les affaires d'une vulgate marxiste qu'on n'osait d'autant moins discuter qu'elle était relevée de ces herbes de la Saint-Jean, odoriférantes et magiques, abondamment cultivées lors de la révolution lyrique de mai 68, et qui depuis imprègnent de manière si entêtante le climat intellectuel dans lequel, bon gré, mal gré nous respirons tous. Culturellement investi, le pouvoir d'hier n'avait pas de réponse culturelle. Ne pouvaient en tenir lieu les références à des vérités économiques élémentaires, ni un bon sens gestionnaire, raisonné et raisonnable, toutes choses honorables et utiles, mais qui ne parlaient pas suffisamment à l'imagination, à l'esprit, au cœur. La défaite politique est la suite logique et comme la sanction d'une bataille culturelle d'autant plus fatalement perdue qu'elle n'avait même pas été livrée.

Charles de Gaulle menait les Français en les enchantant d'un rêve de grandeur qui couvrait d'un mirage doré même les replis et les défaites. Le rêve aujourd'hui se nomme socialisme et l'enchantement s'appelle François Mitterrand. Et bien que le commencement ne puisse permettre de préjuger de la fin, tout se passe comme si pompidolisme et giscardisme avaient été une période prosaïque entre deux époques; époques de rêve, faudrait-il dire aussi, et c'est tout le problème, d'illusion lyrique ?

Le Président de la République a été le patient et astucieux artisan de sa victoire; tel Horace se défaisant séparément et en trois temps de chacun des Curiaces, il a mis hors de combat les adversaires décidés à lui barrer l'accès au sommet, Michel Rocard devant les instances de leur parti commun, Georges Marchais et Valéry Giscard d'Estaing, l'un au premier, l'autre au second tour des présidentielles, et deux d'entre eux, Rocard

et Marchais ou plutôt l'ombre fidèle de Marchais sont attachés au char du vainqueur. François Mitterrand a été aussi l'artiste d'un triomphe idéologique, et c'est en antithèse étudiée de Charles de Gaulle, l'idée socialiste prenant la relève du mythe gaulliste, que François Mitterrand sculpte pour l'histoire sa propre statue.

Si bien que désormais, et l'aventure qui s'ébauche dans l'indistinction d'une heure matinale va être dramatiquement passionnante, se trouvent liés et sans doute confondus le destin de François Mitterrand et le destin du socialisme. Chez les rares et vrais animaux politiques, l'ambition personnelle et la dévotion à l'idée font une même conviction et donnent toute sa puissance à la volonté de parvenir et de maintenir. Le Président avait une pratique ancienne de la vie politique qui lui permettait de s'orienter efficacement dans l'obscurité des situations et la mêlée des hommes, mais son socialisme, parce qu'il est assez neuf à la promptitude de la jeunesse. Si bien que chez François Mitterrand, la patience tactique risque de céder la place à une impatience idéologique qui pourrait donner un rythme précipité, et d'apparence révolutionnaire, à ce train de réformes que, puisqu'on les a promises et qu'après une trop longue éclipse la morale est enfin au pouvoir, on se fait scrupule de réaliser selon la lettre et selon l'esprit. Et si ces réformes n'instituent pas le socialisme, elles sont faites pour aplanir les chemins vers un socialisme à la française, qui serait enfin le vrai après tant d'hérésies et de déviations.

Le socialisme, à ses origines, tentait de mettre ensemble une vaste générosité humaine et une science objective de l'histoire faite ou à faire qui tendait à transformer les hommes en choses maîtrisables et maniables. Contradiction sans doute insoluble entre un humanisme et un antihumanisme, à partir de laquelle s'expliquent, à l'intérieur du socialisme historiquement considéré, la violence des affrontements théoriques et la rupture entre des expériences et des hommes qui peuvent se dire socialistes sans que ces espèces se réfèrent à un impossible et introuvable genre commun. L'octobre russe en 1917 et le congrès de Tours en 1919 ont manifesté avec éclat une discordance qui est souvent allé au tragique. La question est de savoir si le socialisme est voué à l'alternative d'une social-démocratie prudemment réformiste et d'un communisme irrémédiablement totalitaire.

François Mitterrand a beau avoir présidé l'historique conseil du 24 Juin avec à sa droite le socialisme embourgeoisé de M. le Ministre de l'Intérieur et à sa gauche le communisme dialectiquement rallié de M. le ministre d'Etat, ministre des Transports, tous les textes mitterrandiens montrent que le Président ne veut ni de la fadeur social-démocrate ni de l'oppression totalitaire. Son socialisme, rachetant la contradiction initiale, est ailleurs. Reste à savoir où. Interrogé par une assemblée féminine ou féministe sur son socialisme, le candidat Mitterrand a répondu avec humeur et humour qu'il ne savait pas bien s'il était social-démocrate, mais qu'une moitié de lui-même se sentait à l'aise dans un socialisme à la suédoise. Il faut croire que les femmes féministes ne sont pas curieuses ou qu'elles ont le goût des énigmes, car nulle ne s'est enquis de cette autre moitié en laquelle se cache le mystère de notre avenir. Il est vrai qu'il n'est pas de monarchie, fût-elle républicaine, sans un secret du Roi.